

Projet de Fin d'Etudes

**Quel rapport entre les
représentations des acteurs de
l'aménagement transfrontalier et
celles des habitants ?**

**Le Jardin des Deux Rives entre
Strasbourg (Fr) et Kehl (All)**



2009-2010

**Directeur de recherche
BLONDEL Cyril**

BROZAT Léa

**Quel rapport entre les
représentations des acteurs de
l'aménagement transfrontalier et
celles des habitants ?**

**Le Jardin des Deux Rives entre
Strasbourg (Fr) et Kehl (All)**

2009-2010

**Directeur de recherche
BLONDEL Cyril**

BROZAT Léa

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer tout une partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

REMERCIEMENTS

Ma reconnaissance va à toutes les personnes qui m'ont encadrée, suivie et soutenue lors de la réalisation de ce projet de recherche.

A cet effet, je remercie tout d'abord M. Blondel, tuteur de ce projet, qui a su me guider pas à pas dans l'élaboration de ce projet et m'initier à la réalisation d'un mémoire de recherche. Je remercie aussi Mmes Bailleul, Subremon et Engel pour le temps et l'attention qu'elles ont porté à cette étude ainsi que pour leur aide précieuse pour la réalisation de ce projet.

Je tiens à remercier aussi Alison Lebras et Julie Levelu qui ont travaillé sur le même thème d'étude et avec qui les discussions et l'étude de terrain ont été fructueuses ainsi que Mme Benoit pour son accueil et pour son aide sur le terrain.

Ensuite, je souhaite remercier l'ensemble des acteurs rencontrés ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à un entretien dans le cadre de ce projet. Leur disponibilité et leur intérêt sont à l'origine même des éléments de réflexions présentés dans ce mémoire.

SOMMAIRE

Remerciements.....	7
Introduction	9
Partie 1	
De la frontière franco-allemande au rapport entre aménagement transfrontalier et représentations sociales.....	10
1. La frontière séparant deux territoires frontaliers	11
2. La frontière, élément de liaison : vers un espace transfrontalier	20
3. Emergence de la problématique	26
Partie 2	
Analyse d'un cas d'étude :	
Le Jardin des Deux Rives	
entre Strasbourg et Kehl, entre France et Allemagne.....	33
1. Le Jardin « des Deux Rives »	34
2. Le choix d'un terrain d'étude : les images du Jardin des Deux Rives.....	41
3. Méthode d'analyse : entretiens auprès des habitants des agglomérations strasbourgeoise et keloise.....	54
Partie 3	
Les liens entre le Jardin des Deux Rives et les représentations sociales.....	60
1. Le paysage du Jardin des Deux Rives, une image commune	61
2. Le Jardin des Deux Rives, une image duale	68
3. Un aménagement pour la réconciliation franco-allemande ?	78
Conclusion.....	84
Bibliographie.....	90
Table des cartes	93
Table des tableaux.....	94
Table des Photographies	95
Annexes	16

INTRODUCTION

Ce travail de recherche se porte sur l'objet suivant : le rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants des deux côtés de la frontière. Cette étude est faite sur le cas de la frontière franco-allemande.

Définir une frontière exige qu'elle ne soit pas menacée, plus précisément qu'elle soit effective (Jacques Lévy, 2004). La frontière franco-allemande n'a pas toujours été effective : à de nombreuses reprises, et notamment au début du XX^{ème} siècle pendant la période des Guerres Mondiales, son tracé a été largement contesté par l'Allemagne et par la France. Elle est aujourd'hui une limite entre les deux pays depuis 1945. Cependant, une limite n'est effective que s'il existe un territoire à délimiter. Le territoire se définit à partir de la notion d'espace. L'espace, d'après Lévy et Lussault, est l'ensemble des relations spatiales matérielles, immatérielles ou idéelles établies entre les individus ; il n'a donc pas de limite bien déterminée et évolue en fonction des critères choisis et du temps. Le territoire est un espace structuré, c'est-à-dire qui a une organisation et une délimitation fixe ; il présente une dimension politique et un système juridique ou organisationnel. Des aménagements transfrontaliers, aménagements favorisant les flux transfrontaliers, peuvent être réalisés. Ils sont alors à l'échelle d'un espace transfrontalier et non plus seulement des territoires. Permettre des flux transfrontaliers suppose une cohabitation possible entre les deux populations et, dans le contexte historique récent (1870-1945) de cette frontière, la question de la réconciliation au sein de la population de l'espace transfrontalier reste à prendre en compte pour l'étude des représentations sociales. Nous posons l'hypothèse que les représentations des habitants des deux territoires frontaliers présentent des éléments communs pour un aménagement transfrontalier.

Pour répondre à notre problématique, « quel rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants des deux côtés de la frontière ? », nous verrons, en premier lieu, comment de la frontière franco-allemande séparant deux territoires frontaliers un espace transfrontalier a pu être défini. La définition de l'espace transfrontalier est basée sur celle de l'espace ; plus précisément, il est défini par l'ensemble des relations spatiales matérielles, immatérielles ou idéelles entre les individus des deux cotés de la frontière. A sein de cet espace nous verrons le rôle des aménagements transfrontaliers par rapport aux représentations sociales, c'est-à-dire par rapport à la perception de groupes sociaux. Nous développerons, en second lieu, les raisons pour lesquelles nous avons choisi pour notre étude le Jardin des Deux Rives entre Strasbourg et Kehl, aménagement transfrontalier à forte symbolique. Nous en ressortirons d'ailleurs la représentation de cet aménagement pour les acteurs. Notre méthode d'analyse, qui a été l'entretien auprès des habitants et des entretiens avec les acteurs, sera expliquée. Enfin, en troisième lieu, nous tenterons d'en ressortir la représentation du Jardin des Deux Rives pour les habitants en prenant en compte la question du processus de réconciliation.

PARTIE 1

**DE LA FRONTIERE FRANCO-
ALLEMANDE AU RAPPORT
ENTRE AMENAGEMENT
TRANSFRONTALIER ET
REPRESENTATIONS SOCIALES**

1. La frontière séparant deux territoires frontaliers

Le **territoire** est un espace particulier ; Il est structuré c'est-à-dire qu'il a une organisation et délimitation fixe. Il présente une dimension politique et un système juridique ou organisationnel.

Un territoire, tel que nous l'avons défini à partir de la définition de Lévy et Lussault¹, est un espace particulier. Il est structuré, c'est-à-dire qu'il a une organisation et une délimitation fixe ; il présente une dimension politique et un système juridique ou organisationnel. Une des délimitations fixes, dans le cas des territoires alsacien (France) et badois (Allemagne), est la frontière franco-allemande, ce qui les caractérise de territoires frontaliers.

Nous verrons que la frontière franco-allemande située sur le Rhin a des dimensions géographique, historique et politique, dimensions précisées par le Groupe frontière dans l'article « La frontière, un objet spatial en mutation ». Nous verrons ensuite la place de la frontière dans la définition des territoires frontaliers.

11. La frontière, limite géographique et historique

D'après le Groupe frontière, la « légitimité du tracé (d'une frontière) est soit historique soit géographique »². La frontière franco-allemande est définie par le tracé du Rhin. Le fleuve a aussi défini la limite entre les deux états à d'autres époques.

a) Frontière géographique

Dans le cas de la frontière franco-allemande, le tracé semble d'abord géographique par la présence du Rhin. Louis XIV obtient le statut de frontière entre la France et l'Empire pour le Rhin par le traité de Ryswick en 1697.

Le fleuve est considéré juridiquement comme un bras maritime depuis 1805³, ce qui sous-entend son importance en tant qu'axe de navigation. Cela suppose aussi des dimensions (longueur et largeur) assez importantes pour assurer la navigation. Le Rhin est d'ailleurs le plus grand fleuve d'Europe après le Danube⁴. De nombreuses villes rhénanes comme Strasbourg ont été construites éloignées du lit du Rhin, qui faisait jusqu'à quelques kilomètres de large, « qui divague entre l'Alsace et le pays de Bade »⁵. Il inonde les terres, les berges sont marécageuses et les forêts porteuses de moustiques et de fièvres éloignent les habitants. La lutte contre les inondations à Strasbourg s'affermait par la création de digues avec l'aide de collectivités voisines. Les grands travaux de régularisation sont réalisés au XIX^e siècle selon les plans de l'ingénieur badois Tulla.

¹ Levy Jacques, Lussault Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dir Lévy et Lussault, belin, Saint-Juste-la-Pendue, septembre 2003, p 906 à 917

² Groupe frontière, Christiane Arbaret-Schutz, Antoine Beyer, Jean-Luc Piermay, Bernard Reitel, Catherine Selimanovski, Christophe Sohn et Patricia Zander, « La frontière, un objet spatial en mutation. », *EspaceTemps.net*, Textuel, 29.10.2004

³ ZANDER Patricia, « Les compromis nés des frontières dans la ville : les ports de Strasbourg et de Kehl, une imbrication de frontières sociétales et techniques », in Reitel Bernard (coord.), Zander Patricia, Piermay Jean-Luc et Renard Jean-Pierre, *Villes et frontières*, collection « VILLES », août 2006, p. 154

⁴ Febvre Lucien, *Le Rhin : Histoire, mythes et réalités*, PERRIN, Lons-le-Saunier, août 1997, p. 76

⁵ Livet Georges, « Les sollicitations géographiques », in Livet Georges, Marx Roland, Petry François, Rapp Francis, Vogler Bernard, *Histoire de Strasbourg*, Toulouse, Privat/DNA (Christian Baechler), mai 1987, p. 26

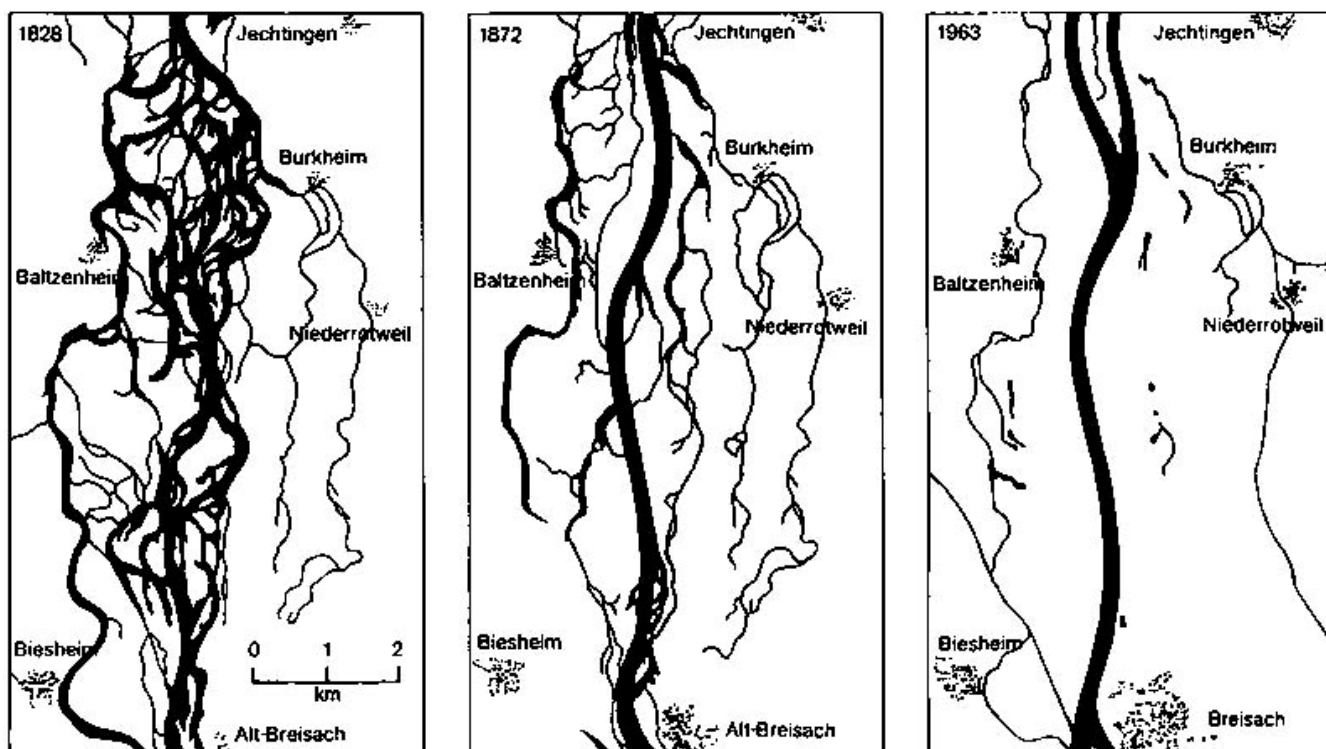


Illustration 1 : Régularisation du Rhin Supérieur (au niveau de Fribourg)

1828 : avant le développement du cours d'eau 1872 : après les travaux de Tulla 1963 : après une canalisation plus avancée

Source : www.fao.org/docrep/007/ad525e/ad525e08.htm consulté le 10/05/2010

Les constructions sur le Rhin sont coûteuses de part ses dimensions ; elles exigent des techniques élaborées et donc plus coûteuses que pour des constructions terrestres. Son lit tardivement canalisé a éloigné les villes de part et d'autre du Rhin ; les infrastructures pour les relier en passant au-dessus du Rhin n'en sont que plus coûteuses puisque plus longues.

Outre les coûts et les techniques nécessaires pour la construction d'infrastructures au-dessus du Rhin, le fleuve ayant été à plusieurs reprises un axe conflictuel, les ponts transrhénans ne sont pas nombreux. Lors de ces conflits, les ponts sont détruits pour éviter les flux entre les deux territoires, entre autres éviter les flux militaires. Les conflits à répétition, plus précisément la destruction de ponts entre les deux rives de Rhin, ont participé au manque d'infrastructures transrhénanes.

Pourtant, le développement de la ville de Strasbourg, et celui de son port plus particulièrement, dépasse la limite géographique du Rhin avec la création de la ville de Kehl par volonté étatique française pour fortifier la zone au XVII^{ème} siècle ainsi qu'avec le développement d'un port à Kehl par concurrence à celui de Strasbourg⁶. Le Rhin ne présentait alors pas une limite à l'urbanisation à l'époque ni au développement économique.

⁶ ZANDER Patricia, « Les compromis nés des frontières dans la ville : les ports de Strasbourg et de Kehl, une imbrication de frontières sociétales et techniques », in Reitel Bernard (coord.), Zander Patricia, Piermay Jean-Luc et Renard Jean-Pierre, *Villes et frontières*, collection « VILLES », août 2006, p. 154

b) Frontière historique

D'autre part, le tracé de la frontière franco-allemande se justifie par l'aspect historique. Les Romains estimaient le Rhin comme la limite des terres civilisées : d'un côté les Gaulois, de l'autre les Germains, plus précisément, d'un côté les Civilisés, de l'autre les Barbares.

La première apparition d'une Allemagne et d'une France se fait en 843 avec le traité de Verdun ; leurs relations sont alors hostiles : « 843, le traité de Verdun. La première apparition dans l'histoire d'une Allemagne et d'une France nettement distinguées, politiquement définies, rivales déjà sinon hostiles. »⁷

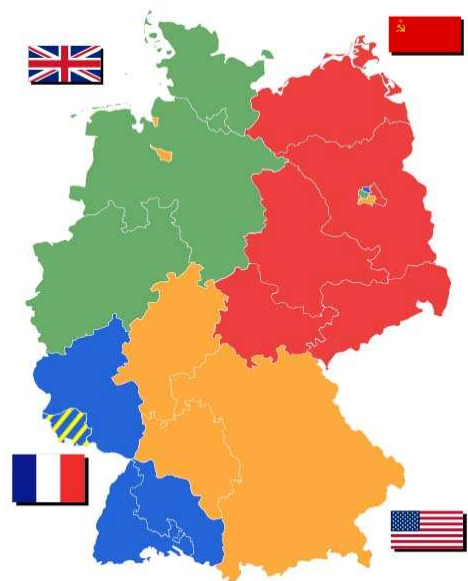
Puisque la « limite », aujourd'hui frontière étatique, a été bien souvent dépassée par l'Allemagne et par la France, cela sous-entend la nature historique de cette frontière ; puisque s'il y a dépassement, c'est qu'il y a quelque chose à dépasser, c'est-à-dire ici la frontière.

La frontière au niveau du Rhin semble mouvante. Le fleuve n'a été canalisé qu'à la fin du XIX^{ème} siècle et ses nombreux bras rendaient la traversée, l'installation de villes et villages et le tracé d'une ligne séparatrice difficiles. La ligne du Rhin délimite certes des territoires frontaliers à chaque fois que les politiques l'ont tracée : les Romains, les rois français, les empereurs allemands et aujourd'hui les états ont fait du Rhin une frontière nationale.

Les frises chronologiques suivantes montrent les alternances de nationalités de l'Alsace, de Strasbourg et de Kehl. Le Bade Wurtemberg n'est pas représenté sur cette frise parce que ce territoire frontalier n'a pas connu tant d'alternance : il est resté allemand au cours de cette période. Cependant, une partie du Bade-Wurtemberg a été occupée par la France après la Seconde Guerre Mondiale pendant quatre années.

Carte 1 : Occupation de l'Allemagne de 1945 à 1949, le sud-ouest du Bade-Wurtemberg est occupé par la France

Source : Wikimedia Commons, Deutschland Besatzungszonen 1945 1946.png et Karte Deutsche Bundesländer (nummeriert).svg, consulté le 10/05/2010



⁷ Febvre Lucien, *Le Rhin : Histoire, mythes et réalités*, PERRIN, Lonrai, août 1997, p. 108-109

Illustration 2 : Frise chronologique des alternances de nationalité pour l'Alsace, Strasbourg et Kehl (partie 1)

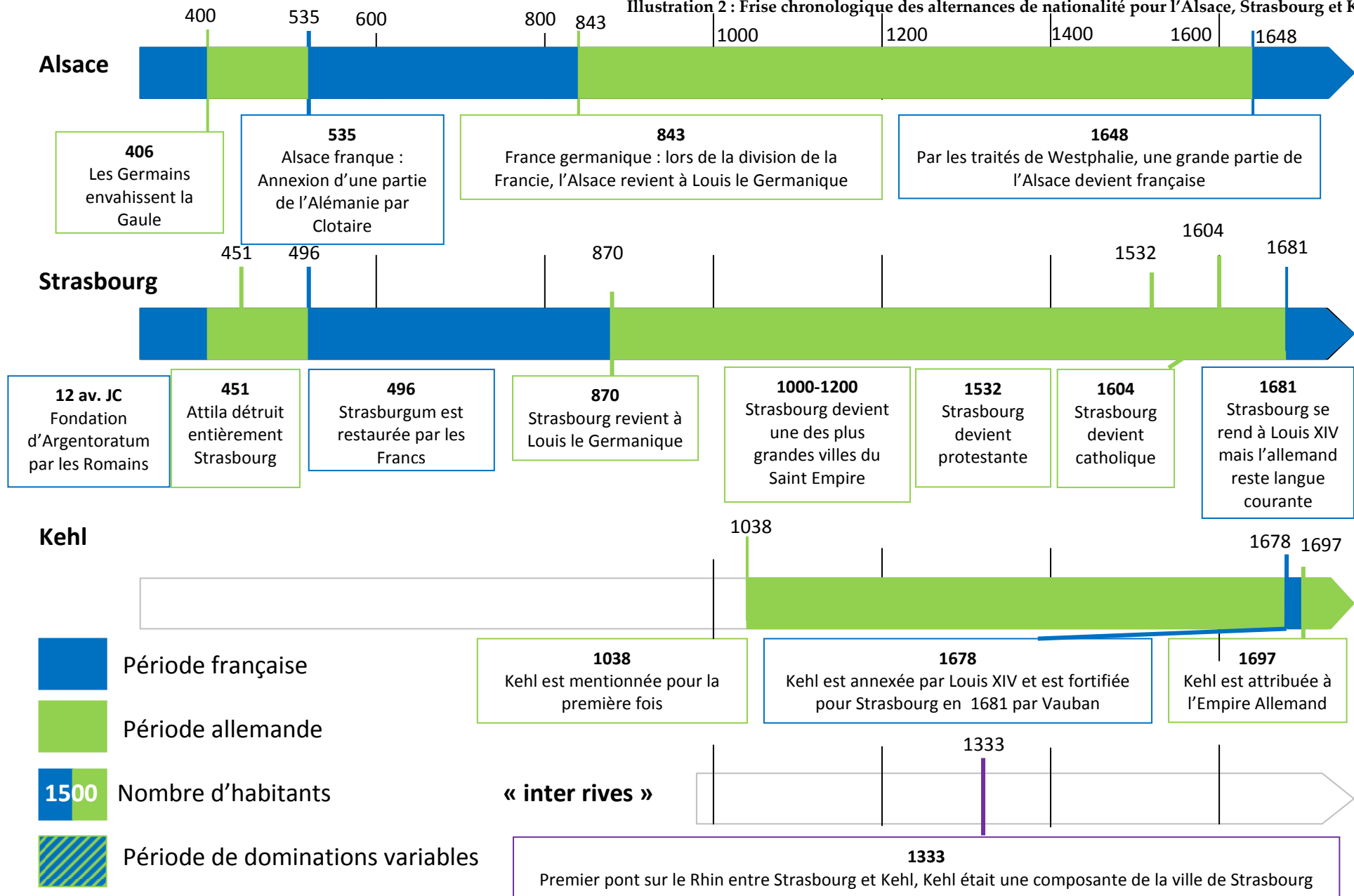
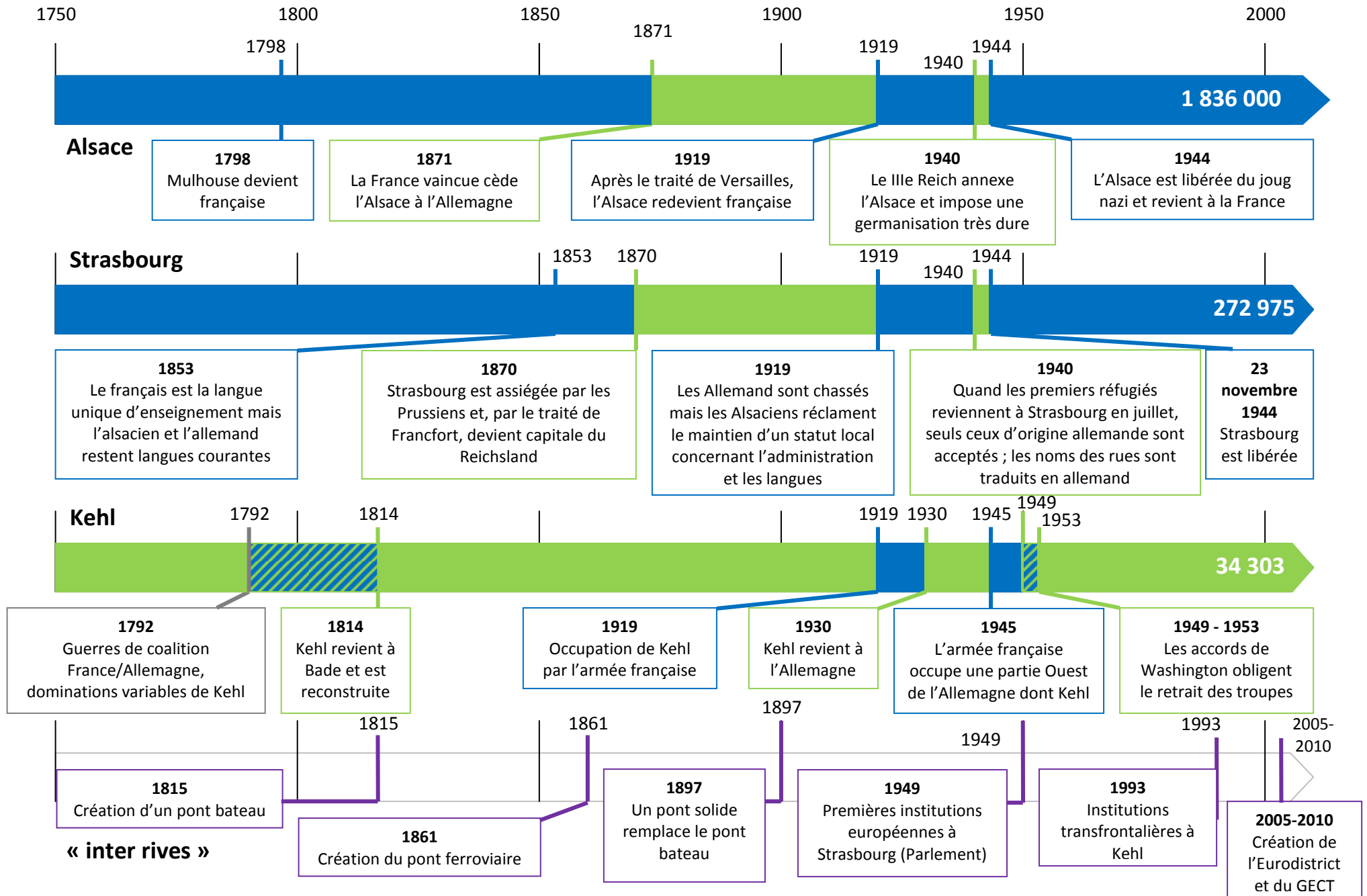


Illustration 2bis : Frise chronologique des alternances de nationalité pour l'Alsace, Strasbourg et Kehl (partie 2)



12. La frontière, limite politique

S'ajoute aux dimensions géographiques et historiques de la frontière franco-allemande une dimension politique. Non seulement les conflits entre la France et l'Allemagne font partie de cette troisième dimension de la frontière mais les questions de gestion entre les deux territoires frontaliers (quelque soit l'échelle de ces territoires) en témoignent tout autant.

a) La frontière, un enjeu politique : assurer sa part de territoire

Les frises précédentes montrent que les alternances de nationalité pour l'Alsace, Strasbourg et Kehl ont été fréquentes, même avant la période de 1870. Que ce soit à l'époque romaine, à l'époque des rois de France et des empereurs germaniques ou à l'époque des Guerres Mondiales, la frontière franco-allemande a été l'enjeu de ces conflits pour ces territoires frontaliers.

Lorsque Kehl est attribuée à l'Empire Allemand en 1697, la frontière franco-allemande est tracée sur le Rhin pour la première fois en tant que séparatrice des états allemands et français (traité de Ryswick de 1697)¹. Mise à part la période d'après guerre d'occupation française (1945-1949), Kehl devient française alors que le Bade, land auquel elle appartient, reste allemand. Dans la plupart des cas, Kehl suit l'occupation de Strasbourg ; les deux ports sur le Rhin sont convoités puisque celui de Kehl a été construit pour agrandir celui de Strasbourg. Les conflits politiques pour intégrer dans son territoire un port d'envergure de Strasbourg-Kehl sur le Rhin, grande voie fluviale européenne, ont contribué à cette alternance d'appartenance à un territoire pour ces deux villes. La frontière pour ces deux villes en particulier (notamment grâce à leur port) est un enjeu stratégique pour lequel les deux états se sont battus. Kehl a d'ailleurs été parmi les dernières villes allemandes rendues à l'Allemagne après la Seconde Guerre Mondiale parce que les Français considéraient que Kehl faisait partie (notamment à cause de son port) de Strasbourg. C'est pourquoi les troupes françaises n'ont été totalement retirées qu'en 1953 ; les accords de Washington obligeaient la remise aux Allemands de tous les territoires allemands d'avant guerre et Kehl en faisait partie.

Depuis 1870, l'Alsace, Strasbourg et Kehl changent quatre fois de nationalité ; le Bade-Wurtemberg est occupé par les Français pendant quatre ans après la Seconde Guerre Mondiale. L'Alsace était allemande au cours des deux Guerres Mondiales, française avant 1870 et pendant l'entre deux guerres ; les frontaliers redevenus français avaient en fait combattu pour l'Allemagne. Ainsi, parmi la population alsaco-lorraine (autrefois allemande), certains ont combattu volontairement pour l'Allemagne, d'autres involontairement (les « Malgré nous ») et d'autres encore ont résisté². Après la Première Guerre Mondiale, les personnes résidant sur le territoire frontalier français (Alsace-Lorraine redevenues françaises) se voient attribuer un degré de germanité par les mairies ; le plus haut degré est expulsé des territoires français (110 000 personnes expulsées entre 1918 et 1920). La protection sociale, la monnaie et les diplômes sont

¹ Livet Georges, « Les sollicitations géographiques », in Livet Georges, Marx Roland, Petry François, Rapp Francis, Vogler Bernard, *Histoire de Strasbourg*, Toulouse, Privat/DNA (Christian Baechler), mai 1987, p. 26

² « 380 000 Alsaciens – Lorrains ont combattu sous l'uniforme allemand et 50 000 sont morts [au cours de la Première Guerre Mondiale]. D'autres sont morts sur côté français » : Schmitt Manfred, *Des racines pour s'unir, Chroniques le long du Rhin*, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 2003, p.130

aussi remis en question.¹ Cet exemple montre la distance que l'Etat français a voulu imposer après avoir récupéré l'Alsace-Lorraine, sans doute pour mettre de la distance entre la population française et la population allemande. Mais dans les deux cas d'occupation, période allemande et période française, la population du territoire alsacien (et mosellan) a subi une pression très forte de la part des politiques qui ont voulu assoir la nationalité allemande ou française : germanisation ou francisation rude, l'exemple des degrés de nationalité est des plus expressifs.

Selon le Groupe frontière, une frontière permet « une reconnaissance de pouvoirs politiques »². La frontière étudiée, étant une frontière étatique, a pour première fonction d'être la limite entre le territoire français et le territoire allemand. Le territoire présentant par définition un système qui peut exercer un pouvoir politique, la frontière sépare deux pouvoirs politiques reconnus, l'un issu du territoire frontalier français, l'autre issu du territoire frontalier allemand. De façon à insister sur la délimitation des territoires, les politiques s'appuient sur la frontière pour mettre à distance un territoire frontalier par rapport à l'autre. Cette mise à distance des deux territoires est engendrée et voulue par les pouvoirs politiques de ces territoires. Les politiques français et allemands semblent avoir utilisé la frontière du Rhin pour différencier les populations d'une rive à l'autre et ainsi faire reconnaître leurs pouvoirs. Ainsi, la limite géographique et historique est claire puisqu'elle est tracée sur le Rhin suite à des conflits gagnés/perdus et la population d'un territoire se distingue de l'autre. C'est une façon aussi de marquer le territoire national voire régional.

Les politiques ont donc tracé non seulement une frontière géographique, historique et politique, mais ils ont aussi imposé une appartenance au territoire frontalier alors que les populations des deux rives avaient appartenu aux territoires frontaliers plus d'une fois historiquement (jusqu'en 1870) et sur une période courte et récente (1870-1945).

b) Les territoires frontaliers actuels

Un **territoire frontalier** est un territoire dont l'une de ses délimitations est une frontière d'état.

La frontière franco-allemande est tracée sur le Rhin depuis 1945. Un territoire frontalier est un territoire (voir définition du territoire p. 11) dont l'une de ses délimitations est une frontière d'état. Depuis, les limites des territoires frontaliers n'ont pas été changées. A l'est du Rhin, le territoire frontalier français est la région Alsace ; A l'ouest du Rhin, le territoire frontalier allemand est le land Bade-Wurtemberg. Nous avons porté notre attention sur Strasbourg parce qu'elle est le chef lieu de l'Alsace en étant aussi ville frontalière ; sa voisine frontalière allemande est Kehl. Ces territoires frontaliers à deux échelles s'insèrent dans deux nations différentes et donc deux contextes politiques, administratifs, juridiques et démographiques différents. Le tableau ci-dessous compare les territoires frontaliers sur ces points de définition d'un territoire.

¹ Schmitt Manfred, *Des racines pour s'unir, Chroniques le long du Rhin*, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 2003, p. 133

² Groupe frontière, Christiane Arbaret-Schutz, Antoine Beyer, Jean-Luc Piermay, Bernard Reitel, Catherine Selimanovski, Christophe Sohn et Patricia Zander, « La frontière, un objet spatial en mutation. », *EspaceTemps.net*, Textuel, 29.10.2004

Echelle	Territoire frontalier français	Territoire frontalier allemand
Nationale	France (métropolitaine) Etat centralisé Habitants : 62,1 millions (INSEE 2008) Superficie : 543 965 km ² (INSEE 2009) Densité : 114 hab/km ² (INSEE 2008) PIB/hab (SPA*) : 27 200 (INSEE 2007)	Allemagne Etat fédéral Habitants : 82,1 millions (INSEE 2009) Superficie : 357 000 km ² Densité : 230 hab/km ² PIB/hab (SPA*) : 28 600 (INSEE 2007)
Régionale	Région Alsace Chef lieu : Strasbourg Habitants : 1 836 000 (INSEE 2008) Superficie : 8280 km ² (INSEE 2009) Densité : 222 hab/km ² (INSEE 2008) Taux de chômage : 6,7 % (INSEE 2008)	Land Bade-Wurtemberg Chef lieu : Stuttgart Habitants : 10,7 millions Superficie : 35 752 km ² Densité : 300 hab/km ² Taux de chômage : 6,8 %
Communale	Strasbourg Habitants : 272 975 (INSEE 2006) Superficie : 763,9 km ² (INSEE 2010) Densité : 728,3 (INSEE 2006)	Kehl Habitants : 34 303 (2005) Superficie : 75,06 km ² Densité : 457 hab/km ²

*Standard de Pouvoir d'Achat

Tableau 1 : Comparaison des territoires frontaliers

Sources : INSEE – Cotis Jean Philippe (dir.), *La France en bref*, Jouve, 2009

INSEE - Strasbourg, chiffres clefs avril 2010 : /www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/RS/ZE1990/RS_ZE19904276.pdf consulté le 10/05/2010

www.cidal.diplo.de consulté le 10/05/2010

http://www.4motors.eu/documents/GrGottFlyer05_FR.pdf

<http://dictionnaire.sensagent.com>

<http://www.europa-planet.com/allemand/geographie.htm>

D'abord, l'un des territoires est français, l'autre est allemand ; l'un s'inscrit dans un état centralisé alors que l'autre est au sein d'un état fédéral : l'organisation des pouvoirs politiques, administratifs et juridiques seront de ce premier fait différents. Ensuite, les deux pays ont 20 millions d'habitants de différence et leur différence de superficie explique sans doute leur différence de densité de population. Les deux pays sont de richesse équivalente.

Ensuite, notons la différence d'échelle entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg : le land est de niveau administratif européen différent de celui de l'Alsace (l'équivalent au land serait la région Grand Est). Cela participe à remarquer les grandes différences de superficie et de nombre d'habitants entre les deux territoires frontaliers. Ajoutons à cette dimension administrative le fait que le Bad soit un land allemand, c'est-à-dire un état à part entière. L'Alsace est une région française et malgré la décentralisation de 1982, elle n'a pas le poids politique d'un land allemand (ce que traduisent aussi les classements en NUTS différents). L'Alsace semble cependant presque aussi densément peuplée que le land et les taux de chômage se valent : la région et le land, malgré les grandes différences administratives, politiques et juridiques apparaissent presque comme de poids égal en termes de démographie et de dynamisme.

Strasbourg et Kehl en revanche semblent tenir beaucoup moins cet éventuel équilibre. Strasbourg est capitale alsacienne et son nombre d'habitants (hors agglomération) dans ce tableau est démonstratif : Kehl a en fait la dimension d'un quartier de Strasbourg en terme de population. Strasbourg est aussi capitale européenne, ce qui lui donne un poids de plus grande ampleur en termes politiques et administratifs par rapport à Kehl.

Finalement, les territoires frontaliers actuels présentent des différences politiques, administratives, juridiques et démographiques de part leur contexte national (centralisé ou fédéral) mais aussi de part leurs propres caractéristiques. Une région française fait face à un land allemand, deux territoires aux pouvoirs politiques et administratifs inégaux. Et la balance semble s'inverser si le regard se porte à l'échelle communale dans le cas de Strasbourg et Kehl. Ces différences définissent les territoires frontaliers par des dimensions autres que celle du tracé géographique d'une frontière. Ils sont définis aussi par leurs différences de taille, de gestion, de politique et de population. Les cartes suivantes schématisent ces territoires frontaliers que sont l'Alsace et le Bade-Wurtemberg, issus l'un de la France l'autre de l'Allemagne et présentant chacun une ville frontalière, Strasbourg et Kehl.

Carte 2 : L'Alsace, région de la France

Source : <http://clg-gasny.ac-rouen.fr>



Carte 3 : Le Bade-Wurtemberg, land de l'Allemagne

Source : <http://lycees.ac-rouen.fr/>



Carte 4 : Les territoires frontaliers séparés par la frontière franco-allemande

Source : ©Daniel Dalet/d-maps.com consulté en décembre 2009

2. La frontière, élément de liaison : vers un espace transfrontalier

Malgré les conflits politiques et la volonté d'imposer une appartenance à deux territoires respectifs, le Rhin est un fleuve qui rassemble plus qu'il ne sépare : « un lien, non un fossé »¹.

21. Des flux transfrontaliers des populations des deux rives

a) Des populations qui croisent leurs cultures

La vallée rhénane a été un corridor culturel et religieux. Le courant humaniste est symbolisé dans la vallée rhénane par Erasme de Rotterdam au XVI^e siècle. Puis, deux religions en particulier ont cohabité, de façon conflictuelle et de façon pacifique, à la fin du XIX^e siècle : le protestantisme et le catholicisme. Au XX^e siècle, ces deux religions coopèrent² ; leurs influences se retrouvent sur les deux rives du Rhin. Strasbourg par exemple est un des nombreux foyers de tolérance religieuse : les représentants des églises chrétiennes et juives se sont réunis à la cathédrale pour célébrer Pâques 2010.

Un autre élément culturel partagé est la langue. En effet, la différence de langage entre le français et l'allemand peuvent rendre encore aujourd'hui le dialogue et surtout la volonté de passer la frontière assez difficile³. Cependant, le dialecte germanique sur le territoire frontalier français facilite la compréhension de la langue allemande. S'ajoute à cela aussi un apprentissage de l'Allemand répandu et largement promu sur ce même territoire⁴.

D'autre part, lors des alternances de nationalité, et nous nous intéresseront surtout à celle de la dernière période (1870-1945), puisque les états imposaient une nationalité chacun à tour de rôle, les populations des rives du Rhin ont connu deux types d'appartenance à leur territoire : l'une d'influence française, l'autre d'influence allemande. Elles ont alors partagé des éléments de ces deux influences, en plus d'avoir partagé sans doute les mêmes difficultés pendant ces occupations.

En réalité, les aspects sociaux comme la langue, la culture ou la pression d'une nationalité (puisque l'espace rhénan a vécu sous la même nationalité de nombreuses années) présentent effectivement des points communs aux deux populations frontalières ; la frontière met tout de même une certaine distance sociale (langue quelque peu différente, restes seulement de culture germanique) pour protéger tantôt une nationalité tantôt une culture françaises.

¹ Febvre Lucien, *Le Rhin : Histoire, mythes et réalités*, PERRIN, Lonrai, août 1997, p. 75

² BOYER Jean-Claude, *Qu'est-ce que l'Europe rhénane ?*, conférence prononcée le mercredi 17 novembre 2004 à l'IUFM de Mont Saint Aignan, <http://hist-geo.ac-rouen.fr/doc/cfr/eurh/eurh.htm> consulté le 11/05/2010

³ Le dialecte germanique était déjà implanté au I^{er} siècle : Schmitt Manfred, *Des racines pour s'unir, Chroniques le long du Rhin*, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 2003, p. 142

⁴ « L'Alsacien est la langue maternelle et n'a jamais été contesté depuis 17 siècles et la langue est la vraie patrie. L'Alsacien comprend l'Allemand mais pas l'inverse car il est trop habitué à une langue codifiée. L'enfant commence sa scolarité avec une langue qui lui est presque étrangère, allemande ou française » : Ibid.

b) Les différentiels socio-économiques

De nos jours, il y a le long du Rhin un phénomène de dispersion résidentielle préférentielle vers la France et un phénomène de flux de travailleurs préférentiel vers l'Allemagne. De façon globale, les travailleurs sont plutôt attirés par le territoire frontalier allemand alors que le territoire frontalier français est privilégié pour habiter : « L'Allemagne reçoit environ chaque jour 56000 travailleurs domiciliés en France, dont 10500 sont des Allemands. »¹ D'après la Mission Opérationnelle Transfrontalière, les Allemands domiciliés en France et travaillant en Allemagne sont en nombre croissant. Ce phénomène de dispersion résidentielle préférentiellement sur le territoire français est dû au coût foncier et immobilier moins élevé sur le territoire français que sur le territoire allemand. Parallèlement à ce phénomène de résidence, le flux de travailleurs vers l'Allemagne sont plus importants que ceux vers l'Alsace ou la Lorraine (1700 personnes environ) « en raison d'une situation de l'emploi nettement moins favorable en France et de salaires moins élevés qu'en Allemagne. »² Ce phénomène de flux transfrontaliers pour habiter d'un côté de la frontière et travailler de l'autre est préférentiel tantôt à l'Allemagne, tantôt à la France. Selon les prix de l'immobilier et des terrains et selon les conditions d'emploi, l'Alsace accueille les résidents allemands alors que le Bade accueille les travailleurs français ou l'inverse (le Bade accueille les résidents français et l'Alsace les travailleurs allemands). Ce phénomène dépend donc des différentiels de prix et de dynamisme au niveau de la frontière.

En fait, selon ce que les personnes recherchent d'un côté ou de l'autre de la frontière, celle-ci agit comme un élément de liaison en offrant de nouvelles possibilités de comparaison de l'autre côté de la frontière mais aussi comme un filtre puisque ce que l'on va trouver d'un côté de la frontière (considéré comme un avantage, comme le foncier moins cher en France) sera balancé par quelque chose d'autre de l'autre côté de la frontière (considéré comme un autre avantage, comme l'emploi facilité en Allemagne).

Les flux transfrontaliers se retrouvent aussi dans le cadre du tourisme ou encore pour faire jouer les prix du marché sur des biens non immobiliers. Certainement aussi peuvent-ils être dus au fait que les familles rhénanes sont composées de membres français et de membres allemands installés de part et d'autre du Rhin, du fait des vagues d'occupation et d'expulsion du début du XXème siècle.

Enfin, la frontière franco-allemande présente aussi une dimension sociale par les disparités qu'elle offre : les ménages font jouer les prix du marché pour l'immobilier mais aussi pour les biens courants. Les lois du marché du travail favorisent les travailleurs du côté allemand et renforcent aussi cette dimension sociale de la frontière. Elle agit à la fois comme un filtre et à la fois comme un élément de liaison, notamment par les différentiels de prix mais aussi les différentiels politiques de part et d'autre de la frontière qui filtrent les flux sociaux transfrontaliers. Les politiques ont joué un rôle sur ces flux sociaux transfrontaliers, notamment lors des derniers conflits mondiaux par des vagues alternatives d'intégration et d'expulsion. Ils jouent aussi un rôle par rapport aux différentiels de prix et de dynamisme des territoires frontaliers en imposant des taxes, des charges, des impôts et des conditions de travail différents (le SMIC n'existe pas en Allemagne par exemple).

¹ <http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php> , consulté le 05/01/2010

² Ibid.

22. Vers une politique transfrontalière

La frontière étant alors un facteur de flux sociaux et de flux socio-économiques, une coopération pour balancer les trop grandes différences d'un territoire frontalier à l'autre est en cours d'élaboration.

a) Les enjeux d'une gouvernance transfrontalière

La définition du « territoire »¹ se base, en dehors de la question de sa délimitation fixe, sur sa dimension politique. Or, de part la décentralisation et les effets de l'Europe, la gouvernance de l'espace frontalier n'est plus affaire seulement de l'Etat. De plus, il y a une différence de gestion entre les deux Etats allemand et français et des différences de gestions à l'échelle régionale parce que les échelons territoriaux ne coïncident pas (voir partie 1.2.b)). La gouvernance de l'espace transfrontalier doit donc prendre en compte les difficultés dues aux différences de gestions des deux territoires frontaliers pour les coordonner.

D'après Noémie Hinfray, pour exercer une gouvernance transfrontalière, il s'agit de « pouvoir articuler des niveaux territoriaux issus de deux systèmes politico-administratifs différents »². Pour cela, la gouvernance est mise en place grâce à la « coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts propres discutés et définis collectivement dans des environnements fragmentés, incertains »³. Nous choisissons d'utiliser la définition de la gouvernance transfrontalière telle que Noémie Hinfray la formule : « l'articulation des acteurs des deux côtés de la frontière dans l'optique de réfléchir et réaliser des stratégies et projets communs donc transfrontaliers ». La gouvernance peut alors être envisagée selon la façon de résoudre un problème de coordination. La coordination des acteurs compétents a pour but d'identifier les enjeux territoriaux communs aux deux territoires frontaliers parce qu'il y a dépendance des deux côtés de la frontière. Une gouvernance de l'espace transfrontalier rhénan serait ainsi définie comme l'articulation d'acteurs français et allemands dans le but de réaliser des projets transfrontaliers dans l'intérêt commun des deux territoires frontaliers.

Les institutions qui usent d'une gouvernance transfrontalière n'ont « pas de pouvoir exécutif et peu de légitimité politique »⁴, souligne Noémie Hinfray, puisque l'espace transfrontalier n'a pas d'existence politique ni administrative ; c'est un aspect qui limite l'action de la gouvernance transfrontalière par rapport à celles des territoires frontaliers. Un second frein à la gouvernance transfrontalière est de nécessiter de « mobiliser deux fois plus d'acteurs » puisqu'on est en présence de la réunion de deux territoires politiques et administratifs ; dans notre cas d'étude, il faut mobiliser les acteurs allemands et français et parfois même des acteurs des différentes échelles territoriales respectives (land, région, états, départements, arrondissements, communes).

La **gouvernance transfrontalière** est « l'articulation des acteurs des deux côtés de la frontière dans l'optique de réfléchir et réaliser des stratégies et projets communs donc transfrontaliers ».

¹ Voir définition p. 11: Un territoire est un espace réel ou idéal structuré, c'est-à-dire qui a une organisation et une délimitation fixe ; il présente une dimension politique et un système juridique ou organisationnel. Le territoire peut être idéal c'est-à-dire qu'il peut avoir une valeur symbolique avec un sentiment d'appartenance et une valeur identitaire.

² « Aménagement et gouvernance des espaces transfrontaliers en Europe », Noémie HINFRAY

³ Ibid.

⁴ Ibid.

La gouvernance transfrontalière participerait à donner une dimension politique à l'espace transfrontalier rhénan ; cependant, il ne s'agit pas de « territoire » transfrontalier puisque cette gouvernance reste limitée en termes de pouvoirs politiques et exécutifs et qu'elle ne délimite pas non plus le territoire sur lequel les projets pourraient être réfléchis. Elle permet néanmoins de dépasser l'échelle des deux territoires frontaliers en les coordonnant pour poser les bases de la formation d'un espace transfrontalier via notamment la possibilité de créer des aménagements transfrontaliers. Ceux-ci permettraient par exemple de balancer les différences de poids entre les deux territoires.

La gouvernance transfrontalière a cependant des enjeux qui dépassent ceux de réaliser des projets communs en articulant les acteurs des deux côtés de la frontière, c'est-à-dire simplement institutionnels.

En mettant en place une gouvernance transfrontalière, les acteurs des territoires frontaliers ne limitent plus leur vision à leur territoire à la frontière franco-allemande ; les projets peuvent alors dépasser le territoire frontalier en prenant en compte les relations avec le territoire frontalier voisin. Noémie Hinfray précise que « le poids des représentations spatiales joue fortement dans les politiques transfrontalières »¹ ; c'est pourquoi, selon elle, le véritable enjeu de la gouvernance transfrontalière est plutôt lié à la représentation de l'espace et à la mise en place d'une démocratie à l'échelle transfrontalière. C'est en se représentant l'espace transfrontalier et non plus seulement le territoire frontalier comme « terrain de projet » que les acteurs favorisent des réflexions autour de projets transfrontaliers.

Cet enjeu est important dans le cadre de notre étude puisque la gouvernance transfrontalière ouvre la représentation spatiale des acteurs agissant sur l'espace ; de cette façon, il ne s'agit plus seulement d'entraide entre acteurs pour réaliser chacun des projets semblables sur leur territoire mais plutôt d'assembler des acteurs pour réaliser des projets avec une vision commune à l'échelle de l'espace transfrontalier. De cette façon, les projets communs transfrontaliers sont non seulement possibles dans l'esprit des acteurs de l'aménagement (des deux territoires frontaliers) mais ils sont aussi issus d'une coopération transfrontalière.

b) La coopération transfrontalière

La gouvernance transfrontalière permet, par la formation d'une nouvelle représentation spatiale, de créer un territoire de projet au sein de l'espace transfrontalier. Noémie Hinfray souligne que la coopération transfrontalière « se forme dès lors qu'il y a un territoire de projet »². La coopération transfrontalière peut alors exister au sein de l'espace transfrontalier rhénan, notamment grâce à la mise en place d'une gouvernance transfrontalière.

La coopération transfrontalière, selon Noémie HINFRAY, « fait appel à des institutions de deux Etats voisins dans les zones frontalières pour renforcer les relations de voisinage »³. Il s'agit en fait de faire coopérer des acteurs des deux Etats, français et allemand, au niveau de la frontière étudiée de manière à favoriser les relations entre les territoires frontaliers. A partir de cette définition, nous définissons la coopération

La **coopération transfrontalière** « fait appel à des institutions de deux Etats voisins dans les zones frontalières pour renforcer les relations de voisinage. »

¹ Ibid.

² Ibid.

³ Ibid.

transfrontalière comme étant l'articulation d'acteurs issus de deux territoires frontaliers qui travaillent collectivement autour d'intérêts communs en mettant en cohérence leurs logiques dans l'intention de favoriser des échanges transfrontaliers. La coopération transfrontalière aboutit à des aménagements transfrontaliers, aménagements qui favorisent le développement des relations entre les deux territoires frontaliers. Ainsi, les aménagements transfrontaliers franco-allemands favorisent le développement d'un espace transfrontalier rhénan en influant sur les relations entre les deux territoires français et allemand.

La coopération transfrontalière est facilitée aujourd'hui grâce à la création des Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) ; ils ont une personnalité juridique et un budget propre. Les GECT peuvent être créés depuis 2006 « pour réaliser et gérer des actions de coopération territoriale dans le cadre des législations et des procédures nationales différentes »¹. Il s'agit en fait d'un outil qui permet de s'affranchir de la frontière en s'affranchissant des différences de gestion des territoires frontaliers. Selon Roland Ries, maire actuel de la ville de Strasbourg et 1^{er} vice-président de la Communauté Urbaine de Strasbourg, en charge de la coordination, des transports et de l'Europe, il convient non seulement « d'impliquer les citoyens dans la construction européenne par la coopération transfrontalière » mais aussi « de travailler activement sur le nouvel outil juridique européen, le Groupement européen de coopération territoriale »² au sein de l'Euro-district Strasbourg-Kehl. En effet, cet Euro-district, créé en 2005, est passé au statut de GECT en février 2010³. La coopération territoriale prend donc forme dans sa dimension politique avec les GECT qui permettent plus facilement aux acteurs de l'espace transfrontalier de penser et réaliser des aménagements transfrontaliers et donc d'influer sur les relations franco-allemandes. Les GECT sont en réalité des outils pour la formation d'un espace transfrontalier.

¹ Règlement (CE) n° 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT), Fait à Strasbourg, le 5 juillet 2006. Par le Parlement européen Le président J. Borrell fontelles Par le Conseil La présidente P. Lehtomäki, considération 2.

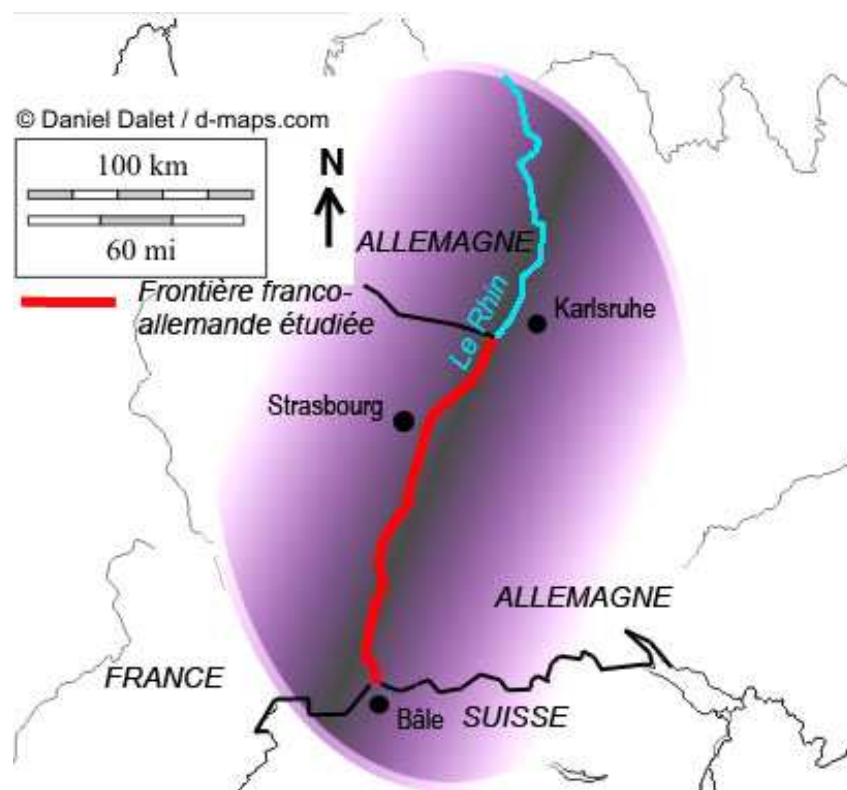
² Salambo Ludivine (MOT), « Les agglomérations transfrontalières se mettent en réseau à une échelle européenne », <http://www.alainlamassoure.eu/liens/947.doc>, consulté le 12/01/2010.

³ S. de A., « ça se concrétise enfin pour l'Euro-district » in *20 minutes*, jeudi 4 février 2010

Finalement, la gouvernance mise en place à l'échelle de la frontière franco-allemande donne la possibilité de se représenter l'espace non plus en termes de territoires frontaliers mais en termes d'espace transfrontalier. Il est défini, à partir de la définition de l'« espace »¹ de Lévy et Lussaut comme étant espace en particulier qui ne rentre pas dans le cadre du « territoire » parce qu'il n'a pas de limite fixée et ne présente pas forcément une dimension politique (en présente même bien souvent au moins deux systèmes différents). C'est un « espace » qui a la particularité de prendre en compte au moins une frontière étatique. L'espace transfrontalier est l'ensemble des relations spatiales matérielles, immatérielles ou idéelles établies entre les individus des deux rives.

Cette gouvernance transfrontalière se traduit politiquement par une coopération transfrontalière qui donne alors une dimension politique à cet espace transfrontalier. L'Europe promeut ces organisations en proposant de créer les GECT en 2006 dont un est mis en place au sein de l'espace transfrontalier rhénan. L'ensemble permet enfin de s'affranchir du caractère séparateur de la frontière, tant dans sa dimension physique que dans sa représentation spatiale puisqu'il réalise des aménagements transfrontaliers qui influent notamment sur les relations entre la France et l'Allemagne.

L'espace transfrontalier est un espace qui a la particularité de prendre en compte au moins une frontière étatique. C'est l'ensemble des relations spatiales matérielles, immatérielles ou idéelles établies entre les individus des deux côtés de la frontière.



Carte 5 : L'espace transfrontalier rhénan

Source : ©Daniel Dalet / d-maps.com consulté en décembre 2009

¹ L'« espace » est défini comme étant l'ensemble des relations spatiales matérielles, immatérielles ou idéelles établies entre les individus. Il n'a donc pas de limite bien déterminée ; il évolue en fonction des critères choisis et du temps. (Levy Jacques, Lussault Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dir Lévy et Lussault, belin, Saint-Juste-la-Pendue, septembre 2003)

3. Emergence de la problématique

31. La frontière franco-allemande, vecteur d'une identité rhénane ?

D'après le Groupe frontière, la frontière est « vecteur d'une identité territoriale »¹ parce qu'elle institue une distinction par l'appartenance matérielle et symbolique. Nous verrons comment la frontière franco-allemande peut instituer une telle distinction pour une identité rhénane et surtout pour des représentations sociales qui présenteraient des éléments communs pour les habitants des deux rives.

a) Une identité rhénane, une identité collective ?

L'identité collective n'est pas la somme des identités individuelles. Elle est, comme l'identité individuelle, le « fruit d'élaborations sociales et culturelles »².

Les territoires frontaliers ont sans doute leur propre identité collective puisqu'ils présentent tout deux une culture et une population propre. Cependant, comme nous l'avons vu dans la partie précédente (2.), la frontière a été le moteur de flux entre les deux territoires frontaliers. Ces flux ont sans doute amorcé des élaborations sociales et culturelles hybrides entre les deux rives, du moins, ils ont favorisés l'élaboration d'éléments sociaux et culturels communs.

Guy Di Méo ajoute que « l'identité collective s'élabore par une sorte de projection des attributs généraux de l'individu sur le groupe ou sur les lieux auxquels il s'identifie »³. Certains de ces attributs généraux, par la présence d'une frontière – liaison, pourraient être communs à certains individus des deux territoires frontaliers de part leur histoire commune et de part les flux transfrontaliers. D'autre part, la frontière est un élément spatial commun aux deux territoires frontaliers. Si des habitants des deux rives s'y identifiaient, la projection des attributs généraux communs parce qu'identifiés par rapport à la frontière serait homogène, si ce n'est commune à ces habitants. Finalement, une identité collective rhénane semblerait possible sur la base d'une frontière en tant qu'élément spatial commun aux deux populations, favorisant l'élaboration d'attributs généraux communs dans le cas où les populations s'y identifient.

D'après les travaux d'Halbwachs, « la mémoire comme activité collective est impliquée dans le maintien de l'identité d'un groupe »⁴. Or, le groupe de personnes

¹ Groupe frontière, Christiane Arbaret-Schutz, Antoine Beyer, Jean-Luc Piermay, Bernard Reitel, Catherine Selimanovski, Christophe Sohn et Patricia Zander, « La frontière, un objet spatial en mutation. », *EspaceTemps.net*, Textuel, 29.10.2004

² Di Méo Guy, *Le rapport identité/espace : éléments conceptuels et épistémologiques*, 26 mai 2008, p. 3

³ Ibid. p. 4

⁴ Brown Steven, Middleton David, « La mémoire et l'espace dans les travaux de Maurice Halbwachs » in Lage Elisabeth, Arruda Angel, Madiot Béatrice, *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet*, érès, Mercuès, juin 2008, p. 148

habitant la vallée rhénane a des éléments communs de leur mémoire : la mémoire des périodes de conflits ainsi que la mémoire d'avoir vécu ensemble pendant certaines périodes lient les populations des deux territoires frontaliers. Ces éléments de mémoire communs des habitants de la vallée rhénane permettraient de maintenir une identité collective qui serait basée aussi sur un élément commun, la frontière franco-allemande.

b) Territorialisation de l'identité collective par des éléments spatiaux partagés

Un **aménagement transfrontalier** est un aménagement qui favorise les relations entre les deux territoires frontaliers.

Guy Di Méo prétend que « les identités collectives [...] s'avèrent d'autant plus solides qu'elles transitent par le langage matériel de l'espace »¹. Un aménagement matériel au sein de l'espace transfrontalier pourrait solidifier une identité rhénane. De plus, un aménagement transfrontalier, c'est-à-dire un aménagement qui favorise les relations entre les deux territoires frontaliers, serait alors non seulement un support commun pour nourrir une identité collective mais aussi un symbole matériel commun qui la solidifie. Cet élément matériel spatial, en l'occurrence l'aménagement transfrontalier parce qu'il a la particularité de s'adresser aux populations des deux territoires frontaliers, participe à l'ancrage de l'identité à un territoire ; il devient un point de repère spatial pour cette identité collective.

Guy Di Méo ajoute que « les référents spatiaux sont pour l'identité collective l'équivalent du corps pour l'identité individuelle »². Les référents spatiaux, comme peuvent l'être les aménagements transfrontaliers (pour rester dans les éléments matériels communs de l'espace transfrontalier), donnent une image de l'identité collective. Cette image n'est pas seulement idéale puisque la comparaison avec le corps montre que l'image s'inscrit dans les objets réels. Ces référents spatiaux permettent de reconnaître l'identité collective, de la définir par rapport à une autre. Dans le cas d'une identité rhénane, un exemple de référent spatial pourrait être le Rhin : il donne à cette identité une image, des dimensions sociales (mélange de cultures, de nationalités), économiques (flux), politiques (coopération) et naturelle (corridor écologique), une histoire (religions, conflits). Le Rhin donne aussi son nom à cette identité « rhénane ». Ce fleuve semble être l'exemple le plus simple ; cependant, un aménagement commun aux populations des deux territoires frontaliers, qui pourrait aussi donner ces dimensions et une histoire à l'espace rhénan et pourquoi pas un nom, ce type d'aménagement pourrait aussi être « le corps » d'une identité rhénane. Les aménagements transfrontaliers apparaissent comme répondant potentiellement le mieux à cette description.

Dans une enquête menée par l'International Social Survey Programme en France en 2003, la dimension nationale de l'identité se trouve être, « et de très loin, la référence territoriale la plus citée »³. Guy Di Méo explique alors que « les nations modernes figurent parmi les formes sociales dont l'identité fait le plus appel, dans sa conception même, à une argumentation territoriale maîtrisée par le discours idéologique et politique »⁴. Cet argument accentue l'existence d'une identité territoriale française et d'une allemande, c'est-à-dire l'existence de deux identités territoriales qui aurait

¹ Di Méo Guy, *Le rapport identité/espace : éléments conceptuels et épistémologiques*, 26 mai 2008, p. 3

² Ibid. p. 4

³ Ibid. p. 10

⁴ Ibid. p. 10

tendance à redessiner les territoires frontaliers plutôt qu'à nourrir une identité rhénane. Cependant, l'histoire des Guerres Mondiales à la frontière franco-allemande lui donne une dimension symbolique forte : amitié franco-allemande, réconciliation entre les deux pays piliers de l'Union Européenne et donc aussi symbolique européenne. Quelque soit la dimension symbolique de cette frontière, l'image est celle de liens et d'unions. Ainsi, les discours politiques et idéologiques autour de cette frontière ont été (et le sont encore : voir le discours de Roland Ries pour l'Euro-district partie 2.2.b)) orienté vers cette image. Alors même si les identités nationales peuvent sans doute prédominer encore aujourd'hui parmi toutes les identités territoriales, une identité rhénane peut aussi être développée par le même biais, les discours politiques et idéologique, d'autant plus que ces discours pour l'espace rhénane dépassent l'échelle nationale puisqu'ils s'adressent à l'échelle *internationale* (ou au transfrontalier) et à l'échelle européenne.

Dans cette enquête, « les marqueurs symboliques les plus évoqués qui contribuent à décliner la nation dans son identité, quatre revêtent une dimension spatiale indéniable : les monuments (culturels et historiques), les lieux de mémoire, les formes territoriales et les frontières, les paysages emblématiques. »¹. Ces quatre marqueurs spatiaux de l'identité nationale existent en Alsace et au Bade-Wurtemberg. Cependant, de tels marqueurs d'une identité nationale se retrouvent aussi pour une identité rhénane. Des



Photographie 1 : Monument aux morts de

Strasbourg

Source :

http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/image/monuments/67_Strasbourg.jpg consulté le 12/05/2010

monuments culturels et historiques s'adressent à l'ensemble de la population rhénane de par son histoire commune et certains aspects culturels partagés. Des lieux de mémoire aussi ont cette dimension rhénane : un exemple de tels lieux de mémoire est le monument aux morts Place de la République à Strasbourg. Il représente une mère, Strasbourg, tenant deux enfants morts sans uniforme pour ne pas distinguer leur nationalité ; à l'inscription « A nos morts » a été supprimé « pour la patrie » puisque des allemands comme des français sont morts pour les deux patries. Ensuite, l'espace rhénan par définition ne présente pas de frontière ; il pourrait pourtant être « limité » (par des limites floues) par les Vosges à l'ouest et la Forêt Noire à l'est parce que ce sont les limites de la vallée rhénane et parce que cela dessine à peu près un espace d'histoire commune². Enfin les paysages emblématiques ne manquent pas le long du Rhin ; la forêt rhénane protégée et reconnue comme étant une forêt primaire (lianes, marécages, biodiversité) est un des exemples de paysage de la vallée rhénane. L'espace transfrontalier rhénan présente donc des marqueurs spatiaux qui, comme pour une identité nationale, pourraient y ancrer une identité rhénane. Parmi ces marqueurs spatiaux, nous supposons que les aménagements transfrontaliers peuvent participer à l'ancrage d'une identité rhénane à l'espace transfrontalier.

¹ Ibid. p. 10

² Précisons que ces « limites » sont floues parce que la Moselle est aussi un territoire qui a eu la même histoire après 1870 ; mais nous limitons l'espace rhénan aux Vosges pour superposer la vallée rhénane à l'histoire des territoires.

Une identité collective se construit à partir d'éléments sociaux et culturels : l'espace transfrontalier, de par son histoire et de par les flux transfrontaliers, est composé d'une population qui partage certains de ces éléments. La mémoire commune à la population des deux territoires frontaliers renforcerait l'identité rhénane. L'identité rhénane semble être territorialisée ou du moins spatialisée à l'échelle de l'espace transfrontalier par des discours politiques et idéologiques prônant la coopération et le renforcement des liens entre les territoires frontaliers et par des référents spatiaux tels que des monuments culturels et historiques et des lieux de mémoire s'adressant à l'ensemble de la population rhénane, les montagnes à l'ouest et à l'est délimitant de manière diffuse la vallée rhénane et des paysages particuliers à cet espace. Ces discours quant aux liens entre les deux territoires et ces référents spatiaux de l'espace transfrontalier proviennent de l'histoire et des caractéristiques géographiques de la frontière franco-allemande. Ainsi, la frontière franco-allemande, qui semble être le vecteur d'une identité territoriale frontalière alsacienne et d'une autre « Bade Wurtembergeoise », mais présente aussi des éléments de vecteur d'une identité à l'échelle de l'espace transfrontalier.

32. Rapport entre aménagement transfrontalier et représentations sociales

Nora Semmoud écrit que « les représentations mobilisées (dans un processus d'identification collective) sont à l'œuvre de la cohabitation entre groupes sociaux divers »¹. Les représentations permettent à différents groupes sociaux de cohabiter et d'amorcer potentiellement une identité collective. Les représentations des habitants ont un rôle dans la cohabitation des habitants des deux rives. Elles sont par ailleurs plus facilement identifiables qu'une identité rhénane.

Nous verrons comment les représentations sociales se définissent ; puis nous étudierons leurs liens avec les éléments spatiaux.

a) Les représentations sociales, révélatrices des groupes sociaux

Une représentation sociale est avant tout une représentation, c'est-à-dire une image idéale. En se basant sur Guy Di Méo², Hugues Baudry précise que « les représentations mentales permettent aux individus 'd'évoquer les objets en leur absence' »³. Ces objets ne sont pas forcément réels ; une image (ou une idée) de l'objet « amitié » par exemple est une représentation mentale. Hugues Baudry définit d'ailleurs une représentation comme suit :

¹ Semmoud Nora, *La réception sociale de l'urbanisme*, L'Harmattan Villes et Entreprises, Le Mesnil-sur-l'Estrée, avril 2007, p. 222

² Di Méo Guy, « De l'espace subjectif à l'espace objectif, itinéraire du labyrinthe » in *L'espace Géographique* n°4, p 359-373

³ Baudry Hugues, Lussault Michel (dir. thèse), *Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces*, Volume 1, 6 juillet 2007, p. 52

« Une représentation désigne le processus par lequel l'extériorité est appropriée par les sens puis s'organise cérébralement en tant qu'images associées à une réalité concrète ou une idée abstraite. »¹

Selon Denise Jodelet, « deux dimensions rendent la représentation sociale. Une dimension de contexte [...]. Une dimension d'appartenance. »². La représentation est sociale si un contexte social et une appartenance sociale s'y apparente. Pour développer, « schématiquement, on se retrouve en présence de représentations sociales dès lors que des individus débattent de sujets d'intérêts communs »³. Les représentations sociales se retrouvent en fait dès lors qu'existe plusieurs individus qui cohabitent dans un même espace parce que cela suppose qu'ils doivent se consulter, s'accorder, se coordonner voire coopérer pour arriver à cette cohabitation. Dans le cadre de l'espace transfrontalier étudié, nous avons vu que les individus des deux rives débattaient autour d'intérêts communs pour coopérer (politique) ou pour cohabiter (habitants) puisque les flux transfrontaliers mènent à réfléchir à ces relations. Le contexte social comprend cette question de la cohabitation mais aussi celle de la mémoire. La dimension d'appartenance relève aussi, entre autre, de la question de la mémoire de l'histoire de cet espace. En outre, des éléments communs de la mémoire des habitants des deux rives du Rhin pourraient participer à l'élaboration d'éléments communs dans les représentations sociales des habitants de l'espace transfrontalier.

Denise Jodelet définit les représentations sociales, entre autres, comme des « images qui condensent un ensemble de significations »⁴. Ainsi, les représentations sociales sont les représentations (les images) des éléments d'un objet qu'un groupe d'individus estime significatifs dans la définition de l'objet. Parmi ces éléments imagés significatifs, le groupe en estime des plus importants parce qu'ils ne peuvent être remis en cause : ils forment ce que Denise Jodelet appelle le « noyau » de la représentation.

Une **représentation sociale** est l'ensemble des images significatives pour le groupe social. Elle est structurée par un noyau central, éléments indiscutables pour la définition de l'objet représenté par le groupe, et d'éléments périphériques qui contribuent à cette définition tout différant selon les individus du groupe.

« [...] le noyau de la représentation est défini comme la somme des éléments qui, pour le groupe, sont à la fois importants, saillants et connexes, et qui ne sauraient être remis en cause [...] »⁵.

Les autres éléments de la représentation, qui sont tout de même significatifs pour le groupe puisqu'ils participent à la définition idéale de l'objet, sont des « éléments périphériques » de ce noyau. La structure d'une représentation est donc schématiquement un noyau d'éléments incontestables par le groupe et des éléments périphériques qui participent à définir l'objet dans la représentation du groupe mais qui peuvent différer selon les individus du groupe.

« Les représentations se structurent autour d'éléments formant le noyau central de la représentation ou de principes l'organisant, et d'autre part, d'éléments plus périphériques sur lesquels peuvent se manifester des positions particulières. »⁶

¹ Ibid. p. 60

² Jodelet Denise, « Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie » in Moscovici Serge (dir.), *Psychologie sociale*, puf (Quadrige Manuels), Cahors, septembre 2003, p. 371

³ Ibid. p. 386

⁴ Ibid. p. 366

⁵ Buschini Fabrice, Doise Willem, « Ancrages et rencontres dans la propagation d'une théorie » in Lage Elisabeth, Arruda Angel, Madiot Béatrice, *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet*, érès, Mercuès, juin 2008, p. 19

⁶ Ibid. p. 21

Les images peuvent être aussi issues d'une communication verbale tout autant que visuelle puisque « la représentation s'apparente au symbole, au signe. »¹ Si un groupe social de l'espace transfrontalier partageait des représentations sociales, c'est-à-dire s'il existait des « noyaux » d'images pour des habitants des deux rives (et des éléments périphériques), nous pourrions dire que l'espace rhénan présente les prémices d'un groupe social défini par ces représentations sociales : « chacun possédant un espace imaginaire propre, chaque groupe, un espace d'images mentales »².

Denise Jodelet ajoute que « les représentations sociales ont une double fonction : rendre l'étrange familier et l'invisible perceptible »³. Si des représentations sociales ont un « noyau » d'images communes aux individus des deux rives, ces individus ne voient pas ceux de l'autre rive comme « étrangers » (voire étrangers) puisque ces éléments communs leur permettent de les inclure dans le même système de perception et de compréhension de l'objet.

b) Un aménagement transfrontalier, vecteur d'éléments communs aux représentations sociales des deux rives

Guy Di Méo écrit que « la territorialisation d'une identité collective [...] contribue à son inscription dans les représentations sociales »⁴. L'élaboration de représentations sociales semble précéder la construction d'une identité territoriale.

Nous avons vu qu'une identité rhénane peut être territorialisée par des référents spatiaux en particulier (voir partie 3.1.b)). Que l'identité s'ancre au territoire suppose que les représentations sociales qui définissent le groupe identitaire puissent être elles-mêmes ancrées au territoire. Hugues Baudry énonce justement que « les représentations spatiales, l'ensemble des messages qui se construisent dans des lieux donnés, se construisent à travers l'espace. »⁵.

En l'occurrence, les représentations sociales du groupe d'individus alsaciens (habitant en Alsace) sont relatives à des objets spatiaux d'Alsace ; il en est de même pour le groupe d'individus bade-wurtembergeois. Cependant, des référents spatiaux, et nous reprendrons les mêmes exemples que pour la partie 3.1.b), pour ancrer des représentations sociales à l'espace transfrontalier existent aussi.

Les aménagements transfrontaliers tels que nous les avons définis peuvent être des objets réels spatiaux. Ils sont adressés aux populations des deux territoires frontaliers puisqu'ils favorisent les relations entre eux. De ce fait, ils doivent relever d'intérêts communs ou du moins partagés par les deux territoires. Finalement, ce sont des aménagements qui sont reconnus par les individus des deux rives du Rhin et sur lesquels des représentations sociales sont élaborées (comme pour tout objet). Et comme ces aménagements transfrontaliers ont pour but d'élaborer des liens entre les individus des deux rives, ils sont sensés renvoyer dans l'intention une image, une représentation qui favorise ces liens. Kevin Lynch souligne que « les urbanistes dont l'intention est de modeler un environnement destiné à être utilisé par beaucoup » (condition première pour favoriser des liens entre les individus des deux rives) s'intéressent aux images

¹ Jodelet Denise, op. cit., p. 368

² Baudry Hugues, Lussault Michel (dir. thèse), *Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces*, Volume 1, 6 juillet 2007, p. 132

³ Ibid. p. 392

⁴ Di Méo Guy, *Le rapport identité/espace : éléments conceptuels et épistémologiques*, 26 mai 2008, p. 4

⁵ Baudry Hugues, op. cit., p. 137

collectives parce qu'elles expriment « l'accord d'un nombre significatif de personnes »¹. Par les représentations que les acteurs de l'aménagement transfrontalier lui donnent, ils tentent d'influer sur les relations inter-rives.

Or nous avons vu que les représentations sociales permettent d'inclure dans le groupe social les individus qui partagent ce noyau d'images (partie 3.2.a)). L'aménagement transfrontalier est un aménagement spatial qui, comme il s'adresse aux individus des deux rives, peut permettre l'ancrage des représentations sociales des individus de chaque côté. De plus, cet aménagement est commun² aux deux rives, il peut ainsi potentiellement nourrir des éléments d'image communs aux représentations de chaque territoire. Nous parlerions alors de représentations sociales rhénanes parce qu'elles définiraient un groupe social rhénan.

Nous posons alors l'hypothèse qu'un aménagement transfrontalier contribue à forger des représentations sociales hybrides des habitants des deux rives.

Pour faire coïncider des éléments d'images d'un aménagement transfrontalier des habitants des deux rives, les acteurs de cet aménagement doivent prendre en compte la question de la frontière franco-allemande en tant que limite. Kévin Lynch écrit d'ailleurs que « les limites qui semblent les plus fortes sont celles qui non seulement prédominent visuellement, mais aussi ont une forme continue et sont impénétrables aux mouvements traversant »³. Le Rhin frontière est certes une limite physique continue qui prédomine visuellement (voir partie 1.1.a)) mais il n'est pas une limite impénétrable aux mouvements traversant puisque les flux transfrontaliers sont importants en nombre. Il n'empêche qu'un des enjeux premiers des acteurs de l'aménagement transfrontalier est de développer les représentations de la frontière franco-allemande en tant qu'objet non séparateur.

Notre problématique se donne d'étudier le rapport entre les représentations intentionnées à l'aménagement transfrontalier et celles des habitants des deux rives : quel rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants des deux rives ?

Les représentations sociales sont structurées par un noyau central d'images estimées indiscutables par le groupe social et par des éléments périphériques. Elles permettent de définir le groupe social. Certaines peuvent être ancrées à l'espace par des objets spatiaux. Les aménagements transfrontaliers, reconnus et partagés par les individus des deux territoires parce qu'ils ont pour enjeu de favoriser les relations inter-rives, sont des référents spatiaux pour les représentations spatiales. De leur caractère partagé, **nous posons l'hypothèse qu'un aménagement transfrontalier contribue à forger des représentations sociales hybrides des habitants des deux rives.** Les acteurs de l'aménagement transfrontalier donnent des intentions d'image à cet aménagement pour qu'il réponde à l'enjeu de favoriser les relations inter-rives, notamment en prenant en compte la représentation sociale de la frontière franco-allemande. C'est pourquoi nous proposons d'étudier la problématique suivante : **quel rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants des deux rives ?**

¹ Lynch Kévin, *L'image de la cité*, Dunod (Aspects de l'Urbanisme), Paris, 1971, p. 8

² « commun » ici est employé au sens de « reconnu et partagé par les individus des deux territoires »

³ Lynch Kévin, op. cit., p. 72

PARTIE 2

ANALYSE D'UN CAS D'ETUDE :

LE JARDIN DES DEUX RIVES

ENTRE STRASBOURG ET KEHL,

ENTRE FRANCE ET

ALLEMAGNE

1. Le Jardin « des Deux Rives »

Dans le cadre de ce PFE et du choix d'un terrain d'étude, ayant vécu quelques années à Strasbourg et connaissant le Jardin des Deux Rives, ce projet transfrontalier me semblait le plus emblématique. Il pouvait potentiellement être en lien avec les représentations sociales de cette population. Ce projet a été lancé et mené à bien en tenant compte de l'aspect symbolique de la frontière lié aux guerres et en franchissant les barrières techniques, administratives et politiques du transfrontalier. Claire Armbruster, chargée de l'organisation du Festival des Deux Rives sur ce Jardin, soutient qu'il est « rare que des projets soient aussi transversaux : beaucoup de services ont été mobilisés. La mayonnaise a pris ». Ce Jardin, commun aux deux villes et commun aux deux pays, est le premier aménagement ludique qui symbolise un effacement concret de la frontière. Michel Krieger, qui a eu l'idée de jardin transfrontalier à Strasbourg, pense que cet aménagement commun transfrontalier est un exemple pour tout projet transfrontalier d'échelle européenne : « Le Jardin des Deux Rives, c'était un laboratoire de ce qui peut se faire au niveau des territoires de citoyens européens [...] : créer un espace de citoyenneté européenne ».

Nos références dans cette partie sont issues d'ouvrages, de brochures et d'articles mais aussi de dix huit entretiens menés entre le 3 et le 19 avril 2010 auprès des principaux acteurs (élus et techniciens) du projet (cf. table des acteurs rencontrés en annexe).

Nous allons voir tout d'abord comment et où ce projet est apparu puis nous verrons la particularité de sa situation et de ses aménagements.

11. Naissance du projet à Strasbourg et à Kehl

De part les difficultés de coordination et de coopération dans le transfrontalier, le Jardin des Deux Rives est un projet qui a mis du temps à être élaboré et a nécessité beaucoup d'engagement et de volonté de la part des acteurs et des élus pour être concrétisé. L'idée est venue des deux côtés du Rhin au début des années 1990, à Strasbourg grâce à Michel Krieger, à Kehl pour l'occasion du Landesgartenschau (structure festive allemande pour le développement urbain), des deux côtés en vue d'initier un développement entre les deux villes frontalières. Le projet a été inauguré le 23 avril 2004 par Strasbourg et Kehl pour accueillir le Landesgartenschau, appelé aussi en France le Festival des Deux Rives.

a) L'idée d'un jardin transfrontalier, ouverture de Strasbourg vers l'est

Strasbourg est une ville frontalière avec une histoire riche. De part l'histoire du territoire alsacien mais aussi en raison de la géographie du site (le Rhin n'a été canalisé qu'à la fin du XIX^{ème} siècle), le développement de Strasbourg s'est fait vers la France à une certaine distance du Rhin ; « Strasbourg tournait le dos au fleuve », précise Michel Krieger. Mais ces dernières années, devant les difficultés à trouver des terrains disponibles pour le développement de l'agglomération vers l'ouest et le nord, les politiques se sont rendus à l'évidence qu'il fallait « redonner à Strasbourg l'envie de regarder vers l'Est » (Michel Krieger).

Parallèlement à ce développement tourné vers la France, les politiques français cherchaient à faire de Strasbourg une capitale européenne qui est également le symbole de l'amitié franco-allemande : « c'est la symbolique de cette relation qui était à

concrétiser » (Michel Krieger). Mais le développement vers l'est ne fait pas partie des priorités des politiques alsaciennes.

En 1989, Strasbourg qui est gérée par la droite depuis de nombreuses années élit une femme de gauche, Catherine Trautmann, portant notamment le projet du tramway. Michel Krieger fait partie de son équipe en tant que représentant de la société civile. Catherine Trautmann demande à revoir les différentes portes d'entrée de la ville ; Michel Krieger s'intéresse à celle de l'est. Mais Strasbourg a des réticences à revoir cette porte de la ville parce que, Strasbourg rebute à avoir des relations ouvertes avec la voisine allemande, Kehl étant vue comme une petite ville et Strasbourg étant reconnue internationalement.

Dans les années 1990, entre la rive du Rhin et Strasbourg, il reste des traces de l'histoire (bunkers, bureaux de douanes), des déchets, des encombrants, un « Parc du Rhin » peu fréquenté puisque peu aménagé. La zone est délaissée sur quelques kilomètres de long et des rideaux de végétation semblent faire office de protection contre le regard de l'autre.



**Photographie 2 : « Le Rhin
comme frontière, les arbres
comme rideau de végétation
1996 » (rive gauche)**

Source :

Kleinschmager Richard (novembre
2004), « Le bruit du fleuve », in
Krieger Michel, *Le Jardin des Deux
Rives, La genèse du projet transfrontalier
entre Strasbourg et Kehl, Bischheim,*
novembre 2004, p.80

Cette zone n'a pas toujours été ainsi ; un hippodrome et un hôtel y étaient installés, la Rheinfest y était célébrée sur les bancs de sables, c'était un espace d'une grande convivialité : « Il y avait effectivement beaucoup plus de raisons de faire quelque chose que de ne rien faire mais il fallait rompre l'aspect psychologique lié à ce territoire. » (Michel Krieger)

Michel Krieger décide de traiter la « porte de l'est » par la question du paysage au sein duquel le fleuve a une place importante, ce dernier renvoyant à une histoire commune à toute la région. En 1994, la proposition du projet est faite au maire de Strasbourg qui demande à ses services d'étudier les possibilités d'étudier un jardin transfrontalier.

De l'autre côté du Rhin, Kehl est de plus en plus tributaire du développement urbain de Strasbourg. Kehl porte déjà beaucoup d'intérêt à la question d'ouverture de Strasbourg vers l'est et Günter Petry, maire de Kehl, semble vouloir s'engager dans un tel processus.

La proposition du jardin transfrontalier est présentée à Kehl à cette époque par Strasbourg et une commission franco-allemande est créée par les deux villes. Les administrations communales et les politiques communales restent cependant séparés. Un

planning est établi pour que le projet soit échelonné. Michel Krieger souligne alors déjà la difficulté à mettre en place un projet commun entre deux pays qui sont dans des cadres légaux, administratifs et politiques différents : « L'Europe c'est un bien beau mot mais ça a du mal quand même, parce que juridiquement les espaces sont bien définis. [...] On ne va pas changer les lois pour les envies d'une petite ville de Kehl ou de Strasbourg. ».

La question se pose alors, entre Kehl et Strasbourg, de savoir comment Kehl peut s'inscrire dans un tel projet. La dimension symbolique ne semble pas problématique à traiter, d'autant plus que le projet est aussi lancé aussi pour sa dimension symbolique, en revanche la manière de concrétiser le projet reste une difficulté. La différence de poids (en terme économique, politique et administratif) des deux villes ainsi que la particularité du jardin *transfrontalier* pose des problèmes politiques, administratifs, économiques et techniques pour sa concrétisation.

b) Le Landersgartenshau, un prétexte à la réalisation du jardin transfrontalier

Le Landersgartenshau (traduction personnelle : « festival des jardins ») est une structure qui apparaît en Allemagne autour des années 1970 dans un souci de reconstruction du pays. Il peut être à l'échelle du Land (Landersgartenshau) ou à l'échelle de l'état fédéral (Bundesgartenshau). Le principe est d'initier un développement urbain dans une ville allemande en commençant par un développement paysager. Selon Marc Mimram, architecte de la passerelle du Jardin des Deux Rives qui avait déjà participé à des Landersgartenshau à Stuttgart ou à Postdam, le Landersgartenshau est une politique publique qui invite les municipalités à se poser la question de « comment façonner la ville à partir des jardins ».

La particularité du programme, outre d'être plus qu'un simple festival horticole, se trouve dans son organisation et dans son financement : la ville d'accueil reçoit les festivités durant six mois. Un groupe de travail commun à chaque année vient aider la ville pour son projet ; la ville prend en charge la moitié du budget.

Kehl, soutenue par Strasbourg, pose sa candidature en 1996 pour le Landersgartenshau de 2006. Elle est retenue en 1998 pour celui de 2004. Kehl lance, en association avec Strasbourg, un concours international pour la réalisation d'un jardin transfrontalier dans le but d'accueillir un Landersgartenshau (trois cents équipes de toute l'Europe y répondent). Claire Armbruster précise que ce programme faisait partie du projet du Jardin des Deux Rives : « On pense toujours que le projet c'était le Jardin mais l'aménagement était un prétexte à une fête ».

Durant cette même année 1998, un groupe de réflexion est créé ; il est composé notamment d'historiens, de géographes, d'un paysagiste, d'un spécialiste de l'art contemporain, et d'un représentant du conseil municipal de Strasbourg en la personne de Michel Krieger. Ils définissent les grandes lignes du futur Jardin des Deux Rives. Un des principes, énoncé par Michel Krieger, était de « concevoir un lien entre les deux rives et intégrer le fleuve comme une centralité ». Le Jardin des Deux Rives fut dessiné en 1999 par le paysagiste allemand Rüdiger Brosch.

Strasbourg et Kehl décident de lancer un autre concours pour la réalisation de la passerelle, un concours plus rapide, lancé par les deux collectivités et limité à cinq concurrents invités (trois Allemands et deux Français). La proposition de Marc Mimram est retenue et les travaux de la passerelle débuteront fin 2002, après ralentissement du déroulement du projet par la municipalité de Strasbourg. Michel Krieger explique

pourquoi la proposition de passerelle de Marc Mimram a été retenue : « Ça a été sans doute le miracle du Jardin des Deux Rives, la proposition Mimram, [...] car il a osé proposer deux passerelles à la place d'une. Pourquoi ? C'est que ça a été le seul à vraiment réfléchir à la dimension symbolique du projet et aux particularités de cet espace. »

En 2003, Strasbourg commence à concevoir le programme du Festival des Deux Rives, un programme qu'il a fallu monter rapidement d'après Claire Armbruster : « En un an il a fallu tout imaginer : le concept et les aménagements ! »

Le Jardin des Deux Rives a été financé par les villes de Strasbourg et de Kehl, la Communauté urbaine de Strasbourg, la Région Alsace et le Bade-Wurtemberg (grâce au Landesgartenschau). D'un point de vue politique, Strasbourg change de municipalité en 2001 suite à l'élection de Fabienne Keller à la ville et à la désignation de Robert Grossmann à la présidence de la Communauté Urbaine. Avec la nouvelle municipalité de droite, la coopération avec Kehl, dans le cadre de ce projet tout autant que dans le cadre des autres projets transfrontaliers, est difficile et la réalisation du projet est ralentie. Etant donné la symbolique de ce projet, ce ralentissement de ce projet a étonné les acteurs : « Tout le monde pensait que ce projet ne ferait pas l'objet d'une remise en cause », explique Louis Tissier, directeur du service des espaces verts durant cette période. Marc Mimram nous informe qu'une pression nationale des deux pays a dû jouer sur Strasbourg et Kehl pour relancer la coopération entre les deux villes dans le cadre du projet du Jardin : « On est monté au niveau de la présidence de la République. [...] On c'est moi. »

Le tandem Keller-Grossmann reprend finalement le projet du Jardin des Deux Rives mais le modifie. Il supprime certains aménagements prévus et change d'emplacement la passerelle. S'ajoutent à ces changements quelques soucis de gestion financière ; au final, les coûts dépassent les budgets initiaux, la passerelle à elle seule triple de prix (de 15 millions Deutsch Mark¹ à 22 millions d'euros). Robert Grossman montre que la dimension symbolique de cette passerelle ainsi que celle de la coopération franco-allemande avaient décidé le financement : « Au nom de l'amitié franco-allemande et au nom de ce que disait Monsieur Petry : « le prix ne compte pas, ce qui compte c'est ce qui reste aux générations futures », on a fait cette passerelle »

Malgré tout, grâce à l'engagement de la plupart des acteurs face à un enjeu symbolique d'ampleur nationale et européenne, le Jardin des Deux Rives, sa passerelle et le Festival des Deux Rives ont pu avoir lieu le 23 avril 2004.

Ce projet a été une des étapes du développement de l'axe transfrontalier ouest-est, « Le Jardin des Deux Rives ist ein Teil dieser Entwicklung, nicht der Beginn » (traduction personnelle : « Le Jardin des Deux Rives est une partie de ce développement, pas le commencement. »), confirme Günter Petry. Ce développement s'insère dans un schéma directeur de l'axe débutant au centre ville de Strasbourg jusqu'au centre ville de Kehl. Un projet de ligne de tramway Strasbourg-Kehl ainsi que la construction de nouveaux logements autour du Jardin font partie de ce schéma directeur.

Finalement, le Jardin des Deux Rives est le fruit d'une coopération entre Strasbourg et Kehl, deux villes de poids différents et de pays différents. Cette coopération a été laborieuse de part les difficultés du transfrontalier mais aussi de part les intérêts politiques communaux parfois divergents. Il a été finalement porté par une volonté de créer des liens concrets et symboliques par les pays et par des acteurs communaux. De ce fait, il a pu être mené à terme dans les délais du Festival.

¹ De l'ordre de 7 à 8 millions d'euros

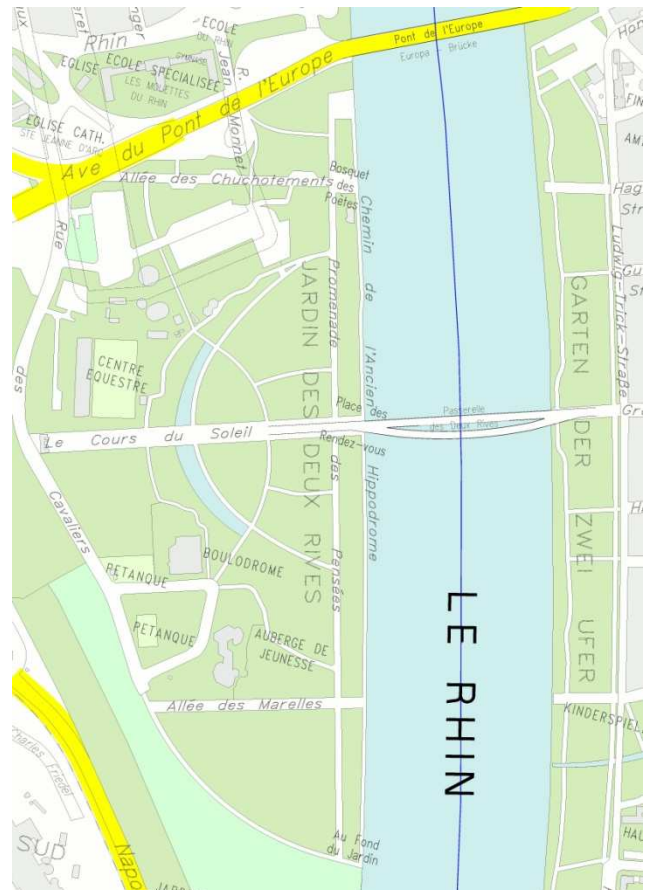
12. Aménagement d'un jardin commun

A l'occasion du concours pour l'aménagement du Jardin des Deux Rives, le bureau d'études allemand de Rüdiger Brosk a été retenu pour le projet du « Jardin du Temps ». Cette proposition, en réponse au critère de « travailler sur le cheminement, le temps, les perceptions de l'espace sonore, etc. » (Michel Krieger), symbolisait le court du temps avec un jardin circulaire, fermé au sud par une passerelle sur le Rhin. Toutefois, cette proposition a été modifiée par la municipalité strasbourgeoise de 2001 : une darse faisant écho à l'Altrhein allemand est supprimée, la passerelle est déplacée au centre du jardin.



Illustration 3 : Projet du « parc du temps » retenu pour le concours du projet transfrontalier dessiné par Rüdiger Brosk

Source : Communauté Urbaine de Strasbourg et ville de Kehl, « Concours européen 1999-Projets », *Le Jardin des Deux Rives et le Festival de l'art du paysage 2004*, décembre 1999, 40p, p. 16



Carte 5 : Plan du Jardin des Deux Rives actuel (réalisé)

Source : Services SIG de la Communauté Urbaine de Strasbourg, avril 2010

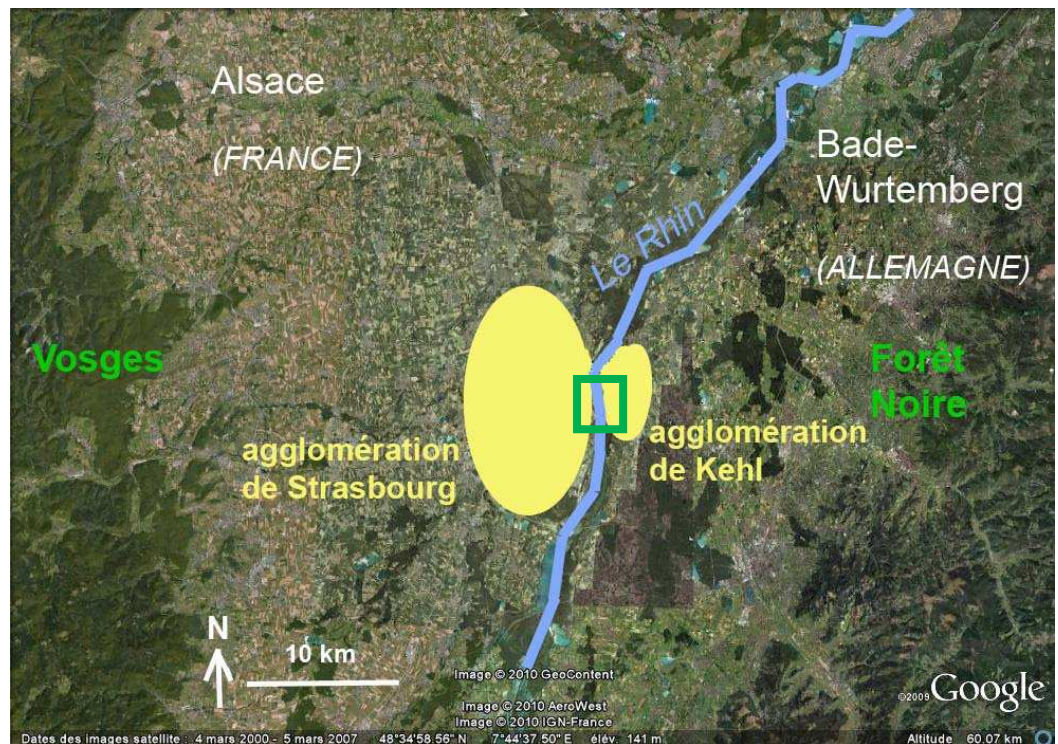
a) Un projet au sein de la vallée rhénane entre deux villes frontalières

Le projet est imaginé au sein de la vallée rhénane entre les Vosges et la Forêt Noire. Il est aménagé sur la frontière franco-allemande entre Strasbourg et Kehl, sur une rive française jusqu'alors délaissée (même si un « Parc du Rhin » peu entretenu et peu fréquenté existait auparavant) et sur une rive allemande historiquement aménagée en « Promenade du Rhin ».

**Photographie 3 : Vue
satellite de la région :
localisation du Jardin
des Deux Rives**

Source : Google maps 2009

L'encadrement vert
situe le projet sur le
Rhin entre Strasbourg
et Kehl et renvoie à la
photographie satellite
agrandie suivante



L'aire urbaine de Strasbourg s'étend vers l'ouest ; des zones portuaires et industrielles importantes ont été développées le long du Rhin. Celle de Kehl, moins étendue, longe le Rhin et la zone portuaire est à l'extrémité nord de la zone d'habitat. L'un des quartiers d'habitat de Strasbourg, le Port du Rhin, se trouve à proximité du Pont du Rhin ; de tous les quartiers de Strasbourg, sa population est la moins grande (environ 1 400 habitants¹). Le Jardin des Deux Rives s'insère au sein de cet environnement d'habitat kehllois et dans la moindre mesure strasbourgeois, de zones portuaires et industrielles et de grands axes tels que le pont ferroviaire et le Pont de l'Europe (reliant les autoroutes française et allemande).

La situation géographique du Jardin, au-delà de la présence de la frontière, a joué un rôle sur la réalisation mais aussi sur la fréquentation et la symbolique. Il s'agit en effet non seulement d'un projet entre deux villes de poids différent et issues de deux pays « qui se connaissent très très bien » (Michel Krieger), mais c'est aussi un projet qui rassemble la population des Vosges à la Forêt Noire². Sa symbolique n'a pas seulement une portée politique (communale surtout, nationale et/ou européenne) mais aussi sociale dans la question du rapport de la population de la vallée rhénane avec le Rhin. Michel Krieger rapproche d'ailleurs le projet du Jardin à l'identité rhénane :

« Parce que ce jardin de Strasbourg et de Kehl n'est pas n'importe quel jardin ; c'est le jardin des deux rives, il veut aborder directement, mais autrement, cette question de l'identité, qui ravage ici les esprits depuis qu'on a inventé les nations. Dans cette région, qui s'est forgé une identité de n'en avoir précisément pas, qui plus que toute autre a une identité de diversité – diversité des langues, les cultures et des religions – un jardin enjambant les deux rives, [...] un jardin posant clairement, en l'intégrant même, la question de la frontière, ce jardin a ici, plus encore qu'ailleurs, du sens. »³

¹ Source : Fabienne Keller, maire de Strasbourg de 2001 à 2008, entretien 09/04/2010

² Source : Marc Mimram, architecte de la passerelle du jardin des Deux Rives, entretien 22/04/2010

³ Krieger Michel, « Le jardin des deux rives, écritures préliminaires », in Krieger Michel *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004, p.37

b) Un jardin aux multiples facettes

Le Jardin s'étend sur 56 hectares et, malgré les dimensions différentes de part et d'autre du Rhin (pour des raisons historiques d'aménagement de la Promenade du Rhin et du Parc du Rhin) et les modifications faites par la municipalité de 2001, l'esprit de garder l'image générale d'un cercle est reprise par l'Altrhein et les murs d'eau (voir 7 sur l'image satellite). Nous prendrons le sens des aiguilles d'une montre, en accord avec le symbole d'horloge donné au Jardin par Rüdiger Brosk, pour présenter les différents aménagements environnant le Jardin ainsi que ceux le composant.

La photographie satellite suivante, agrandie à partir de la précédente, détaille les aménagements au sein du Jardin des Deux Rives et son environnement proche.

Un quartier résidentiel kehllois, l'Insel, borde la partie ouest du Jardin. Cette dernière présente de nombreux peupliers et d'autres grands arbres le long de la promenade. Au sud ouest, une zone de loisirs (piscine, terrain de football, terrains de tennis) se trouve à proximité du Jardin. La promenade du Jardin se poursuit au sud vers un parcours botanique (piéton et cycliste) dans la forêt rhénane le long de la rive ouest. Cette même forêt se retrouve de la source à l'embouchure du Rhin ; il en reste quelques bribes sur la rive est au sud du Jardin.

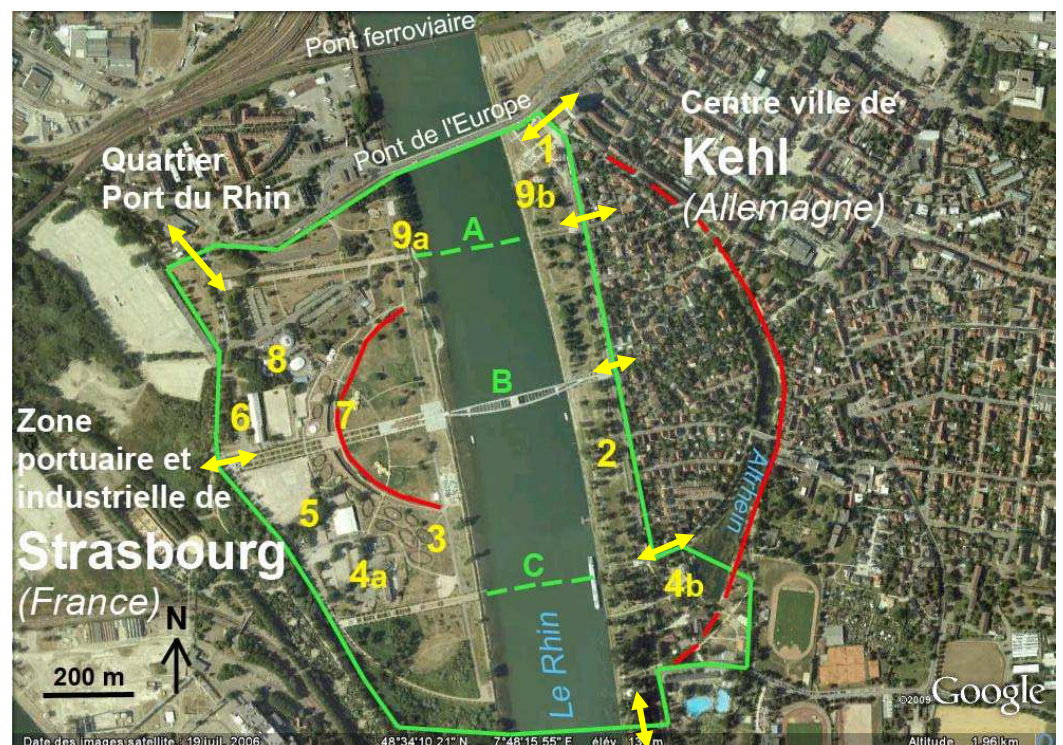
Au sud-est le long du Rhin se trouve la zone industrielle et portuaire de Strasbourg. Le Pont de l'Europe qui ferme le Jardin au nord est prolongé pour rejoindre les autoroutes françaises et allemandes. Cette route nationale (N4) débouche à l'est sur le quartier du Port du Rhin de Strasbourg. Elle permet ensuite de traverser la voie de chemin de fer pour arriver en plein centre ville. Sur l'autre rive, elle longe le centre ville de Kehl à l'est et une zone commerciale au nord. Au nord du pont ferroviaire, les deux rives sont dédiées aux activités portuaires et industrielles.

Illustration 4 : Contexte du Jardin des Deux Rives

Source : Google Earth 2009

Les flèches indiquent les entrées/sorties principales de l'aménagement. Le périmètre du Jardin est en vert.

L'idée du cercle préservée par l'Altrhein et les murs d'eau est surlignée en rouge.



Trois axes principaux structurent le Jardin. L’Axe de la Communication (A), le plus au Nord, présente en particulier un aménagement sur la rive française : des bâtons colorés représentent les drapeaux européens. Deux lieux commémoratifs de la Seconde Guerre Mondiale (9a et 9b) sont aménagés de chaque côté face au Rhin sur cet axe. L’Axe du Mouvement (B), au centre, matérialisé notamment par la passerelle sur le Rhin, relie les deux entrées/sorties principales française et allemande. Du côté français, entre la porte du Jardin et la passerelle, l’allée est aménagée en vagues pour reprendre l’idée du mouvement. L’Axe du Jeu (C), au sud, est dédié à des aires de jeux pour enfants, sur chacune des rives. Une auberge de jeunesse est située à chaque extrémité de cet axe (4a et 4b). Les jeux sur la rive est sont des jeux d’eau pour enfants de tous âges en intégrant la continuité Rhin/Altrhein.

Rive est, la villa Schmitt (1), bâtisse bourgeoise datant de 1914, devenue aujourd’hui une brasserie, offre un lieu de rencontre et de détente.

Des jardins ont été aménagés sur les deux rives à l’occasion du Festival : citons par exemple le chemin biblique (2) ou encore certains jardins éphémères (3). Ces jardins reflètent les cultures des deux pays.

Rive ouest, plusieurs parking sont aménagés à proximité des entrées/sorties, notamment de l’entrée principale ouest (5) où se trouve aussi un centre équestre (6) et un second parking à côté de « Graine de cirque » (8), centre associatif pour l’apprentissage de l’art du cirque aux enfants.

Rive est, un parking est aménagé au nord de la rive est mais beaucoup de stationnements se font dans les rues du quartier résidentiel de Kehl.

Le jardin des Deux Rives est composé de nombreux aménagements créés à l’occasion du Festival des Deux Rives ou Landesgartenschau qui montrent ainsi les cultures horticoles et festives des deux pays. Au-delà de la symbolique du Jardin et de sa situation, ses composants portent également des symboliques particulières et leur diversité permet aussi de jouer sur son potentiel de fréquentation. Les symboliques de ces divers aménagements sont développées dans la partie suivante.

2. Le choix d’un terrain d’étude : les images du Jardin des Deux Rives

Ce PFE se fait en parallèle de deux autres PFE ayant le même thème (l’influence des aménagements transfrontaliers sur les relations socioculturelles franco-allemande) mais des sujets différents. Le choix du terrain d’étude s’est fait en fonction de nos trois objets de recherche : la spécificité de la dimension transfrontalière d’un projet d’aménagement, l’impact d’un aménagement transfrontalier sur les interactions sociales, le rapport entre un aménagement transfrontalier et les représentations sociales. C’est notamment la raison pour laquelle nous avons choisi un projet issu d’une coopération sur plusieurs années et déjà fréquenté par des usagers.

Nous allons détailler pourquoi ce terrain d’étude permet d’interroger le rapport entre l’aménagement transfrontalier et les représentations sociales.

21. Un aménagement transfrontalier franco-allemand

Le terrain d'étude doit être un aménagement transfrontalier. Nous allons voir dans cette partie en quoi le Jardin des Deux Rives remplit bien ce premier critère.

- a) Le Jardin des Deux Rives pour développer les relations entre habitants français et allemands

D'après la définition de l'« aménagement transfrontalier » avancée en première partie, le terrain d'étude doit être un aménagement qui favorise le développement de relations entre les deux côtés de la frontière. De plus, comme nous travaillons sur le lien entre les représentations sociales des habitants et l'aménagement transfrontalier, nous ne nous intéresserons qu'au développement des relations entre habitants des deux rives.

Claire Armbruster nous dit que lors du Festival des Deux Rives, « il y avait des gens qui venaient de 300-400 km parce qu'ils savaient qu'ils allaient pouvoir bénéficier d'un accès à une métropole culturelle ». Le Jardin des Deux Rives est un jardin destiné à accueillir principalement les habitants de Strasbourg et de Kehl et plus largement de France et d'Allemagne ou d'ailleurs. Il est aussi situé sur un axe de déplacement est-ouest qui permet des circulations d'une ville l'autre, d'un pays à l'autre. Par exemple, les gens passent la frontière à cause des différentiels de prix entre les deux pays ou pour le tourisme.

Le Jardin des Deux Rives, de part sa nature de « jardin », pour des raisons de proximité et parce qu'il a été impulsé par les villes de Strasbourg et Kehl, est destiné en premier lieu aux habitants de l'agglomération de Strasbourg et de celle de Kehl. La population de ces deux villes étant déjà liée (amis, transfrontaliers, familles, couples franco-allemands...), le Jardin semble aussi être un lieu où les relations entre habitants de l'est et de l'ouest du Rhin sont favorisées. Il favorise bien des relations entre personnes des deux côtés du Rhin (donc françaises et allemandes), non seulement par sa situation sur le Rhin et dans un axe de flux est-ouest, mais aussi parce qu'il a été conçu pour que toute personne, quelque soit son origine ou sa nationalité, puisse le fréquenter et ait envie de le fréquenter. Par exemple, le Festival des Deux Rives, entre autres animations¹, donne un autre caractère au Jardin, un caractère festif, qui joue sur son attractivité pour tout individu. C'est bien ce que rappelle Claire Armbruster : « *Je pense que ça a favorisé effectivement le passage du Rhin [...]. Pour les gens qui n'avaient pas tellement ce réflexe d'aller en Allemagne ... : le Jardin devait servir à ça d'ailleurs ! [...] Il y a des publics qui sont venus en Allemagne grâce à cela et c'était l'objectif aussi.* »

¹ Actuellement des événements sont organisés au Jardin des Deux Rives comme la Rheinfest (« fête du Rhin »), la fête du vélo ou le pique-nique européen (source : entretien avec André Deppen, directeur du service animation à la Communauté Urbain de Strasbourg, 08/04/2010).

b) Le Jardin des Deux Rives géographiquement transfrontalier franco-allemand

Outre son caractère transfrontalier défini précédemment, le Jardin des Deux Rives est situé, comme nous l'avons vu, sur le Rhin et donc sur la frontière franco-allemande. C'est aussi un projet issu de coopération transfrontalière entre une ville française et une ville allemande. Ainsi, en plus d'être un potentiel de développement des relations (en particulier franco-allemandes), il est un aménagement physiquement transfrontalier entre France et Allemagne.

Parmi ses composants, la passerelle qui passe au dessus du Rhin pour rejoindre les deux rives participe au caractère physique transfrontalier du Jardin. Elle permet aussi des flux transfrontaliers de piétons et de cyclistes qui peuvent en l'empruntant passer d'une rive à l'autre, d'un pays à l'autre. La passerelle à elle seule est un aménagement transfrontalier franco-allemand au sens où nous l'avons défini.

Le Jardin s'étend d'une rive à l'autre ; il s'organise autour du Rhin, en l'intégrant, puisque le principe était de « concevoir un lien entre les rives et intégrer le fleuve comme une centralité » (Michel Krieger). Les différences d'aménagement de chaque rive pourraient inciter les personnes à traverser pour voir ce qui est fait de l'autre côté ; en cela, il favoriserait les flux transfrontaliers et donc développerait les relations franco-allemandes. Faire un jardin présentant des composants divers de chaque côté et qui s'étend sur les deux rives donne en soi le caractère transfrontalier à cet aménagement.

Le caractère franco-allemand du Jardin des Deux Rives se retrouve dans toutes ses dimensions. Il se retrouve avant tout dans ses dimensions géographiques et historiques qui le localisent sur la frontière franco-allemande, frontière au passé (et au présent) complexe. Il se retrouve dans sa dimension politique ensuite puisqu'il est à l'initiative de deux villes, l'une française, l'autre allemande, et qu'il est le fruit de cette volonté politique pour sa réalisation. La dimension technique du Jardin porte aussi ce caractère ; d'abord parce qu'il a été réalisé par les services techniques, bureaux d'études et professionnels français et allemands, ensuite parce qu'il est l'objet d'une coordination entre les techniques françaises et allemandes différentes pour aboutir à un projet cohérent. Enfin parce que l'organisation des composants du Jardin diffèrent selon la rive française et la rive allemande. Pour finir, il se retrouve dans sa dimension sociale puisqu'il est lieu de présence de Français et d'Allemands et qu'il porte principalement la symbolique de la réconciliation franco-allemande : Michel Krieger appuie cette volonté symbolique :

« Ce jardin sera un lieu de réconciliation : la réconciliation entre deux peuples, deux cultures, la réconciliation de ces deux peuples avec leur identité, mais non pas une identité d'enfermement, mais bel et bien cette identité d'ouverture qui a fait le rayonnement de la vallée rhénane. »¹

¹ Krieger Michel, « Le jardin des deux rives, écritures préliminaires », in Krieger Michel *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004, p. 24-25

22. Les représentations en lien avec le Jardin des Deux Rives

Robert Grossmann, président de la CUS de 2001 à 2008, donne une représentation du Jardin : « C'est avant tout une symbolique de l'amitié franco-allemande ». Le symbole de l'amitié franco-allemande est lié à celle de la réconciliation franco-allemande par la question de la mémoire. Dans un processus de rapprochement, la réconciliation précède l'amitié. La réconciliation comme un processus à long terme voire continu n'est jamais « faite et plus à faire », c'est une sorte d'équilibre, de consensus, à atteindre progressivement et à préserver. La Jardin des Deux Rives concrétise la marche de la réconciliation franco-allemande vers une amitié franco-allemande plus solide encore.

En plus de la dimension symbolique de l'amitié franco-allemande et, en ce sens aussi, de la construction européenne, il s'agit du premier projet sur cette frontière qui n'a pas de nécessité fonctionnelle (contrairement aux ponts autoroutiers et ferroviaires) : il n'est pas conçu pour répondre à un besoin de circulation, même s'il la rend possible pour les transports doux. Ce projet est avant tout un aménagement d'agrément. Cet aspect, qui se retrouve dans l'idée du jardin et dans celle de la passerelle reliant les deux rives, donne à la dimension symbolique de l'aménagement une valeur d'autant plus forte ; Marc Mimram insiste sur ce point : « C'est un caractère (de la passerelle) non nécessaire donc sa valeur symbolique est d'autant plus grande »

Les représentations sociales consistent à un ensemble d'images hiérarchisées, avec une image centrale et plusieurs éléments qui se rapportent à cette image principale. C'est pourquoi nous étudierons quelles images parmi celles portées et apportées par le Jardin sont perçues par les habitants, laquelle est principale, lesquelles sont communes ou fréquentes et leur hiérarchisation par les habitants.

Nous nous intéresserons dans cette partie aux images de l'aménagement transfrontalier ainsi qu'à leur hiérarchisation. Nous faisons l'hypothèse que le Jardin des Deux Rives, en tant qu'aménagement transfrontalier, a une dimension symbolique plurielle en termes d'éléments et en termes d'échelles, ce qui rend plus difficile notre travail. Malgré les nuances que pourrait apporter la frontière, l'image du Jardin aurait peut-être des éléments communs aux habitants des deux rives :

« Une fusion qui rendrait indifférenciée les sociétés des deux rives est illusoire. Le pari d'une nouvelle culture par la confluence des représentations et des conceptions vaut peut-être d'être tentée. Construire un jardin sur deux rives, c'est bâtir un pont qui n'efface pas l'histoire et les clivages mais permet peut-être d'envisager de les dépasser. Pour inventer une nouvelle histoire, plus commune peut-être. »¹

Pour identifier ces images portées par le Jardin des Deux Rives, nous nous sommes basés sur une analyse bibliographique mais aussi sur des entretiens réalisés avec les acteurs du projet (voir annexe).

¹ Kleinschmager Richard, « Les contributions des experts, A propos d'un Jardin sur Deux Rives » in Krieger Michel, *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004, p. 93

a) La symbolique politique européenne : un lieu commun

La construction européenne est liée à la pacification des relations franco-allemandes. La symbolique européenne que porte le Jardin des Deux Rives se retrouve dans la concrétisation de ce projet, au même titre que la symbolique de l'amitié ou la réconciliation franco-allemande.

Concrétiser un projet sur la frontière franco-allemande c'est, symboliquement, considérer la frontière intra-européenne comme un trait d'union ; et comme ce projet est spécifiquement sur une des premières frontières intra Communauté Européenne, réaliser le challenge du Jardin des Deux Rives devient symboliquement une première preuve de l'affranchissement des frontières intra-européennes après la création de l'espace Schengen et le passage à l'euro. L'espace Schengen permet la libre circulation des biens et des personnes et l'euro instaure une monnaie commune ; ces deux étapes facilitent les flux et atténue la notion séparatrice des frontières intra-communautaire. Le Jardin des Deux Rives atténue aussi cette notion séparatrice puisqu'il offre un aménagement d'agrément commun, ce que Michel Krieger promeut : « Le Jardin des Deux Rives c'était un laboratoire de ce qui peut se faire au niveau des territoires de citoyens européens. »

D'autre part, Strasbourg est le siège de plusieurs institutions européennes et tente de maintenir sa place de capitale européenne. Kehl est elle aussi le siège de certaines institutions européennes comme Infobest (instance d'information et de conseils pour les questions transfrontalières concernant la France, l'Allemagne et/ou la Suisse¹). Le siège de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, devenu Groupement Européen de Coopération Territoriale, est localisé à Strasbourg et son secrétariat est basé à Kehl. La dimension européenne de ces deux villes et leur coopération est à la fois une base et une illustration de la symbolique européenne du Jardin des Deux Rives.

Le Jardin des Deux Rives accueille des fêtes et des inaugurations d'échelle européenne. Par exemple, lorsque le TGV Est est arrivé à Strasbourg (le réseau se poursuit en Allemagne), il a été inauguré au Jardin des Deux Rives pour marquer symboliquement le passage plus rapide de la France à l'Allemagne. Un autre exemple est celui de la fête de l'Europe qui est organisée au sein du Jardin des Deux Rives pour célébrer l'anniversaire de la Déclaration Schumann de 1950, acte fondateur de l'Union Européenne.

La symbolique politique du Jardin des Deux Rives ne s'arrête pas à sa dimension européenne. Il a accueilli par exemple en 2009 le rassemblement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Angela Merkel (chancelière allemande) et Nicolas Sarkozy (président français) se sont rencontrés au milieu de la passerelle après être arrivés chacun par une rive. Une photographie, sur laquelle sont représentés tous les chefs d'Etats avec le couple franco-allemand au centre et en arrière plan la passerelle, a été publiée dans les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA), presse locale alsacienne, en avril 2009.

¹ Source : <http://www.infobest.eu/>



Photographie 4 : Sommet de l'OTAN sur la passerelle du Jardin des Deux Rives

Source :

Bach Christian, « Les deux faces d'un sommet », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 5 avril 2009

Christophe Kieffer, conseiller technique du cabinet de Mme Keller et M Grossmann de 2001 à 2008, place d'ailleurs le Jardin des Deux Rives au même titre que d'autres aménagements symboliques de Strasbourg : « La dimension symbolique est réelle. Elle fait partie des objets symboliques, comme la cathédrale, comme le Parlement, ... »

Cette photographie du sommet de l'OTAN sur la passerelle n'a pas pour seul objectif de montrer un symbole politique, auquel cas les représentants auraient pu tout aussi bien se réunir à une des institutions européennes par exemple. Mais le message envoyé par ce rassemblement sur la passerelle est aussi de montrer que ces représentants partagent la volonté d'appréhender le monde en suivant des directions communes, d'après ce que Marc Mimram interprète :

« La fête de l'OTAN, il se sont réunis sur le pont : cette mise en scène un peu saugrenue montre à quel point un ouvrage peut devenir symbolique. Ils partagent la même vision positive de la société et la même vision négative du monde. Ce n'est pas angélique seulement, ce n'est pas l'OTAN qui se réunit ... ce n'est pas juste un acte symbolique imposé, c'est aussi un acte symbolique partagé. »

b) Un Jardin, le Rhin, la frontière : un aménagement « transrhénan »

En plus de la symbolique amenée par les politiques au Jardin des Deux Rives, d'autres symboliques sont portées par ce projet.

Créer un jardin entre ces deux villes, sur la frontière, n'est pas réaliser n'importe quel projet transfrontalier. Cette idée de jardin ramène, d'après Michel Krieger, au jardin de la Création du monde :

« L'idée du jardin tout simplement parce que le jardin ça mène au jardin de la Création du monde. [...] Et le Jardin des Deux Rives parce qu'au milieu il y a le fleuve, le Rhin, qui avant a été par la volonté des hommes une frontière alors qu'il est là depuis des années et qu'il n'a pas toujours été une frontière. »

Réaliser un jardin sur cette frontière symbolise la création d'un espace nouveau, d'un espace à partir duquel il est possible de démarrer un monde nouveau, « créer un espace de citoyenneté européenne » (Michel Krieger).

La notion de jardin se différencie de celle du parc par la notion d'ordre et de possibilité de changements selon Michel Krieger, « le jardin évoque d'avantage le devenir, ce qu'on y cultive »¹

Pouvoir transformer l'aménagement et pouvoir y créer quelque chose a été mis en avant dans l'idée de créer un jardin.

De plus, ce jardin est excentré des habitations et aménagements urbains de Strasbourg. Il se trouve au sein d'un projet de développement urbain transfrontalier ouest-est (nouvelle ligne de tram, construction d'habitations, nouvelles voies, etc.). Ainsi, avoir réalisé un jardin avant tout aménagement urbain sur cet axe de développement transfrontalier

¹Krieger Michel, « Pourquoi le Jardin des Deux Rives » in Krieger Michel, *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004, p.31

renvoie à l'image et à la vocation du Landesgartenschau de créer de l'urbain à partir de l'art du paysage.

Le nom « Jardin des Deux Rives » symbolise le caractère nouveau de cet aménagement ainsi que la possibilité de le transformer. Il est repris officiellement en français par le maire de Kehl, Günter Petry. La bibliographie allemande reprend le nom traduit littéralement en allemand : « Der Garten der Zwei Ufer ». Cela donne officiellement l'image d'un jardin commun jusque dans l'appellation.

« Nommer un lieu ne confère pas seulement une identité, une qualité ou une fonction à ce lieu. Il s'agit d'un acte premier originaire symbolique où se loge un principe, celui des possibles et un pouvoir, celui de la mise en forme d'un monde, un monde possible, vraisemblable et, plus encore, souhaitable parce qu'il a été ardemment souhaité, désiré. Le projet du Jardin des Deux Rives rêve d'un tel acte, d'une telle parole. »¹

Le Rhin est le cœur du Jardin des Deux Rives. Le Rhin se trouve géographiquement au centre du Jardin des Deux Rives, mais le Jardin lui-même est organisé de façon à renforcer la centralité du fleuve.

D'abord, le Rhin est un axe géographique (sud-nord), image renforcée par les trois axes principaux du Jardin. L'eau du Rhin est reprise dans les aménagements des murs d'eau (rive ouest) et de l'air de jeux aquatiques (rive est). L'aspect « nature » du jardin correspond à l'écologie liée au fleuve. Ensuite, le Rhin est un important axe (historique) de communication, idée reprise à l'échelle du Jardin avec l'Axe de la Communication. Il a, comme le Rhin, une dimension européenne avec les « drapeaux » européens et un rapport à la mémoire de la région avec les plaques commémoratives. La circulation sur le Rhin est reprise par l'Axe du Mouvement du Jardin. Enfin, la notion de la frontière perçue comme liaison entre les deux pays se retrouve dans les aménagements différents sur les deux rives mais complémentaires (par exemple, l'aire de jeu de la rive ouest ne s'adresse pas à la même tranche d'âge de celle de la rive est). La frontière vue par son caractère séparateur peut se refléter par la présence d'une clôture sur la rive ouest autour du Jardin en parallèle avec la fermeture de la passerelle rive est.

Tableau 2 : Correspondance d'images du Rhin reprises et renforcées par le Jardin

Images du Rhin	Aménagements échos du Rhin dans le Jardin
Axe géographique	Trois axes principaux
Eau	Murs d'eau, jeux d'eau
Corridor écologique, forêt rhénane, fleuve sauvage canalisé	Espaces verts, arbres, jardins
Axe de communication (culturelle, religieuse, économique, etc.)	Axe de la Communication (poteaux-drapeaux européens, plaques commémoratives)
Courant, flux	Axe du Mouvement (vagues en terre, passerelle)
Frontière-liaison	Complémentarité des différents aménagements sur les deux rives
Frontière-barrière	Clôture du jardin rive française (passerelle fermée rive allemande pour coordonner)

¹ Nys Philippe, « « Le Jardin des Deux Rives » : un nom », in CUS et Kehl, *Le Jardin des Deux Rives, Garten der Zwei Ufer & Landesgartenschau 2004, Festival de l'art du paysage 2004 Concours européen 1999, Projets*, décembre 2009, (40p), p8

L'idée de créer un jardin est issue de la volonté de faire un travail de sensibilisation par rapport à la frontière et au Rhin. Jurgen Rauch explique que l'aspect psychologique de la frontière en tant que barrière a voulu être traité dans ce projet : « Depuis que le Rhin est une frontière, l'autre côté est considéré comme la fin du monde, pas seulement la fin d'un territoire [...] ; notre idée était que le Rhin n'était pas au bord ou à la fin de quelque chose, mais au milieu ».

Le Rhin porte une symbolique de séparation du fait que ce soit la frontière. Il a été un vecteur culturel pendant la période de l'humanisme rhénan ou encore pour les pensées religieuses par exemple ; il est aussi une voie de navigation très importante en Europe, sans compter son caractère de corridor écologique. Le Rhin est en fait d'abord un axe de communication et de développement et, en ce sens, un lien plus qu'un élément séparateur : « Ce qu'il faut retenir ; ce qui, dès l'origine, éclaire d'un trait lumineux le destin du Rhin : c'est que l'homme, souverain assembleur des fleuves, a forgé celui-là de vals et de torrents pour qu'il soit non pas une barrière mais un chemin. Un lien, non un fossé »¹

Le Rhin est considéré comme une frontière certes depuis l'époque des Romains qui l'estimaient comme étant la séparation Civilisés/Barbares mais il a, par la suite, alternativement été frontière entre Etats puis fleuve intra-national (en particulier lorsque l'Alsace était incorporée à l'Allemagne). Cette dualité Rhin-frontière/Rhin-trait d'union est issu sans doute de l'histoire ; le Rhin était tantôt german, tantôt frontière d'Etat. Cette alternance a plutôt été le fruit des pressions politiques, « car cette doctrine du Rhin frontière d'Allemagne, n'était-ce pas le titre de créance des Français pour revendiquer la rive gauche ? »²

Les acteurs politiques de Strasbourg eux-mêmes ont un point de vue qui diffère sur la question du Rhin-frontière. Robert Grossmann soutient que « depuis les origines, le Rhin était une frontière » en faisant référence à l'époque des Romains. Emmanuel Vallens, conseiller technique chargé de la coopération transfrontalière au cabinet de l'actuel maire de Strasbourg, au contraire, estime que l'« on retrouve ce qui n'aurait jamais dû cesser d'être ; au XXème siècle, on a créé une frontière qui n'existait pas », sans doute parce qu'à la fin du XIXème siècle, l'Alsace était allemande.

Quoiqu'il en soit, les intentions données aux Jardin des Deux Rives en mettant au cœur le Rhin sont de dépasser le « front psychologique » dont parle Michel Krieger en effaçant des esprits l'association de la frontière séparatrice au Rhin. D'abord, un manque de ponts sur le Rhin est évoqué par Fabienne Keller : « il y a moins de ponts en Alsace (sur le Rhin) que dans Cologne ! On a toujours été ennemis ». En effet pendant les guerres les ponts sur le Rhin ont été des cibles prioritaires et encore aujourd'hui tous les ponts ne sont pas reconstruits. Ensuite, Jurgen Rauch souligne les difficultés techniques et financières : « ici chaque projet transfrontalier est cher à cause du Rhin ». Le Rhin est un fleuve qui a été canalisé depuis une centaine d'années mais qui garde une largeur et un courant tels que les aménagements sur le Rhin sont plus coûteux que des aménagements transfrontaliers terrestres. Bien que ces arguments accentuent le caractère séparateur du Rhin, Robert Grossmann pense que « c'est aussi une frontière qui est facilement franchissable aujourd'hui ». Les techniques de construction et les moyens de financement évoluent et des ponts existent tout de même sur le Rhin, mais Robert Grossmann nous amène à supposer que l'effacement de la frontière psychologique du Rhin semble avancé.

Selon Christel Schumm de l'association Garten//Jardin, l'approche de la frontière et du Rhin est différente dans le langage : « Le terme français c'est plus « transfrontalier »

¹ Febvre Lucien, *Le Rhin, Histoire, mythes et réalités*, Lonrai, PERRIN, août 1997, p 74-75

² Ibid, p 226

mais le terme allemand c'est plus « transrhénan ». Et ça fait la différence ; parce que les Français gardent les frontières bien serrées et pour nous c'est transrhénan [...] ; et c'est une façon de penser différente. » Le terme « transrhénan » porte sans doute mieux la symbolique que les acteurs ont voulu donné à ce projet. « Transfrontalier » est un vocabulaire qui, selon elle, renvoie à « passer une limite » alors que « transrhénan » renvoie plutôt à « passer le Rhin ». Dans la façon de comprendre le mot, « transrhénan » est peut-être plus neutre vis-à-vis de la frontière : il n'est pas question de savoir s'il existe un rapport entre le Rhin et la frontière, l'important est de passer un fleuve. « Transfrontalier » met en avant le fleuve en tant que frontière, caractéristique qui ne compte pas (parce qu'elle ne transparait pas) dans « transrhénan ». Comme le Jardin a été voulu commun aux deux rives par les politiques et les concepteurs, le projet est plutôt à qualifier de « transrhénan ».

Le terme « transrhénan » définit le Rhin comme élément de repère de la vallée rhénane qui participe à l'évolution des représentations sociales et à l'évolution d'une identité territoriale. La population rhénane n'est pas seulement liée par son histoire complexe ; le Rhin, repère commun de la vallée, est un élément auquel une identité rhénane a pu se rattacher quelque soit la période de l'histoire et plus particulièrement aujourd'hui : « Cette frontière, qui en définitive n'est naturelle qu'artificiellement, a forgé une identité et une sensibilité rhénane tout aussi particulières que prégnantes. »¹

Le Rhin est indiscutablement une frontière d'Etat (français et allemand) c'est-à-dire une frontière politique. Mais si le Rhin est vecteur d'une identité rhénane, ou du moins de représentations sociales dites « rhénanes », parce qu'il est un élément de repère commun aux populations des deux rives, il pourrait alors aussi être un lieu de rencontre de ces deux populations :

Photographie 5: La rive gauche du Rhin au Jardin des Deux Rives : un paysage dégagé

Réalisation personnelle
17/04/2010



« Le Rhin, comme le Danube, relie, fait circuler et délimite... Si les frontières, géographiques ou symboliques, nationales, religieuses, ethniques ou communautaires, intérieures ou extérieures permettent l'expression d'une identité et donnent la capacité d'autonomie, elles permettent aussi à chacun de découvrir l'autre et, par conséquent, de se découvrir, comme l'avait déjà remarqué Heidegger en écrivant que 'le chemin de moi à moi passe par l'Autre'. »². Le Jardin des Deux Rives en serait le support.

¹ Krieger Michel, « Le jardin des deux rives, écritures préliminaires », in Krieger Michel *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004, p.48

² Ibid.

Au-delà de la question de la frontière, le Rhin transporte d'autres images. Avant sa canalisation à la fin du XIX^e siècle le Rhin avait de nombreux bras (dont l'un se retrouve aujourd'hui dans l'Altrhein) qui participaient au caractère indomptable et immense du Rhin. « Il faut attendre le XIX^e siècle pour la réalisation de grands travaux de régularisation d'après les plans de l'ingénieur badois Tulla »¹, Il s'agit déjà du « plus grand après le Danube des cours d'eau européens »², ce qui exprime ses dimensions importantes. Mais plus que ses dimensions, les auteurs comme les acteurs politiques lui donnent une image de puissance et de grandeur : « le puissant fleuve tendant sa trajectoire des Alpes à la mer »³ ou encore « Le Rhin [...] : trait d'union colossale entre la mer du Nord et les mers asiatiques »⁴. Le Rhin a ses humeurs : « Le fleuve gronde avec des intensités variables selon les saisons »⁵. Robert Grossmann va jusqu'à lui donner une image mythique : « Pour moi le Rhin a toujours été mythique, quelque chose de fort, de beau ... le Rhin est avant tout un fleuve extrêmement fort au sein de l'Europe. » ; et Fabienne Keller extrapole ses dimensions : « C'est presque la mer ! »

c) La symbolique de la passerelle

Créer une passerelle ou un pont revient avant tout à créer un nouveau passage sur le Rhin, une nouvelle possibilité de passer d'une rive à l'autre. Construire un passage à double sens revient à accepter qu'un flux se développe dans les deux sens : cette passerelle est une ouverture. En ce sens, la construction de cette passerelle symbolise l'acceptation de créer un lien de plus entre les deux rives. Fabienne Keller évoquait le manque de ponts sur le Rhin en faisant référence aux périodes (de guerres) de destruction des ponts. En réponse à cette remarque, Marc Mimram explique en quoi la construction d'une passerelle s'inscrit dans la création de liens inter-rives, tout comme la destruction des ponts symbolisait aussi la destruction de ces liens : « Détruire c'est détruire aussi les liens symboliques. Et là, c'est la construction d'un lien symbolique donc c'est très important de ce point de vue là. »

Cette passerelle est tout de même un pont sur le Rhin. Elle rappelle ainsi l'histoire de l'Europe des ponts. Construire un pont sur la frontière franco-allemande renforce la symbolique de la liaison entre la France et l'Allemagne au même titre que tout autre pont sur le Rhin : « C'est en l'an 842 que l'on situe traditionnellement l'apparition en tant que langues, du français et de l'allemand, par signature du double texte du Serment de Strasbourg. Depuis, cette ville et la région qui l'entoure, furent en même temps un territoire de rencontre et de conflits cadencés, au gré de la construction et de la destruction des ponts »⁶

La passerelle est installée à l'endroit où les militaires américains avaient aménagé un pont flottant pour traverser quand tous les ponts avaient été détruits : « On s'est installé à l'endroit où il paraissait logique de s'installer ». La forme légère de la passerelle ne rappelle pas les ouvrages militaires. Cependant, en tant que liaison symbolique des deux rives, ce que faisait le pont militaire, sa situation fait appel à la mémoire et à l'histoire

¹ Livet Georges, « Les sollicitations géographiques », in Livet Georges, Marx Roland, Petry François, Rapp Francis, Vogler Bernard, *Histoire de Strasbourg*, Toulouse, Privat/DNA (Christian Baechler), mai 1987, p. 26

² Febvre Lucien, *Le Rhin, Histoire, mythes et réalités*, Lonrai, PERRIN, août 1997, p. 76

³ Ibid, p. 149

⁴ Ibid, p. 235

⁵ Kleinschmager Richard, « A propos d'un Jardin sur Deux Rives du Rhin », in Krieger Michel, *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004, p. 91

⁶ Krieger Michel, « Le jardin des deux rives, écritures préliminaires », in Krieger Michel *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004, p. 47

de la région : « dans sa fragilité apparente, et parce qu'elle échappe à la rigidité du béton, elle est lestée d'espoir. Elle se doit d'assumer la tension créatrice entre la mémoire de l'innommable et la vocation d'une Europe riche de sa culture plurielle, ouverte sur le grand large. »¹ Sa forme est élancée vers le ciel et semblerait tirer un poids vers le haut : la mémoire d'un lourd passé vers un avenir européen.

La passerelle relie les deux rives du Rhin, avec les images symboliques que cela suppose développées ci-dessus. La passerelle présente en fait deux cheminements ; l'une rectiligne, l'autre courbe ; l'une à surface plane, l'autre avec des escaliers. La passerelle arrive à deux endroits différents sur chaque rive.



**Photographie 6 : La passerelle
vue de la rive gauche : deux
passages possibles.**
Réalisation personnelle, mars 2010

Cette particularité de la passerelle provient de la spécificité du territoire. Lorsque le Rhin est en période de crue, il inonde la rive droite. Ceci explique la présence d'une digue entre le Jardin des Deux Rives et l'Insel, le quartier de Kehl, alors qu'il n'y en a pas sur la rive gauche. La passerelle permet de traverser d'une rive à l'autre quelque soit la saison. La passerelle courte et rectiligne prend racine à la limite de la terre et de l'eau alors que la longue et courbe s'appuie sur la digue. La traversée est possible en toute saison et lorsque la rive est inondée, la passerelle relie l'eau et la terre.

Par ailleurs, la passerelle n'est pas un pont autoroutier ni ferroviaire, c'est une passerelle pour déplacements doux. Elle renvoie l'image de la facilité de passer de France en Allemagne, d'Allemagne en France, de franchir le Rhin puisque cela peut se

¹ Michel Krieger, Le jardin des deux rives, écritures préliminaires issu de « Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl », dir. Michel Krieger, novembre 2004, Bischheim, p.61



Illustration 5 : Bande de Möbius

Source :

<http://www.larousse.fr/en/cyclopedie/data/images/1>

faire à pied ou en vélo en quelques minutes. Certes la largeur du Rhin a été minimisée à cet endroit lors de sa canalisation (il fait environ 300m de large) mais les transports doux supposent une facilité d'accès en terme de temps et en terme d'effort.

La passerelle, puisqu'elle s'adresse à des piétons et cyclistes, par sa forme, par sa double passerelle, a un côté ludique. Elle revêt une dimension de loisir et de plaisir. Sa forme qui ressemble à une bande de Möbius donne aussi cette image. La passerelle n'est pas

construite dans un contexte de besoins de circulation, contrairement au Pont de l'Europe par exemple. Cela ne fait qu'amplifier sa symbolique, entre autre ludique : « En plus, il introduit la notion de la promenade, de la perte de temps, on n'est pas là uniquement pour résoudre une question, [...] on peut proposer autre chose qui fasse partie de ce moment où l'on part ailleurs sans avoir de destination. » (Michel Krieger)



Photographie 7 : La passerelle en forme de bande de Möbius

Réalisation personnelle, 07/04/2010

La passerelle présente un autre élément particulier : une plateforme centrale. Cette plateforme relie les deux passages au centre de la passerelle, au dessus du Rhin. Elle représente physiquement et symboliquement un lieu de rencontre commun sur la frontière, un lieu de rassemblement, d'union qui se fait au dessus du Rhin : « Cette place [...] devient un lieu où tout se mélange : on ne sait plus qui est allemand et qui est français ; il met en évidence toute la dimension symbolique de ce projet » (Michel Krieger). C'est un symbole du Rhin comme trait d'union.

**Photographie 8 : La plateforme
de la passerelle du Jardin des
Deux Rives sur le Rhin**
Réalisation personnelle 17/04/2010



En plus de cet aspect, la plateforme permet d'apprécier le paysage, ce que permet une passerelle de transports doux plus adaptée à la promenade. La vue sur le Rhin est ouverte sur le passage des bateaux, la végétation, les rives, le Jardin. Le côté symbolique du lieu de rencontre commun est favorisé par l'image que la plateforme offre : c'est un paysage commun, le Rhin, à partager.

Un aspect reste cependant en suspens pour cette passerelle : elle n'a pas de nom. Certains l'appelle « passerelle Mimram », d'autres la « passerelle des Deux Rives ». Dans le premier cas, elle prend le nom de son concepteur ; dans le second cas, le nom vient de celui du Jardin des Deux Rives.

L'architecte, Marc Mimram, avait proposé de l'appeler la « passerelle Sigmund Freud » en hommage à un texte qu'il avait écrit sur le Rhin, lors de son passage à la frontière franco-allemande en 1938 : « je quitte l'Allemagne pour mourir en liberté à l'étranger ».¹

Le Jardin des Deux Rives, entre Strasbourg et Kehl, entre la France et l'Allemagne, sur le Rhin, s'inscrit dans plusieurs échelles : dimension locale (villes), dimension transfrontalière, dimension européenne.

Les images qu'il porte grâce à ses concepteurs, à ses porteurs de projet et à sa situation géographique et paysagère sont diversifiées et liées les unes aux autres. Le Jardin des Deux Rives est un aménagement transfrontalier grâce au Rhin en tant que frontière et à la passerelle en tant qu'aménagement transfrontalier. Il a également une dimension politique car le Rhin est une frontière d'Etats, tout comme il a une dimension sociale parce que le Rhin délimite deux populations (française et allemande) même s'il semble pouvoir aussi être vecteur d'éléments communs au sein des représentations sociales. Le paysage du Jardin est lié à celui de la passerelle et à celui du Rhin.

¹ Mimram Marc, *Passerelle Strasbourg-Kehl : [km 292.950], Fussgängerbrücke Kehl-Strasbourg*, Canéjan, 2004, p. 11

3. Méthode d'analyse : entretiens auprès des habitants des agglomérations strasbourgeoise et kheloise

La question à laquelle nous tentons de répondre en réalisant ces entretiens est : quel rapport entre les aménagements transfrontaliers et les représentations sociales ? Plus précisément, quelles images les habitants de Kehl et de Strasbourg ont du Jardin des Deux Rives. Nous étudions comment les habitants kehlais et strasbourgeois perçoivent cet aménagement transfrontalier et quelles images du Jardin des Deux Rives ont contribué à la perception de l'aménagement. Nous posons l'hypothèse que le Jardin des Deux Rives contribue à forger des représentations symboliques plus hybrides des habitants des deux rives.

Dix huit personnes habitant au sein de l'agglomération de Strasbourg ou de celle de Kehl ont été entretenues entre le 3 avril et le 19 avril 2010. Les personnes sont entretenues en français ; huit personnes entretenues sont de nationalité allemande mais parlent couramment le français. Pour certaines précisions de vocabulaire, l'entretien est traduit en allemand. Une des personnes a répondu à l'entretien par téléphone.

Les entretiens se déroulent en quatre parties : la méthode se décline en quatre approches. Il est d'abord demandé à la personne entretenue de représenter un dessin du Jardin des Deux Rives. Nous obtenons ainsi une sorte de carte des habitants. Nous leur montrons ensuite une série de photographies du Jardin des Deux Rives puis deux séries de mots en rapport le Jardin. Nous terminons par des questions sur la fréquentation du Jardin, la frontière, les lieux d'habitation et en rapport avec des données sociodémographiques. Ces quatre approches sont complémentaires : des éléments peuvent apparaître au cours de l'entretien et selon l'approche et les contradictions sont aussi à noter.

31. Deux approches visuelles

Pour le premier exercice nous invitons la personne interrogée à donner son image du Jardin des Deux Rives. Pour le second exercice, nous proposons des images du Jardin des Deux Rives ; nous observons dans un premier temps les éléments de repère qui sont cités et dans un second temps nous les comparons avec ceux du premier exercice. Nous cherchons avec ces deux premières approches les points de repères des habitants dans le Jardin.

a) Carte mentale

Dans un premier temps, il est demandé aux personnes entretenues de faire une carte mentale du Jardin des Deux Rives en leur donnant comme consigne de dessiner le Jardin des Deux Rives et d'expliquer, en même temps, ce qu'ils dessinent et pourquoi ils le dessinent.

Cet exercice vise à transcrire sur le papier leur vision de cet aménagement dans leur esprit. Cela fait donc appel soit à leurs souvenirs de leurs moments vécus dans ce Jardin, soit à ce qu'ils ont pu entendre ou voir de ce Jardin sans nécessairement y avoir été. Dans les deux cas, l'exercice permet d'obtenir les principaux éléments de l'image que la personne entretenue a du Jardin des Deux Rives ; elle met ainsi en avant ce qui est

important pour elle dans ce Jardin, que ce soit parce qu'elle a pratiqué l'espace ou parce que certains éléments l'ont marquée. Il s'agit bien de capter des images idéelles. Comme il leur est demandé d'expliquer ce qu'elles dessinent, la hiérarchie des éléments est exploitée et permet de noter les points de repère au sein du Jardin.

Nous tentons principalement d'en ressortir les raisons symboliques s'il y en a, dans le cas contraire, les raisons de pratique (qui participent aussi à la formation des représentations sociales de cet aménagement et sont donc aussi intéressantes à observer).

La limite de cet exercice est qu'il est possible que les personnes interrogées ne sachent pas vraiment quoi dessiner. Cependant, le Jardin des Deux Rives semble être un aménagement plutôt connu par la population locale, elles devraient avoir quelques éléments connus du Jardin à dessiner.

b) Série de photographies

Dans un second temps, la personne entretenue est mise face à une série de quatorze photographies du Jardin des Deux Rives et de son environnement, exercice semi-directif. Les photographies sont montrées une à une, sans titre, avec pour première consigne de dire ce à quoi fait penser la photographie. Ensuite, à chaque photographie, il est demandé de préciser quel côté du Rhin est représenté. Enfin, après le défilement des quatorze photographies, il est demandé de choisir une seule photographie qui, selon elle, représente le mieux le Jardin des Deux Rives et de justifier ce choix.

Après l'exercice de demander quelle(s) image(s) la personne a de l'aménagement transfrontalier, ce deuxième exercice propose le cheminement inverse : la personne est mise en présence d'une image du terrain étudié et doit donner son avis, ses impressions, ce qu'elle voit et ce qu'elle en retire.

La deuxième consigne vise à préciser la représentation que la personne interrogée a de la frontière entre la France et l'Allemagne. Nous cherchons à vérifier si l'image du Jardin est la même pour les habitants de chaque rive du Rhin.

Enfin, la troisième consigne donne les éléments principaux que la personne associe au Jardin, ceux qui prévalent sur les autres dans la construction de son image du Jardin des Deux Rives. La justification de son choix explique comment ces éléments principaux ont construit cette image.

Les photographies retenues pour cet exercice ont été les suivantes ; elles regroupent les principaux éléments d'aménagement du Jardin. Les numéros représentent l'ordre de passage des photographies. Nous les avons classées selon la dimension symbolique qu'elles portent d'après les intentions du projet. Il s'agit de notre lecture des photographies du Jardin ; la série de photographies est en annexe.

Symbolique européenne/politique	Symbolique franco-allemande	Symbolique par rapport à la frontière	Symbolique par rapport à la nature
3 : Axe de la Communication : « drapeaux » européens	4 : Statue « rencontre » ¹ , rive droite	1 : une entrée (clôturée) du Jardin, rive gauche	8 : jardin éphémère, un jardin de la rive gauche
5 : Passerelle vue par la rive droite	5 : Passerelle vue par la rive droite	2 : une entrée (ouverte) du Jardin, rive droite	9 : jardin biblique, un jardin de la rive droite
6 : photographie de l'article sur le sommet de l'OTAN		5 : Passerelle vue par la rive droite	11 : sud de la promenade, rive droite
		7 : Axe du Jeu, jeux d'eau, rive droite	
		8 : jardin éphémère, un jardin de la rive gauche	
		9 : jardin biblique, un jardin de la rive droite	
		10 : graine de cirque, zone de loisir rive gauche	

Tableau 3 : Onze des quatorze photographies présentées aux personnes entretenues selon la dimension supposée de leur symbolique

Réalisation personnelle

A ces photographies, nous avons ajouté trois autres photographies qui ne portent pas les symboliques précédentes pour compléter avec d'autres dimensions symboliques sans doute plus discrètes : la mémoire, le paysage urbain et industriel. La photographie 12 représente des plaques commémoratives² de la rive gauche pour faire appel à la question de la mémoire. La photographie 13 est la route d'accès au Jardin rive gauche qui est actuellement en travaux ; nous chercherons à voir comment les travaux et les problèmes d'accès sont perçus. Enfin la photographie 14 est une vue globale de la passerelle sur le Rhin avec la rive gauche en arrière plan et quelques éléments de zone industrielle ; cette dernière photographie semble être la plus ouverte. Nous noteront quels éléments les personnes interrogées y voient particulièrement.

Cet exercice est un peu plus directif que celui de la carte mentale. Il complète le premier exercice en essayant de noter les points de repère que les personnes interrogées ont par rapport aux photographies. Cet exercice contient la limite suivante : la personne entretenue peut se refermer si elle ne connaît pas du tout l'aménagement de la photographie et prétexter qu'elle ne peut pas répondre. Il faut alors préciser que l'intérêt de cet entretien n'est pas d'avoir une bonne réponse mais leur avis sur une image, reconnue ou non.

¹ Joseph FROMM, elle « visualise le besoin profond de paix, d'amitié, d'harmonie ressenti par les hommes ainsi que leur volonté de dialogue et de confiance mutuelle ».

² « A la gloire des patriotes, agents du réseau « Alliance », lâchement assassinés par la Gestapo en fuite le 23 novembre 1944 – leur corps furent jetés dans le Rhin en face de ce lieu » ; suivent les noms et prénoms de ces personnes, terminés par « Morts pour la France ». La deuxième plaque explique en français et en allemand ce qu'est le réseau « Alliance »

32. Deux méthodes verbales, l'une semi-directive, l'autre directive

Après les exercices visuels, nous proposons à la personne entretenues deux autres exercices basés sur les mots. L'entretien se termine par une série de questions ; ce dernier exercice est le plus directif des quatre et permet de compléter les réponses précédentes (questions par rapport à la frontière et au paysage) et de peut-être les mettre en relation avec les données sociodémographiques.

Ces deux derniers exercices complètent aussi les deux précédents : les représentations passent aussi par la symbolique des mots. C'est pourquoi ces deux méthodes verbales sont utilisées en aval des deux premières et se basent sur les mêmes intentions du projet que les méthodes visuelles.

a) Séries de mots

Deux listes de mots sont disposées, l'une après l'autre, devant la personne. Nous avons fait le choix de séparer les mots en deux listes, une de huit mots nous paraissant d'ordre symbolique tandis que la seconde en contient sept nous paraissant d'ordre fonctionnel. Le choix de ces mots s'est basé sur les intentions du projet données par les acteurs ainsi que par la bibliographie. Il a probablement été aussi influencé par ma propre vision du Jardin en tant que Strasbourgeoise.

Liste dite symbolique	Liste dite fonctionnelle (pratiques idéelles)
Réconciliation	Nature
Construction européenne	Repos
Amitié	Loisirs
Frontière	Eau
Rencontre	Sport
Liaison	Convivialité
Conflit	Culture
Coopération	

Tableau 4 : Les deux listes de mots (désordonnés)

Réalisation personnelle

Dans les deux cas, les mots sont donnés sur des petits cartons séparés ; la personne interrogée trie les mots du plus représentatif du Jardin au moins représentatif. Une fois un ordre donné ou bien pendant son triage, elle le justifie.

Cet exercice va nous permettre d'étudier quel(s) mot(s) représente(nt) le jardin des Deux Rives, c'est à dire aussi quelle symbolique du langage la personne associe à cet aménagement transfrontalier. La construction de l'image par les mots est expliquée dans la justification de l'ordre. Il nous semble que la première liste permet plutôt de capter l'image donnée à la symbolique du Jardin pour la personne alors que la seconde liste permet plutôt d'avoir l'image donnée aux pratiques (vécues ou supposées) au sein du Jardin.

Dans la première liste, le mot « conflit » fera appel à la question de la mémoire dans la représentation que se fait la personne sur le Jardin des Deux Rives. Dans la seconde liste, le fleuve est un des éléments importants en termes d'espace. Il sera intéressant de voir quelle place prend le Rhin dans le ressenti de la personne.

Cet exercice est assez directif puisque les personnes interrogées ne peuvent pas choisir leurs propres mots, les listes leur sont imposées. Il nous semble que cela permettrait d'abord de distinguer les images qu'ils ont du Jardin liées à la symbolique de celles liées aux pratiques idéelles.

b) Questionnaire

Enfin, dans un dernier temps, il s'agit de poser des questions à la personne quant à sa fréquentation du Jardin des Deux Rives, quant à la question de la frontière, quant à son lieu de résidence et sa participation au projet. Enfin, il lui sera demandé certaines données sociodémographiques (âge, sexe, nationalité, classe socioprofessionnelle) afin d'avoir une idée de la représentativité de l'échantillon retenu.

Il est demandé l'image qu'elles en avaient avant de le fréquenter et si celle-ci a été changée en le fréquentant. Par cette série de question, nous pouvons voir si la pratique de l'aménagement a un effet sur la représentation que la personne s'en fait. Nous essaierons d'en ressortir aussi, par d'autres questions (Fréquentez-vous d'autres jardins à Strasbourg ou à Kehl ? Quelles différences avec le Jardin des Deux Rives ? Pouvez-vous classer ces jardins selon votre préférence ? Que pensez-vous de leur accès ?), les spécificités de l'image du Jardin des Deux Rives par rapport à d'autres jardins de Strasbourg ou de Kehl.

Ensuite, il est demandé si la personne entretenue traverse la passerelle et auquel cas si elle a l'impression de passer une frontière et de se justifier. D'autres questions sur la frontière sont posées : traversent-elles la frontière pour un autre endroit, pourquoi ? Dans ce second cas, nous verrons de quel aménagement ou aspect sont issus les freins et leviers à cette traversée. Dans cette même série de questions, nous demandons si le Jardin est plutôt strasbourgeois ou kehlois, ce que construire une passerelle leur évoque, ou encore quelles peuvent être les conséquences sur les relations entre Français et Allemands au sein de ce Jardin. Cette série de question précise l'image que la personne a de la frontière par rapport à ce Jardin.

Les premières parties du questionnaire servent à compléter la vision de la personne interrogées sur la question de la frontière, celle du paysage et la question de la pratique. Elle peut aussi mentionner d'autres éléments de l'image du Jardin.

Les données sur le lieu d'habitation ainsi que les données sociodémographiques donnent une idée de la représentativité de l'échantillon des 18 personnes entretenues. Il est également intéressant de remarquer si ces données, qui peuvent être prégnantes dans une représentation, jouent ou non sur leur représentation du Jardin.

Résumé de la partie 2 :

La frontière franco-allemande située le long du Rhin restait un « front psychologique » (Michel Krieger) de par l'histoire de la région. Le projet d'un jardin transfrontalier entre Strasbourg et Kehl a l'ambition de traiter la question de la frontière de manière symbolique. L'idée de réaliser un jardin est née de la volonté d'ouvrir Strasbourg, capitale européenne, vers l'est et a été concrétisée par l'occasion du Landesgartenschau, festival allemand horticole pour le développement urbain. L'ouverture du Jardin des Deux Rives a lieu le 23 avril 2004 pour le Festival des Deux Rives (Landesgartenschau).

Le Jardin des Deux Rives est un nouvel aménagement, commun à Strasbourg et Kehl mais aussi symboliquement commun à l'échelle nationale et européenne. Il est qualifié d'aménagement « transrhénan » par les Allemands plutôt que « transfrontalier » par les Français selon Christel Schumm¹ : la notion séparatrice du Rhin comme frontière est atténuée. L'aménagement autour du Rhin, l'aménagement au sein d'une capitale européenne et l'histoire de la frontière franco-allemande donnent au Jardin des Deux Rives des symboliques diverses : paysage, liaison politique (entre deux villes, entre deux pays), liaison sociale (lieu de rencontre, différentes cultures). Il est conçu en cercle autour du Rhin pour représenter le temps ; il est composé de nombreux aménagements qui reprennent ses symboliques et qui participent à son image. En particulier, une passerelle sur le Rhin relie les rives française et allemande au milieu du Jardin ; elle permet une circulation de transport doux et renforce la symbolique de liaison entre les deux villes, les deux pays et les deux peuples. La portée symbolique franco-allemande, par exemple, tend vers une image d'un aboutissement du processus de réconciliation des deux pays et des deux peuples voire vers une symbolique européenne. Une organisation politique d'une dimension plus grande encore, l'OTAN, s'est réunie sur la passerelle pour appuyer, grâce à la symbolique du lien, leur message politique commun.

Pour étudier les images qu'ont les habitants de cet aménagement, nous avons élaboré une méthode en quatre parties complémentaires. Dix huit entretiens auprès des habitants de l'agglomération de Strasbourg (dix) et de celle de Kehl (huit) ont été réalisés pendant les deux premières semaines d'avril 2010. Les quatre approches sont basées sur les intentions du projet, plus précisément sur les symboliques que les acteurs ont voulu que le projet porte, sur celles données par la bibliographie ainsi que sur l'expérience d'avoir vécu à Strasbourg. Des données sociodémographiques sont rassemblées pour estimer la représentativité de l'échantillon retenu.

¹ artiste thérapeute, fondatrice et actuelle présidente de l'association Garten//Jardin créée en 2002

PARTIE 3

LES LIENS ENTRE LE JARDIN DES DEUX RIVES ET LES REPRESENTATIONS SOCIALES

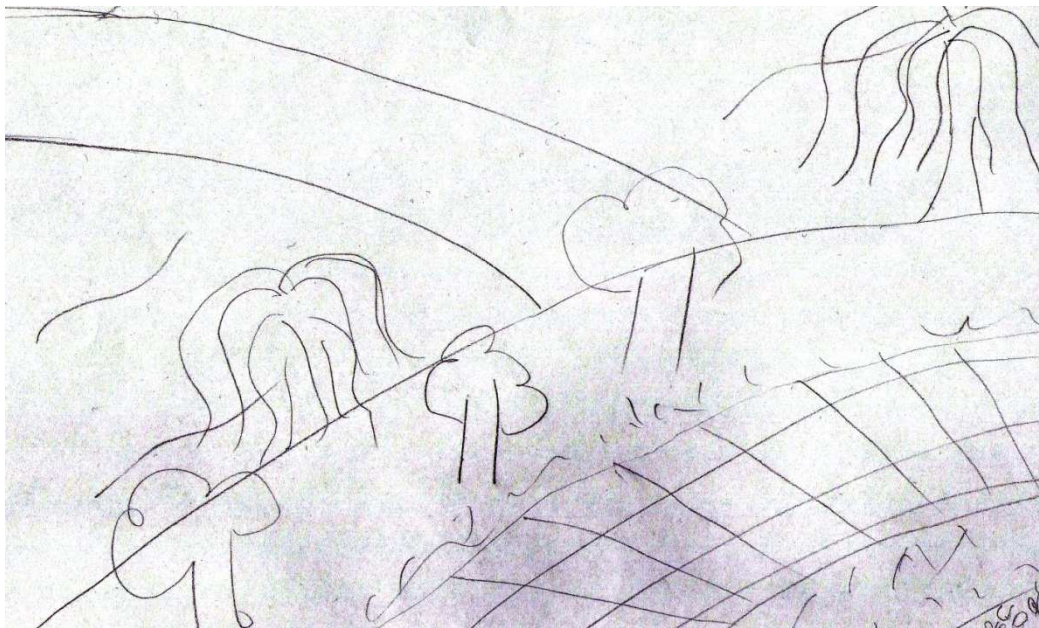
1. Le paysage du Jardin des Deux Rives, une image commune

Afin d'étudier les représentations du Jardin des Deux Rives pour les 18 personnes entretenues, nous nous sommes basés sur la complémentarité des réponses de chaque approche de notre méthode. Tous les mots entre guillemets sont des citations d'entretiens.

11. Le rapport de l'Homme à la nature

Les cartes mentales sont réalisées sur la consigne de dessiner le Jardin des Deux Rives. L'image du Jardin pour les personnes entretenues se présente plutôt comme un paysage. Sur les cartes mentales réalisées, 2/3 sont des dessins de paysage (1/3 sont des plans de l'aménagement). De plus, sur toutes les cartes mentales sont dessinés le Rhin et la passerelle. Ces deux éléments du Jardin des Deux Rives sont prédominants dans les représentations de cet aménagement pour les personnes interrogées.

Après avoir placé le Rhin, la passerelle et souvent les contours généraux du Jardin, dans les cas où elles ajoutent des éléments (une carte mentale ne présente que le Rhin et la passerelle), les personnes interrogées dessinent des éléments du paysage : des arbres, les murs d'eau, les jardins éphémères, l'aire de jeux.



Ainsi, dans la majorité des cartes mentales recueillies, l'aspect « paysage » du jardin des Deux Rives est dominant tant dans la façon de représenter l'aménagement (en paysage et non en plan) que dans les éléments dessinés.

Illustration 6 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives

Réalisation d'entretien, 08 /04/2010

a) La place de l'eau dans le paysage

L'eau a une grande place dans la représentation des habitants des deux rives. L'eau est d'ailleurs le mot majoritairement le plus représentatif du jardin des Deux Rives pour l'échantillon retenu (la majorité des personnes entretenues placent le mot « eau » en premier dans la liste de mots proposés).

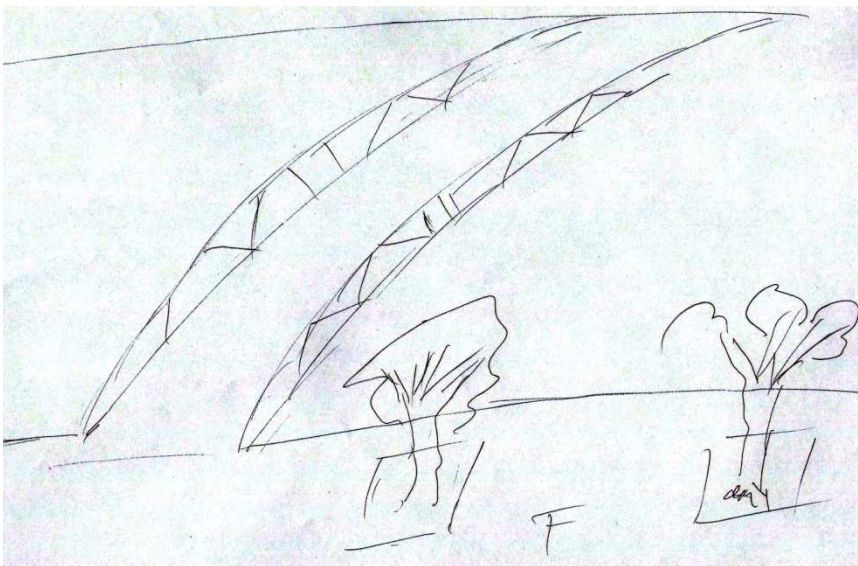


Photographie 9 : Vue sur la passerelle du Jardin des Deux Rives et sur la rive gauche du Rhin (photographie 14 de notre méthode)

Réalisation personnelle, mars 2010

La dernière photographie de la série représentant la Rhin, la passerelle et l'environnement du Jardin est un paysage qui fait réagir l'ensemble des personnes entretenues : « C'est beau », « elle est belle ! », « un peu d'air », « calme », « joli », « impression typique de ce site ».

La passerelle est aussi un élément important. Cet élément particulier du Jardin des Deux Rives est perçu comme un élément particulier du paysage. Même les personnes n'ayant pas fréquenté le Jardin des Deux Rives pensent à dessiner une passerelle sur la carte mentale parce qu'elle sait que le Rhin passe au milieu du Jardin, ce qui suppose selon elle qu'il ait « deux rives » et donc un pont.



Détailler un élément du Jardin des Deux Rives sans avoir fréquenté l'aménagement, même si la personne a pu voir la passerelle ailleurs (presse, télévision), suppose que cette personne considère avant tout la passerelle dans son aspect pratique dans ce qu'elle permet de passer d'une rive à l'autre, de la rive française à la rive allemande. Les détails de la forme de la passerelle et de ses éléments sont souvent dessinés par les personnes entretenues (la majorité des cartes mentales) : haubans, marches, plateforme, double passerelle.

Illustration 7 : Carte mentale d'une personne entretenue n'ayant pas fréquenté le Jardin des Deux Rives : deux rives distinguées par la France (« F ») et l'Allemagne, des arbres et une passerelle détaillée.

Réalisation d'entretien, 09/04/2010

La dernière photographie de la série (photographie n°9) renvoie une image de paysage pour les personnes interrogées et ce paysage est apprécié. Au moyen d'une autre approche de notre méthode, celle de la série de mots d'ordre fonctionnel, les personnes interrogées confirment la présence dominante de l'eau et de la nature dans leur vision du Jardin des Deux Rives.

Tableau 5 : Classement moyen des mots de la série dite fonctionnelle du plus représentatif au moins représentatif du Jardin des Deux Rives d'après les 18 entretiens

Représentativité croissante	Eau
	Nature
	Convivialité
	Repos
	Culture
	Loisirs
	Sport

Le classement moyen de ces mots sur dix huit résultats montre que l'eau et la nature sont les éléments les plus importants dans l'image du Jardin des Deux Rives pour les personnes interrogées. Les justifications données pour l'ordre du mot « eau » est majoritairement en référence au Rhin : en moyenne, dans l'image que les personnes interrogées se font du Jardin, le Rhin fait la particularité et l'identité de cet aménagement. L'une des personnes, par exemple, explique son choix de placer « eau » en tête de liste : « J'y vais d'abord pour les bords du Rhin, sinon je vais ailleurs. ». Certaines personnes justifient ce choix par l'aire de jeux pour enfants de la rive droite basée sur des jeux aquatiques.

b) La présence de la nature et de l'importance de l'aspect paysager

Quelque soit l'approche (carte mentale, photographies, série de mots et questionnaire), les personnes interrogées évoquent des éléments de paysage.

Les cartes mentales présentent en majorité des arbres, les haubans de la passerelle et même la présence du soleil. Pendant qu'elles dessinent, les personnes interrogées précisent parfois des espèces de plantes : « saules pleureurs », « tulipes ». Ces espèces ne sont pas dominantes dans le Jardin des Deux Rives, les saules pleureurs sont semble-t-il même absents du Jardin ; mais lorsque ces personnes précisent les autres jardins fréquentés, elles citent, entre autres, le jardin botanique de Strasbourg. Ce jardin botanique leur permet, selon elles, de se promener parmi beaucoup de plantes parce qu'il est « luxuriant même s'il est petit », il leur permet aussi de s'instruire dans le domaine de la botanique d'autant plus qu'il est changeant avec les saisons. Une autre personne entretenue insiste d'ailleurs pour que des efforts soient faits au Jardin des Deux Rives pour y valoriser et y développer un aspect botanique.

Les autres jardins fréquentés évoqués sont majoritairement le parc de la Citadelle, le parc de l'Orangerie et moins souvent le parc de Pourtalès (voir photographies 11, 12 et 13 dans la partie 1.2.a)). Ces trois jardins de Strasbourg ont la particularité d'être de grande taille, d'avoir une diversité d'aménagements (aires de jeux, parterres de fleurs, grandes pelouses) même si chacun a un type d'aménagement particulier (l'Orangerie : un zoo, la Citadelle : citadelle Vauban, Pourtalès : forêt avec des œuvres d'art) et ils sont tous les trois en centre ville (Orangerie et Citadelle) ou en proche banlieue (Portalès)

de Strasbourg. Il est intéressant à remarquer que ces jardins de Strasbourg sont des parcs composés tous les trois de nombreux grands arbres d'aires de jeux pour enfants très appréciées. Ces trois éléments communs à ces jardins sont également les éléments dont parlent généreusement les personnes entretenues à propos du Jardin des Deux Rives : « grands arbres », « de nombreux arbres », « carrés fleuris », grands espaces de pelouse », « grands espaces des deux côtés », « espace pour enfants agréables ». Une des personnes interrogées précise ainsi qu'elle « voyait (le Jardin des Deux Rives) comme la Citadelle ou l'Orangerie ». Elle s'attendait à voir un « parc public » avant de le fréquenter. L'image du Jardin des Deux Rives a changé lorsqu'elle l'a fréquenté puisqu'il paraissait avant-gardiste en particulier, les jardins éphémères mis en place à l'occasion du Festival des Deux Rives.

En plus de ces aspects de parc public évoqués par toutes les personnes entretenues, le Jardin des Deux Rives est décrit avec des éléments symboliques mal ou non compris, simplement perçus et appréciés pour leur impact premier sur le paysage.



Dans le cas de la photographie des poteaux représentant les drapeaux européens, ceux-ci ne sont pas décrits comme des objets symboliques du Jardin ; dans la majorité des cas, les personnes entretenues voient des couleurs qui égaient le paysage ou bien des composants du paysage qui ne correspondent pas à l'idée de nature du Jardin. Certaines personnes entretenues pensent à une œuvre d'art qu'ils ne comprennent pas. Dans tous les cas, ces poteaux colorés sont perçus comme des éléments du paysage du Jardin, au même titre que les arbres ou les aires de jeux pour enfants par exemple.

Photographie 10 : Axe de la Communication : poteaux portant les couleurs des drapeaux européens, rive gauche (photographie 3 de notre méthode)

Réalisation personnelle, mars 2010

Le mot « nature » est placé en moyenne en seconde place dans cette liste : la moitié des personnes interrogées le placent parmi les trois premiers mots. Toutes justifient le classement de ce mot par la notion de jardin qui s'apparente, selon elles, à la nature : « un jardin n'existe pas s'il n'y a pas d'arbre ».

D'autre part, toutes les personnes entretenues parlent de chemins pour leur carte mentale mais également en réaction aux photographies. Des remarques sont faites notamment sur le moyen de transport possible pour fréquenter l'endroit montré en photographie ou évoqué sur la carte mentale. Sur une photographie présentée par exemple (photographie n°19), le cycliste qui a mis pied à terre fait douter une personne entretenue sur la possibilité de circuler en vélo sur cette promenade. De plus, sur deux cartes mentales des cyclistes et des piétons sont dessinés sur la passerelle pour préciser la circulation de piétons et cyclistes uniquement. Les transports doux participent à créer ou à conforter une image de nature organisée et les chemins peuvent participer à l'aspect organisé du Jardin des Deux Rives pour les personnes entretenues.

12.L'image d'un jardin utopique

a) Un jardin urbain utopique de l'agglomération Strasbourg-Kehl

Dans la suite du classement présenté dans le tableau n°5, les mots « convivialité » et « repos » arrivent juste après l'eau et la nature. La convivialité se rapporte pour la majorité des personnes entretenues aux activités possibles au sein de l'aménagement. L'aire de jeux pour enfants de la rive droite, les évènements tels que le concert philharmonique de la rive gauche et la passerelle sont les principaux éléments du Jardin des Deux Rives évoqués par les personnes entretenues pour justifier leur classement du mot « convivialité ». Ces aménagements donnent au Jardin son attractivité et permettent de ne jamais être seul au sein du Jardin. La majorité des personnes entretenues précisent qu'elles ont fréquenté ce Jardin pour la première fois lors d'un événementiel (Festival des Deux Rives, feu d'artifice) ou pour le faire visiter. Elles continuent de fréquenter le Jardin aujourd'hui pour ces mêmes raisons. Les personnes interrogées ayant des enfants disent le fréquenter principalement pour l'aire de jeux aquatiques de la rive droite. Les entretiens réalisés font ressortir l'idée que les aménagements du Jardin favorisent la fréquentation ou du moins l'envie (idéelle) de le fréquenter pour toutes les catégories de personnes. La notion de convivialité qui se retrouve en tête de liste pour représenter le Jardin des Deux Rives n'est pas étonnante puisqu'il est considéré comme un jardin pour les personnes interrogées, même s'il est particulier.

Le mot « repos » est évoqué lors des entretiens plutôt en référence aux promenades, aux grands espaces. Ainsi, contrairement à l'Orangerie (pour reprendre une de leurs comparaisons), le Jardin des Deux Rives permet aux usagers de se promener sans être bousculés : les usagers ne sont jamais seuls mais ne se gênent pas, notamment grâce à l'espace disponible.

Le mot « repos » est associé à l'esprit de venir dans le Jardin pour autre chose que ce qui est obligatoire, venir pour sortir des habitudes quotidiennes. Une des personnes interrogées précise justement qu'elle vient au Jardin des Deux Rives quand elle n'a rien d'autre à faire et c'est en ce sens qu'elle comprend « repos » dans la liste de mots. La notion de jardin en tant que lieu de « repos » pour changer d'environnement, pour s'affranchir des contraintes quotidiennes et pour simplement prendre le temps pour soi rappelle la notion de jardin urbain utopique. Le jardin urbain apporte le côté de nature que l'urbain n'a pas ; à cet égard, certaines personnes interrogées justifient le mot « convivialité » ou « repos » par la nature. Dans les entretiens, le Jardin des Deux Rives est un paysage, une image de nature (même si cette nature est organisée) ; et la nature évoque pour la majorité des personnes entretenues une image « reposante », de « bien-être », de « calme ». Cette image est appuyée selon les entretiens par celle de la grande étendue d'eau qu'est le Rhin ; mais elle provient sans doute également de sa situation. Le Jardin est un jardin urbain au sein d'une agglomération ; il est au cœur d'une association d'agglomérations d'environ 700 000 habitants. Dans les représentations des personnes entretenues, le Jardin des Deux Rives semble être le jardin urbain de l'agglomération de Strasbourg-Kehl.



**Photographie 11 : Jardin des Deux Rives,
rive gauche**
Réalisation personnelle, 17/04/2010



**Photographie 12 : Parc de la Citadelle à
Strasbourg**
Source : www.panoramio.com/photo/1880063
consulté le 03/04/2010



**Photographie 13 : Parc de l'Orangerie à
Strasbourg**
Source : <http://www.consoglobe.com/bp126-2520-beaux-endroits-pique-niquer-ecolo.html>
<http://www.consoglobe.com/bp126-2520-beaux-endroits-pique-niquer-ecolo.html>
consulté le 03/04/2010

Ces mêmes personnes, en le comparant à l'Orangerie ou à la Citadelle, le considèrent comme un jardin urbain. L'agglomération de Strasbourg est l'échelle de l'Orangerie et de la Citadelle. Cette échelle est élargie pour le Jardin des Deux Rives qui est un jardin urbain de l'agglomération Strasbourg-Kehl.

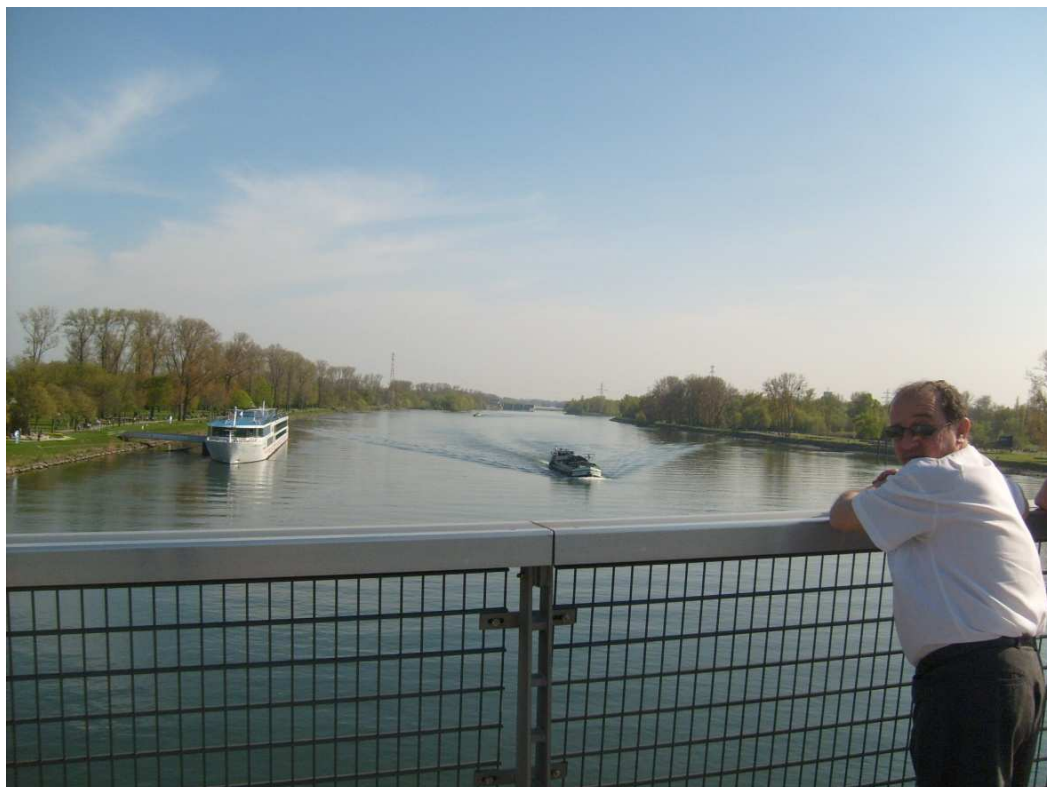
b) Un jardin ouvert et infini

Le Jardin des Deux Rives a tout de même des particularités, selon toutes les personnes entretenues, qui dépassent la notion de jardin urbain. Au-delà de l'idée de se reposer ou de se libérer des habitudes quotidiennes dans une nature modérée, les personnes entretenues parlent de « jolies ballades », d'un endroit « familial », d'un « espace pour marcher », et mentionnent souvent « le soleil sur la rive allemande ». En plus d'être considéré comme un paysage et comme un jardin urbain, les personnes entretenues voient le jardin des Deux Rives comme un espace imaginaire grâce aux bateaux et péniches qui passent sur le Rhin et grâce aux grands espaces verts. Ces éléments sont perçus et interprétés avec des dimensions qui dépassent celles du Jardin : les hyperboles pour décrire le Jardin donnent une idée de ces dimensions : « zones infinies », « herbe à perte de vue », « atmosphère du jardin ». Ce paysage qui prend des dimensions autres que physiques donne des images de pratique ou d'atmosphère imaginaire : une des personnes entretenues trouve un « côté champêtre » au Jardin, plusieurs de ces personnes disent qu'ils fréquentent ce Jardin comme ils « partent en week-end ». Certaines personnes entretenues fréquentent le jardin « pour s'aérer, pour pique-niquer », pour des raisons qui montrent que le Jardin des Deux Rives est plus qu'un jardin public. Certaines personnes entretenues insistent même pour dire qu'elles viennent au Jardin pour regarder les bateaux et les péniches passer parce que la navigation et le Rhin leur donnent « des idées de vacances », des « impressions de voyages, comme si on était vite aux Pays-Bas ou au sud. ». L'espace du Jardin des Deux Rives est ouvert grâce au Rhin et les personnes entretenues voient cette ouverture : le Jardin n'est pas un jardin au milieu d'une agglomération, il est au cœur de l'agglomération Strasbourg-Kehl. Le Jardin est ouvert par voie fluviale, par voie douce et par voie motorisée et ces possibilités d'évasions sont perçues par l'ensemble des personnes entretenues.

En plus de cette image de voyage et de dépaysement, certaines vont même jusqu'à parler d'« harmonie » entre l'eau, la verdure, l'espace et les aménagements tels que la passerelle. La passerelle renvoie une image, déjà à elle seule, d'entité légère qui flotte ou qui « s'élance vers le ciel ». Les haubans sont comparés à des « voiles de bateau » ou à des « ailes ». Certains précisent qu'ils apprécient de monter sur la passerelle pour rester au dessus du Rhin et regarder l'eau, les bateaux et le paysage « en étant suspendu ». Avec la passerelle, grâce à ces impressions de suspension au dessus de l'eau, les personnes interrogées amènent encore une dimension supplémentaire à l'aménagement. L'ouverture du paysage n'est plus seulement éparse horizontalement mais elle est aussi verticale.

Photographie 14 : Vue sur le Rhin de la passerelle : ouverture du paysage vers le sud, sur l'eau et vers le ciel.

Réalisation personnelle,
17/04/2010



Dans les entretiens, cette image d'ouverture ne se retrouve pas uniquement dans la verticalité offerte par la passerelle. Les personnes entretenues estiment que l'« ambiance est pacifique » et que le jardin, en comparaison avec l'Orangerie, est « cosmopolite ». Leur justification vient de l'image de paysage naturel que le Jardin présente des aspects naturels et qu'il est aussi ouvert à tous, cet aménagement est ouvert à tout le monde. Certaines de ces personnes pensent également que c'est un jardin où les rencontres sont possibles, notamment grâce à la possibilité de coprésence (« cosmopolite ») et grâce à l'ouverture d'esprit inspirée par ce paysage.

Comme pour se situer dans cet aménagement ouvert, les personnes entretenues ont des points de repère. Ces éléments visuels sont communs à toutes les personnes entretenues. D'abord, ce sont les habitations de la rive droite (même si elles ne précisent pas à quelle rive elles appartiennent). Ensuite, ce sont des aménagements plus spécifiques du Jardin : les jardins éphémères, l'aire de jeux aquatiques, l'auberge de jeunesse française ou encore l'établissement 'Graine de Cirque'. Enfin, parmi les éléments visuels les plus reconnus et surtout les plus évoqués par toutes les personnes, la passerelle serait l'aménagement commun de repère du Jardin des Deux Rives. Une personne va jusqu'à dire que « le Jardin des Deux Rives, c'est d'abord sa passerelle ».

Finally, le Jardin des Deux Rives est d'abord perçu par les personnes entretenues comme un paysage. Elles mettent en avant la présence de l'eau ainsi que la notion de nature, même si elles sont conscientes de l'artificialité de cette nature. Elles partagent des éléments communs et notamment la passerelle qui leur permettent d'avoir des images clefs du Jardin. Le Jardin des Deux Rives est perçu comme un jardin urbain particulier parce qu'il est un paysage ouvert dans toutes les dimensions de l'espace. Le Jardin est ouvert à tout le monde et les contacts semblent possibles. Le paysage est l'image la plus simple de l'aménagement mais d'après les entretiens réalisés le paysage est surtout l'image la plus forte puisqu'elle est la plus fréquemment apparue dans les réponses dans toutes les approches de notre méthode.

2. Le Jardin des Deux Rives, une image duale

L'image la plus forte du Jardin des Deux Rives est certes celle d'un paysage, cependant des éléments plus spécifiques donnent à cette image une certaine complexité. Certaines différences culturelles sont pointées dans les entretiens et un élément clef du Jardin des Deux Rives est perçu par toutes les personnes entretenues de manière paradoxale : la frontière.

21. Des images qui pointent des différences culturelles



Sur les cartes mentales de nombreux aménagements sont repérés par les personnes interrogées. Parmi eux, les plus fréquents sont l'aire de jeux aquatiques et les jardins éphémères. Ces aménagements au sein du Jardin des Deux Rives ont des particularités dégagées par les personnes entretenues qui font ressortir des différences culturelles.

La carte mentale ci-contre donne un exemple des éléments repères du Jardin, y compris les jardins éphémères (en bas à droite) et l'aire de jeux aquatiques (en haut à droite).

Illustration 8 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives : rive gauche (bas) sont représentés 'Graine de Cirque', l'entrée, le mur d'eau et les jardins éphémères ; rive droite (haut) sont représentés la brasserie de la villa Schmitt, des arbres, l'aire de jeux aquatiques et la tour panoramique ; au centre, le Rhin et la passerelle double.

Réalisation d'entretien, 13/04/2010

a) Les différences culturelles au sein des aménagements du Jardin

Lors de la série de photographies où les personnes entretenues essaient de préciser sur quelle rive la photographie a été prise, les personnes se sont repérées à des éléments qu'elles pensaient reconnaître dans l'environnement (le quartier résidentiel de Kehl, le bâtiment en forme de tour à l'entrée de Kehl, le Pont de l'Europe) ou encore à des aménagements du Jardin qu'elles reconnaissaient pour les avoir fréquentés (aire de jeux aquatiques, jardins éphémères, promenade le long du Rhin). Parmi ces réponses, certaines personnes entretenues expliquent les particularités dans ces aménagements qui leur font dire qu'ils se trouvent sur l'une ou l'autre rive. Trois des quatorze photographies présentées leur ont évoqué des différences culturelles franco-allemandes. Deux éléments de l'environnement du Jardin leur ont fait parler de telles différences également.

Un des trois aménagements évoquant des différences culturelles est l'aire de jeux aquatiques de la rive droite, rive allemande.



Photographie 15 : Aire de jeux aquatiques, vue de la tour panoramique, rive allemande
Réalisation personnelle, 07/04/2010



Photographie 16 : Aire de jeux aquatiques, vue vers l'Altrhein, rive allemande (photographie 7 de notre méthode)
Réalisation personnelle, mars 2010

La réaction est commune à toutes les personnes entretenues : c'est le type d'aménagement pour enfants « qui manque dans les villes françaises ». Une personne allemande se demande d'ailleurs si ce type d'aménagement n'existe pas en France à cause de règles de sécurité ou de propreté différentes. Les personnes françaises s'accordent à dire que cette aire de jeux est « avant-gardiste » et « contemporaine », raison pour laquelle elles ne doutent pas de la rive sur laquelle elle se situe. L'une d'entre elles, une jeune française interrogée ayant fréquenté cette aire de jeux, explique que ces jeux sont « biens mais dangereux » notamment à cause des rochers. Cependant, elle choisit cette photographie comme l'image la plus représentative du Jardin des Deux Rives parce que « c'est la particularité du parc : la découverte de l'aménagement allemand ».

La majorité des personnes entretenues expliquent que les familles françaises fréquentent particulièrement cette aire de jeux parce qu'il n'en existe pas de telles en France. Deux personnes françaises pensent que cette différence d'aménagement s'explique par le fait que « les Allemands se préoccupent plus des enfants ». L'Allemagne est en avance dans le domaine des équipements pour enfants. Une personne française note aussi que l'idée d'intégrer l'eau dans une aire pour enfants est particulière. Une autre personne française met le doigt sur une image général des aménagements verts allemands : pour elle, cette aire de jeux renvoie l' « image d'un jardin mal entretenu, avec un côté sauvage ».



Photographie 17 : Un des jardins éphémères représentant les transports urbains, rive française (photographie 8 de notre méthode)

Réalisation personnelle, mars 2010

l'esprit allemand. Sur la photographie présentée (photographie n°17), le jardin éphémère leur inspire « plus de recherches ».

Les personnes entretenues trouvent un côté nouveau à ce jardin que l'une d'entre elles appelle « jardin paysagiste » ; elles disent qu'ils « changent » des jardins plus classiques, voire même qu'ils sont « rigolos ». Ils ont un « côté familial » et donne l'image d'un endroit « plus intime ». Les matériaux utilisés dans les jardins sont identifiés, notamment sur cette photographie avec le bois et la pierre : « comme plus écologiques ».

Un exemple illustre la différence de perception des jardins d'une rive à l'autre ainsi que la complémentarité qu'ils ont pour former le Jardin des Deux Rives. Lors d'un entretien avec une personne française n'ayant pas fréquenté le Jardin des Deux Rives choisit les deux photographies (8 et 9 de la série) représentant l'une un jardin de la rive droite (selon elle) et l'autre un jardin de la rive gauche (selon elle). Elle explique qu'elle choisit des jardins pour le *Jardin des Deux Rives* et qu'elle ne peut que choisir les deux parce que « il en faut un allemand et un français » pour le Jardin des *Deux Rives*.



Photographie 18 : Chemin biblique, rive allemande (photographie 9 de notre méthode)

Réalisation personnelle, mars 2010

Le chemin biblique est le troisième aménagement du jardin des Deux Rives sur lequel la majorité des personnes allemandes entretenues s'accordent à dire qu'il exprime une des différences culturelles franco-allemandes, celle de la place de la religion : « c'est la différence entre les deux nations : en Allemagne l'église joue un rôle, en France elle n'en a pas le droit ».

Deux des personnes allemandes entretenues expliquent clairement en quoi ce jardin biblique est représentatif d'un élément de la culture allemande et en quoi il diffère de la culture française : « Les églises font plus partie de la vie publique, c'est typiquement du côté allemand », une autre ajoute que « ce n'est pas imaginable en France

car les endroits publics sont laïques ». La notion de religion, même si elle semble être parfois perçue de manière floue par les personnes interrogées françaises (« esprit religieux », « on se sent guidé »), ne fait apparemment partie que de l'image du Jardin pour les personnes allemandes entretenues. Certaines personnes françaises entretenues reconnaissent ce jardin de la rive droite, elles savent que les pierres décrivent « les événements de la vie du Christ », qu'il incite à la « méditation » par le cheminement. L'une d'entre elle ne connaissant pas ce jardin trouve que les pierres donnent un « esprit religieux » comme le feraient des statues. Pour les personnes françaises qui voient ce

Photographie 19 : Extrémité sud du Jardin des Deux Rives : la promenade se poursuit avec un sentier botanique dans la forêt rhénane, rive droite (photographie 11 de notre méthode)

Réalisation personnelle, mars 2010



Photographie 19bis : Agrandissement et renforcement du contraste de la photographie n°19 : la pancarte

Réalisation personnelle,
04/05/2010

jardin comme un « endroit naturel pas naturel du tout » et « trop peu intimiste », cette spécificité d'aménagement de la rive droite fait appel à leur notion de jardin en tant que nature organisée. La symbolique de ce jardin particulier ne semble pas avoir la même place dans l'image du Jardin pour les personnes allemandes entretenues que pour les françaises : elle est perçue différemment parce qu'elle met en avant une culture religieuse différente.

Des différences culturelles sont également mentionnées par les personnes entretenues dans l'environnement du Jardin des Deux Rives.

La moitié des personnes interrogées placent la « nature » en fin de classement. Elles justifient leur classement en précisant que le Jardin des Deux Rives n'est pas un aménagement naturel : la nature y est trop organisée, le lieu est « trop artificiel ». Elles ne retrouvent pas la nature à leur sens dans un jardin et en particulier dans celui-ci ; elles précisent d'ailleurs qu'elles fréquentent d'autres endroits pour trouver de la nature : « c'est un endroit où je ne retrouve pas la nature ; pour ça, je vais en forêt. ».

Une des photographies de la série proposée évoque à la moitié des personnes un « endroit de nature ». Pour elles, cette photographie n'est pas une image du Jardin des Deux Rives : « rien ne fait penser à un jardin pensé ».

Il semblerait que les personnes interrogées allemandes aient une notion de la nature différente de celle des personnes interrogées françaises.

La notion de « nature » pour la majorité des personnes allemandes entretenues se rapportait à une image plus sauvage, moins artificielle et moins organisée que cette même notion pour la majorité des personnes entretenues françaises. De plus, pour ces personnes allemandes, le Jardin ne renvoyait donc pas à la « nature » tandis que pour ces personnes françaises il pouvait correspondre à cette notion. Une personne allemande interrogée s'exprime par rapport à l'image de la photographie n°19 : « c'est la conception allemande du jardin : c'est la porte d'entrée vers la nature ». Sur cette même photographie, une personne française entretenue trouve le paysage « moins urbanisé et aménagé que le côté français ».

Pour certaines personnes, il est plutôt question de reconnaître un éventuel élément de culture allemande d'expliquer par des pancartes les entités du paysage. Sur cette photographie de l'entrée dans la forêt rhénane, ¼ des personnes entretenues définissent la rive comme étant allemande (rive droite) en apercevant la pancarte. Cette dernière est pourtant difficilement visible et encore moins lisible.

Enfin, un autre élément de l'environnement du Jardin fait partie des entités qui leur permettent de repérer l'une ou l'autre rive. Toutes les personnes entretenues ont l'occasion, sur au moins une photographie montrée, de noter la présence de maisons individuelles dans l'image. Les personnes entretenues qui fréquentent le Jardin savent que ces maisons se trouvent sur la rive droite puisqu'il s'agit du quartier résidentiel de Kehl protégé par une digue. Cependant, parmi les autres personnes entretenues, certaines pensent reconnaître des « maisons confortables donc allemandes », « un style de maison allemand à cause du nettoyage devant la maison, la rigueur allemande ». Cependant, bien que ces différences culturelles soient souvent identifiées, elles ne le sont pas systématiquement. Certains se trompent et voient la maison allemande du côté « français car sans verdure ». Certains préfèrent même voir les similitudes plus que les différences. L'une des personnes réagit en disant que l'« architecture allemande est identique à l'architecture française du quartier du Port du Rhin ».

b) Les a priori des deux cultures

Les aménagements du Jardin des Deux Rives suscitent des images aux personnes entretenues qu'elles identifient comme éléments de différences culturelles franco-allemandes. Au-delà de ces différences perçues, les personnes entretenues évoquent des différences culturelles plus générales sur le jardin.

Tableau 6 : *a priori* sur les parties allemande et française du Jardin des Deux Rives selon la nationalité des personnes entretenues.

Catégorie de l'aspect qualifié	Partie française		Partie allemande	
	Vue par les Français entretenus	Vue par les Allemands entretenus	Vue par les Français entretenus	Vue par les Allemands entretenus
Général	« créative »	« créativité »	« trop uniforme »	
Aménagement	« mieux entretenue »		« bien aménagée »	« mal ordonnée »
Forme	« bien délimitée »		« rectiligne »	
Transport			Pour les « cyclistes »	

Source : entretiens avec des habitants des agglomérations de Strasbourg et Kehl du 03/04/2010 au 19/04/2010

Ce tableau donne une idée des qualificatifs donnés à l'aspect général d'une rive à l'autre pour distinguer le côté français ou allemand. Il en ressort que la créativité se retrouve plutôt du côté français contrairement au côté allemand « uniforme ». L'aménagement semble plus maîtrisé du côté français d'après l'ensemble des personnes entretenues. Les deux parties restent des jardins, c'est-à-dire des aménagements bien délimités, artificiels.

Un dernier aspect sur les idées que les personnes entretenues se font de la culture de la rive voisine est celui du transport. A trois reprises des personnes françaises choisissent de dire qu'il s'agit de la rive allemande pour la photographie de la forêt rhénane (n°19) parce qu'il y a un cycliste ; selon elles, soit les Allemands sont plus favorables à ce mode de déplacement, soit la partie allemande du Jardin est plus favorable au cyclisme.

Le Jardin des Deux Rives a des particularités qui font ressortir des différences culturelles tant dans l'aspect physique des aménagements que dans les impressions qu'ils donnent. Ces aménagements sont abordés par chaque personne entretenue avec sa propre personnalité, sa propre culture et sa manière d'observer. Bien que l'échantillon retenu soit réduit, certaines remarques communes ou particulières sont intéressantes parce qu'elles nuancent la notion commune du Jardin en tant que paysage. La nature au sein du Jardin n'est pas perçue de la même façon ; la religion a un rôle dans le domaine public en Allemagne et non en France ; les aménagements allemands pour les enfants sont plus avancés ; certains a priori comme le cyclisme qui est favorisé plutôt en Allemagne sont mentionnés.

22. La frontière franco-allemande, un élément commun qui ne sépare pas

Les différences culturelles ne sont pas les seuls éléments qui semblent nuancer les représentations des personnes françaises ainsi que celles des personnes allemandes. Le Jardin des Deux Rives doit sa particularité duale à un autre élément qui porte un double sens : la frontière. La frontière est comprise et intégrée au Jardin des Deux Rives de la même façon par toutes les personnes entretenues.

a) La frontière, élément d'arrière plan enrichissant les nuances de l'image du Jardin des Deux Rives

Que ce soit parce qu'il apporte un peu de nature (organisée) à la population urbaine ou que ce soit parce qu'il renvoie une image utopique du jardin, la perception du Jardin des Deux Rives en tant que paysage est l'image du Jardin la plus forte. Par l'importance de cette image pour les personnes entretenues par rapport à tous les autres éléments, la frontière ne semble pas jouer de rôle décisif dans les représentations de ces 18 personnes.

Le Jardin des Deux Rives est avant tout un jardin qui offre un paysage ouvert et infini, un jardin qui s'étend dans toutes les dimensions de l'espace et même dans une dimension sociale (« jardin cosmopolite »), un jardin harmonieux : la frontière située sur le Rhin ne délimite rien spatialement dans ce Jardin, ni le paysage, ni le Jardin lui-même, ni les populations. La frontière ne semble pas exister dans cette image de paysage.

Cependant, les spécificités de cette image la complexifient puisque des nuances apparaissent avec les différences culturelles franco-allemandes. Cela n'empêche pas l'« harmonie » du paysage, seulement il n'est pas uniforme ni homogène. Ces nuances, bien qu'elles enrichissent l'image du Jardin, font tout de même apparaître déjà, de façon sous-entendue et floue, la notion de frontière. Ces différences culturelles franco-allemandes sont reconnues par les personnes entretenues parce qu'elles sous-entendent que les deux peuples français et allemands ne sont pas un seul peuple, même s'ils sont très proches et qu'ils cohabitent au sein de ce Jardin.

D'après ces premiers résultats d'entretien, la frontière n'est apparemment pas une entité séparatrice ; elle semble au contraire enrichir le Jardin par les différences culturelles (aménagement, habitudes sociales, perception de la nature).

Parmi les cartes mentales réalisées lors des entretiens, la majorité représentent les deux rives du Jardin ; la moitié ne mentionne aucune indication de lieu. Seules trois des dix sept cartes précisent « Strasbourg » et « Kehl » et deux seulement précisent « France » et « Allemagne ».

Illustration 9 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives sans mention de la situation des rives

Réalisation d'entretien, 18/04/2010

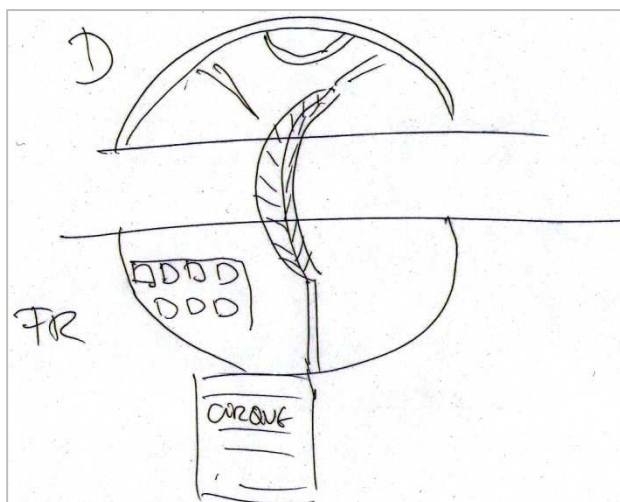
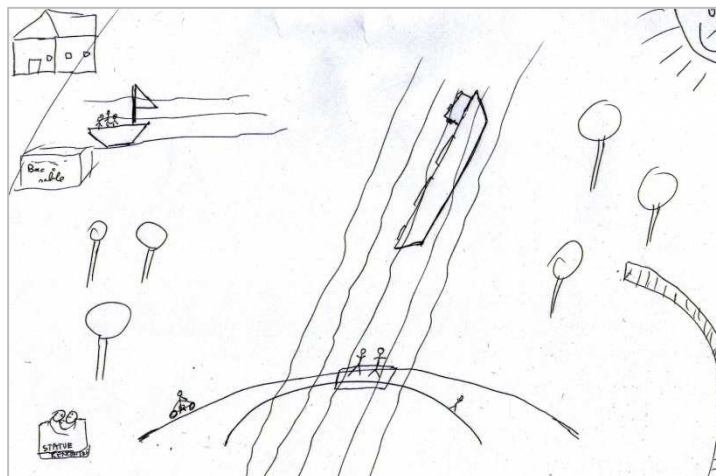


Illustration 10 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives avec mention « France » et « Allemagne »

(« FR » et « D ») sur les rives

Réalisation d'entretien, 16/04/2010

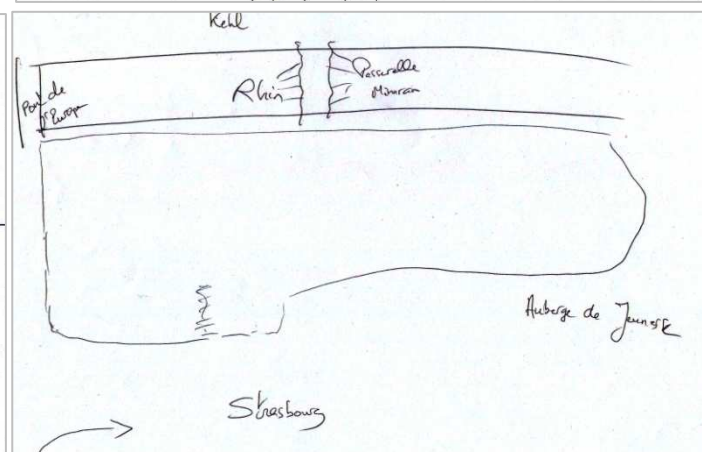


Illustration 11 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives avec mention « Strasbourg » et « Kehl » sur les rives

Réalisation d'entretien, 08/04/2010

La majorité des personnes entretenues estiment que les rives ne sont pas à différencier par leur situation (en France, en Allemagne, à Strasbourg, à Kehl). Elles sont le plus souvent différenciées par les aménagements qui les composent. Lorsqu'elles situent ce dont elles parlent dans les autres approches de notre méthode, les personnes entretenues disent le « côté français » ou le « côté allemand » tandis que pour la carte mentale, elles s'expriment de façon moins identitaire : « là », « ici », « en bas », « par là ». Toutes les personnes entretenues savent que la frontière franco-allemande passe dans le Jardin au niveau du Rhin mais elle ne paraît pas primordiale dans leur image générale du Jardin. Ces exemples de carte mentale montrent que les aménagements du Jardin et son paysage sont dominants par rapport à la question de la frontière, d'autant plus que la majorité des cartes mentales ne précisent pas la situation de la rive.

D'autre part, la passerelle franchit physiquement la frontière et évoque la facilité avec laquelle les personnes peuvent la traverser physiquement. Cette facilité est devenue physique et elle est reconnue parce qu'elle est aussi psychologique ; toutes les personnes affirment traverser la passerelle au Jardin des Deux Rives ou si elles y allaient. Cette facilité psychologique à traverser la frontière est confortée lors du questionnaire. Ces déplacements transfrontaliers ne se font pas forcément par la passerelle du Jardin pour des raisons pratiques (voiture, proximité) mais cela montre que les personnes entretenues traversent aisément, sans gêne, la frontière de manière générale. Le passage de la passerelle est ludique grâce à sa forme, au mode de déplacement. Il est aussi ludique parce que les personnes disent passer la frontière par curiosité et par amusement.

b) La frontière, lien commun au sein du Jardin des Deux Rives et limite nationale

La frontière ne semble pas être une entité séparatrice pour toutes les personnes entretenues, d'autant plus qu'elles ne la perçoivent que secondairement. Néanmoins, pour la série de mots dits symboliques, le mot « frontière » semble avoir été le plus problématique à classer. Autant certains mots de cette liste, comme « conflit » ou « rencontre » avaient majoritairement un ordre commun, ce que nous étudierons dans la partie suivante, autant le mot « frontière » apparaît à peu près à la même fréquence pour chaque tranche du classement. Le tableau suivant donne les résultats pour le classement de « frontière » dans cette liste de huit mots selon les 18 personnes entretenues.

Tableau 7 : La fréquence d'apparition du mot « frontière » dans la liste de mots dits symboliques par tranche de classement

Tranche du classement	Fréquence d'apparition du mot « frontière » sur 18 réponses
1 ^{ère} ou 2 ^{ème} place	5
3 ^{ème} ou 4 ^{ème} place	3
5 ^{ème} ou 6 ^{ème} place	4
7 ^{ème} ou 8 ^{ème} place	6

Cependant, nous avons établi un classement récapitulatif des mots de cette liste à partir des 18 entretiens.

Tableau 8 : Classement moyen des mots de la série dite symbolique du plus représentatif au moins représentatif du Jardin des Deux Rives d'après les 18 entretiens réalisés

Représentativité croissante	↑	Rencontre
		Liaison
		Amitié
		Coopération
		Construction européenne
		Réconciliation
		Frontière
		Conflit

Le mot « frontière » apparaît en queue de liste et fait donc partie des mots les moins représentatifs du Jardin des Deux Rives, selon les entretiens. Une des personnes ayant classé ce mot en queue de liste explique que « la frontière coupe alors que le Jardin des Deux Rives rassemble, elle n'est donc pas représentative du Jardin » ; il semblerait que ce soit l'aspect délimitant du mot « frontière » qui soit exclu de l'image du Jardin.

Pour toutes les personnes ayant classé la « frontière » en queue de liste (ce qui finalement s'est avéré dominant par rapport au classement des autres mots d'après le classement moyen), la frontière au sein du Jardin des Deux Rives « ne se voit pas vraiment », elle s'atténue (« elle existe de moins en moins »), l'une d'entre elles va jusqu'à dire que la frontière a été enlevée parce que le Jardin est « quelque chose fait en commun ». Ces personnes s'accordent sur l'image d'un Jardin sans frontière (sur le Rhin), un aménagement commun ; la frontière franco-allemande dans ce Jardin perd, aux yeux de ces personnes, sa notion générale de séparatrice des nations, des peuples et des territoires. Lorsqu'elle est reconnue, c'est pour la potentialité spatiale qu'elle a créé ou pour sa valeur administrative et politique.

Une personne, d'origine mosellane habitant Strasbourg depuis une vingtaine d'années, expliquant le choix de son classement pour ce mot, assure avec conviction qu'il n'y a « pas plus de frontière qu'entre la France et le Luxembourg, la frontière n'existait déjà pas avant. [...] Je me sens moins perdue à Kehl que dans un village alsacien ; je ne me sens pas en pays étranger ». Pour cette personne, Kehl fait partie de l'agglomération de Strasbourg, « comme si Kehl appartenait à la Communauté Urbaine de Strasbourg ». Pour une autre personne entretenue, il paraît évident qu'il n'existe pas de frontière au sein du Jardin parce que la passerelle relie les rives et que le Jardin s'étend de part et d'autre. Dans l'ensemble, le Jardin des Deux Rives donne une telle représentation d'unité et d'harmonie que la frontière franco-allemande semble avoir été dépassée : « il y a beaucoup de symbiose, donc la frontière est dépassée à cet endroit ».

L'une des personnes ayant placé le mot « frontière » en tête de liste précise que le Jardin a été aménagé sur des terrains militaires devenus libres grâce à l'ouverture des frontières ; sans ces terrains militaires établis grâce à la frontière, l'espace n'aurait pas été disponible pour la création du Jardin. Ensuite, une autre personne entretenue explique que le Jardin est sur deux rives qui supposent qu'il y ait une frontière entre les deux. Enfin, une troisième personne pense que « la frontière est un lieu et il fallait la frontière pour réussir le Jardin ».

Dans le cas des autres personnes entretenues qui placent le mot « frontière » en tête de liste, la frontière est reconnue comme entité politique et administrative. Deux d'entre elles reconnaissent le Rhin comme « le symbole de la frontière franco-allemande » et puisque le Rhin est au cœur du Jardin des Deux Rives, le mot « frontière » se place en tête de liste. Dans le même esprit, une personne précise que la frontière sépare deux pays et deux mentalités différentes ; mais les gens « n'ont plus peur, ils vivent avec » notamment grâce à un « respect politique » même si les lieux et les langues sont différentes. Pour cette personne, la frontière paraît exister tant d'un point de vue politique que psychologique (mentalités, langues) mais elle fait partie de la vie quotidienne, après que les politiques aient dépassé sa simple notion d'entité séparatrice. Pour certaines personnes entretenues, la frontière existait avant le Jardin des Deux Rives ; il ne l'a pas déplacée. La frontière est ainsi considérée représentative du Jardin dans la chronologie de sa réalisation. Enfin, pour les autres personnes entretenues, la frontière n'est évoquée que pour des questions administratives : emmener des enfants sur l'autre rive sans leurs parents, recherche d'emploi, naturalisation.

Les résultats de la quatrième approche de notre méthode apportent des éléments complémentaires par rapport à la question de la frontière au sein du Jardin des Deux Rives. Les résultats sur deux questions en particulier précisent la particularité de la frontière nationale, communale et/ou psychologique.

Tableau 9 : récapitulatif des réponses aux questions *vous sentez-vous plutôt en France ou plutôt en Allemagne au Jardin ? et pensez-vous que le Jardin est un jardin de Strasbourg ? de Kehl ?*

Nombre de personnes entretenues se sentant en France au Jardin des Deux Rives	3	Nombre de personnes entretenues estimant que le Jardin est plutôt un jardin de Strasbourg	1
Nombre de personnes entretenues se sentant en Allemagne au Jardin des Deux Rives	1	Nombre de personnes entretenues estimant que le Jardin est plutôt un jardin de Kehl	2
Nombre de personnes entretenues se sentant en France sur la rive gauche et en Allemagne sur la rive droite	4	Nombre de personnes entretenues donnant une autre réponse	11
Nombre de personnes entretenues donnant une autre réponse	6		

Une grande partie des personnes questionnées ne se sentent ni en France ni en Allemagne au sein du Jardin. En fait, sur ces six personnes, la moitié ne se pose pas la question de savoir dans quel pays elles se trouvent. L'une des trois autres personnes se justifie en disant que pour elle, le Jardin est « neutre », elle est dans un parc ; une deuxième précise qu'elle se sent en France et en Allemagne en même temps ; une dernière « se sent devenue européenne » et est donc en Europe. Dans les six cas, la frontière n'est pas ressentie présente, elle ne semble pas compter.

Les personnes questionnées qui se sentent en France sur la rive française et en Allemagne sur la rive allemande s'expliquent soit par rapport à la langue (« j'entends parler allemand du côté allemand ») soit par rapport aux différences d'aménagement. La frontière est perçue mais elle n'est pas tracée rectiligne au milieu du Rhin puisqu'elle se retrouve ponctuellement dans le Jardin de manière visuelle (aménagements) ou auditive (langage) et ensuite elle ne sépare pas puisque les langues et les aménagements sont mélangés.

Le sentiment d'être plutôt en France au Jardin des Deux Rives s'explique, selon les personnes questionnées, par trois raisons différentes. La première raison est la disproportion de Strasbourg par rapport à Kehl : elles ne sont pas égalitaires du fait notamment de leur taille et de leur rayonnement, ce qui donnerait plus de poids à la ville française dans l'image du Jardin. Une deuxième raison est la pratique : fréquenter plus souvent la rive française (en l'occurrence pour les jardins éphémères) semble donner du poids au côté français dans cette image. Enfin la dernière raison évoquée lors de l'entretien est l'architecture moderne de la passerelle qui semblerait être reconnue comme une architecture plutôt française. Le poids du côté français sur l'image du Jardin semble tenir à des éléments de repère particuliers, soit dans l'environnement du Jardin (ville) soit au sein du Jardin (passerelle, jardins éphémères).

Les personnes questionnées qui se sentent plutôt dans un jardin de Kehl justifient leur réponse par l'ancienneté du parc sur la rive de Kehl et l'éloignement du centre ville de Strasbourg. Dans le même esprit la personne estimant que le Jardin est plutôt à Strasbourg explique que, pour elle Kehl est une banlieue de Strasbourg et donc que le Jardin est au sein de l'agglomération de Strasbourg. La situation et l'histoire du Jardin joue un rôle dans la représentation de la localisation dans ces cas et la question de la frontière n'est pas évoquée.

Une personne insiste sur le fait que Jardin n'appartient ni à Strasbourg ni à Kehl mais dans les deux villes : « il n'est à aucune des deux villes mais dans les deux villes ». Sans doute a-t-elle voulu exclure l'exclusivité aux usagers strasbourgeois et kehllois mais préciser au contraire que le Jardin s'adressait à tout usager. Une deuxième personne semble partager le même genre d'image pour cet aspect du Jardin puisqu'elle le considère « communautaire, conçu sans frontière ». La formulation certes plus explicite mais elle semble rejoindre l'idée précédente quant à l'appartenance du Jardin. Les deux dernières personnes questionnées se rejoignent sur une image plus explicite encore d'une dimension du Jardin qui dépasse la dimension de jardin urbain : le Jardin est réalisé à l'échelle des deux villes mais il a une symbolique plus forte, une symbolique européenne. L'une d'entre elles justifie cette symbolique par le fait que Strasbourg soit capitale européenne tandis que l'autre se sent européen : « les Français et les Allemands sont sur les mêmes rives du Rhin supérieur mais n'ont pas les mêmes rêves ; pour le Jardin des Deux Rives, on a eu le même rêve. Je suis devenu européen. »

D'après nos entretiens, la frontière n'est donc pas l'élément central caractérisant le Jardin des Deux Rives. Néanmoins, la frontière fait partie de l'image du Jardin pour des raisons politiques et administratives mais aussi parce qu'elle génère les particularités du Jardin (localisation transfrontalière, complémentarité des aménagements, aménagement cosmopolite). La frontière n'est pas perçue négativement. Elle n'est pas ressentie. Aucune personne entretenue ne répond qu'elle a l'impression de passer une frontière lorsqu'elle traverse la passerelle.

3. Un aménagement pour la réconciliation franco-allemande ?

La particularité de l'image du Jardin des Deux Rives comme aménagement transfrontalier pose aussi la question quant aux relations franco-allemandes puisqu'il s'adresse aux deux populations et qu'il vise à favoriser ces relations. Les résultats par rapport à la dimension symbolique du Jardin ont avancé d'autres spécificités sur les représentations du Jardin par rapport aux relations franco-allemandes et notamment par rapport au processus de réconciliation.

31. L'image d'une relation complexe entre les deux peuples

Les relations franco-allemandes sont complexes. Les liens entre les deux populations sont certains tant de par leur histoire que de par leur complémentarité. Les deux peuples vivent ensemble et cela ne suppose pas que des aspects simples et positifs, comme pour toute relation de cohabitation. Les relations sont difficiles à créer de prime abord mais sont finalement très positives. Cela crée un paradoxe qui se retrouve dans les résultats quand à la quatrième photographie de notre série.

Les personnes entretenues s'accordent à dire que la première impression de cette statue est plutôt négative : deux hommes semblent se battre, s'affronter et la statue est sombre et grande. Certaines s'exclament qu'« ils n'ont vraiment pas l'air de se réconcilier » ou encore trouvent qu'« ils ont un physique de lutteurs avant le contact ». Les personnages semblent « austères » mais l'image qu'ils renvoient finalement penche vers une



Photographie 20 : Bronze "rencontre" de Josef Fromm, inscription explicative : « visualise le besoin profond de paix, d'amitié, d'harmonie ressenti par les hommes ainsi que leur volonté de dialogue et de confiance mutuelle. » (photographie n°4 de notre méthode)

Réalisation personnelle, mars 2010

impression positive.

Certaines des personnes entretenues pensent qu'ils « protègent le parc » par exemple. La majorité des personnes finit par dire qu'ils s'embrassent : « deux hommes qui se retrouvent et s'embrassent, l'élan donné par les corps ».

Ce qui est perçu finalement c'est un rapport avec les peuples français et allemands, voire une symbolique franco-allemande. Cette embrassade est perçue plus profondément encore puisqu'elles parlent de « deux peuples qui se rencontrent », d'« amitié entre deux peuples » et de « fraternité franco-allemande ». Certaines y voient, par le visage qui se baisse et l'autre qui se lève, un « éventuel pardon » en rapport avec l'histoire lourde à porter et même une symbolique de la « réconciliation entre deux peuples français et allemand et les ancêtres frères alsaciens ». Les personnages paraissent symboliser « un pont, la réunion des deux peuples » qui se rapprochent à nouveau.

Le paradoxe de l'image de cette statue est aussi clairement mentionné. Les personnages sont assimilés à des « frères ennemis » qui « se soutiennent sans vraiment être

proches ». Ce paradoxe vient apparemment aussi du fait que les visages se rapprochent alors que les corps s'éloignent : « quand on embrasse quelqu'un, on ne le tient pas à distance, ce n'est pas une attitude naturelle ». Une personne dit explicitement que cette statue n'est « pas claire » : c'est pourquoi elle est un « symbolique typique du Jardin des Deux Rives ». Ce paradoxe s'explique lorsqu'une personne dit qu'elle deux personnages, « condamnés à être frères », qui « vivent ensemble mais luttent pour leurs intérêts ». Il ne s'agit pas d'amitié même si, pour une fois, le Jardin des Deux Rives montre qu'ils ont eu des intérêts communs.



La représentation de cette statue pour les personnes entretenues délivre une complexité dans les relations franco-allemandes qui mélange non seulement l'histoire des conflits, qui n'est pas effacée mais dépassée, mais aussi les difficultés à « vivre ensemble » aujourd'hui.

Un autre aménagement du Jardin des Deux Rives a donné aussi une partie de cette symbolique paradoxale : la passerelle. La passerelle relie, bien sûr, les deux rives mais une des personnes entretenues extrapole en disant qu'elle relie aussi deux peuples, « deux univers », qu'elle est symbole de la réconciliation franco-allemande.

Photographie 21 : « Rencontre » et la passerelle du Jardin des Deux Rives

Réalisation personnelle, 07/04/2010

32. Vers l'aboutissement d'un processus de réconciliation ?



Photographie 22 : Sur un mur du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck
Réalisation personnelle,
15/04/2010

Un autre aspect est perçu par les personnes entretenues : des éléments de la mémoire. La réconciliation franco-allemande est un processus qui a débuté après la Seconde Guerre Mondiale c'est-à-dire depuis plus de soixante ans ; la mémoire a donc un rôle important dans ce processus. Le Jardin des Deux Rives semble être une image avancée du processus de réconciliation dans lequel la mémoire, le devoir de mémoire, continue de jouer un rôle.

a) La place de la mémoire dans les représentations du Jardin des Deux Rives

Sur les rives du Rhin, l'une en face de l'autre aux pieds du pont de l'Europe, des plaques commémoratives de la Seconde Guerre Mondiale en grès ont été disposées avant même que le Jardin des Deux Rives n'ait pris forme. L'une de ces plaques commémoratives fait partie de la série de photographie de notre méthode.



Photographies 23 et 23bis : Plaque commémorative sur laquelle figure l'inscription « A la gloire des patriotes agents du réseau Alliance lâchement assassinés par la Gestapo en fuite le 23 novembre 1944, jour de libération de Strasbourg, leur corps furent jetés dans le Rhin en face de ce lieu » et plaque explicative du réseau Alliance, rive gauche (n°23 : photographie n°12 de notre méthode)

Réalisations personnelles, mars 2010



Parmi personnes entretenues, deux ont marqué un silence à la vue de cette photographie. Elles font alors remarquer que l'endroit n'est pas attirant et que le devoir de mémoire ne leur semble pas fait. La plaque n'est pas mise en valeur si ce n'est par la nature de la pierre. Le bâtiment de l'arrière plan est trop visible. Un grillage la sépare du Rhin. Le pont de l'Europe fait ressortir les bruits de la circulation. L'environnement paraît inadapté pour un lieu de mémoire.

Un peu moins de la moitié des personnes entretenues reconnaissent la plaque et expliquent qu'elle se rapporte à la Guerre, à des « personnes dévouées au territoire national, soldats et civils » ou au drame des Malgré-nous ; en somme, elles s'accordent sur une représentation de la mémoire des conflits franco-allemands et de leur histoire.



La plaque commémorative en grès rappelle aux personnes entretenues l'importance de la mémoire au sein du Jardin. L'une d'entre elles précise d'ailleurs qu'elle symbolise pour elle une histoire commune. L'image de la plaque développe la question de la mémoire pour trois personnes : elle leur fait penser à d'autres lieux de commémoration. Le monument aux morts de la place de la République à Strasbourg est notamment mentionné. Ce dernier fait appel au côté maternel de la personne entretenue plus qu'à la question de la mémoire.

Photographie 24 : Monuments aux morts Place de la République à Strasbourg : « A nos morts » (sans « pour la patrie »), la mère symbolise la ville, les deux enfants morts sont sans uniforme pour ne pas distinguer l'Allemand du Français

Source :

<http://www.cheminsdememoire.gov.v.fr/page/affichepage.php?idLang=fr&idPage=15366>, Claude Truong-Ngoc

La majorité des personnes entretenues pensent que ce lieu commémoratif a sa place au sein du Jardin des Deux Rives parce que la mémoire est importante : se souvenir de l'histoire et se souvenir « qu'il y a 65 ans ils ont risqué leur vie ». Cet aspect du Jardin en rapport avec la mémoire est perçu de façon plutôt positive mais toutes les personnes insistent pour dire que, même s'il ne faut pas oublier, l'état d'esprit a avancé et que l'histoire des conflits semble avoir été dépassée depuis longtemps. Sans doute est-ce une raison pour laquelle la mémoire de l'histoire franco-allemande a de moindres proportions dans la représentation du Jardin. Le sujet de la réconciliation semble être tabou ; personne n'en parle spontanément et il reste difficile à aborder et à être développé. Les personnes entretenues semblent ne pas vouloir en parler sous prétexte que la réconciliation n'est plus à faire, qu'elle date d'après la guerre. Pour elles, ce sujet ne fait partie de la vie quotidienne seulement pour les personnes âgées ayant vécu cette période. Pourtant, le devoir de mémoire est important pour tout le monde. Les personnes entretenues veulent se tourner vers le futur et non pas rester sur les conflits. Pour cela, elles ont besoin de savoir d'où elles partent, c'est pourquoi elles accordent tant d'importance au devoir de mémoire.

b) Un aménagement en chemin pour une amitié franco-allemande ?

D'après le classement moyen des mots de la liste dite symbolique (voir tableau n°8), le mot « conflit » est à la dernière place. La majorité des personnes entretenues placent « conflit » en dernier, voire demandent à l'éliminer de la liste. Le conflit ne semble pas faire partie de l'image du Jardin.

Le mot « réconciliation » est, dans tous les entretiens, couplé au mot « conflit » : la réconciliation suit les conflits dans un ordre chronologique et logique. C'est pourquoi sa place dans le classement moyen n'est pas éloignée de celle de « conflit », en queue de liste.

Bien que le devoir de mémoire leur tienne à cœur, les personnes entretenues s'accordent pour dire que, « tout en restant conscient, la page doit être tournée ». La moitié des personnes entretenues estiment que la réconciliation a fait suite aux conflits, principalement lors de la Seconde Guerre Mondiale. Pour elles, la réconciliation date d'une histoire passée, révolue, même si elles précisent qu'il ne faut pas l'oublier. Mais dans la représentation du Jardin des Deux Rives, la réconciliation n'a, à leur sens, qu'une moindre place. Cette notion est dépassée, « trop vers le passé ».

Pour l'autre moitié, l'image de la réconciliation a sa place dans le Jardin : « le Jardin des Deux Rives officialise la réconciliation franco-allemande », il est important par



Photographie 25 : Sur un mur du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck
Réalisation personnelle,
15/04/2010



Photographie 26 : Sur un mur du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck
Réalisation personnelle,
15/04/2010

rapport aux conflits de montrer qu'ils ne sont plus d'actualité. Une des personnes entretenues inclut la mémoire dans le mot « réconciliation », raison pour laquelle elle le place plutôt en tête de liste : « pour ne jamais oublier la Seconde Guerre Mondiale ».

Certaines personnes entretenues font aussi un lien entre « réconciliation » et « amitié ». Le Jardin des Deux Rives est un projet commun, ce qui expliquerait que « amitié » soit bien plus représentatif que « réconciliation ». L'amitié entre les peuples n'est pas encore tout à fait atteinte ou solide (« le Jardin participe à une amitié »). L'image du Jardin paraît être tournée vers les potentialités et vers l'avenir plutôt que vers le passé.

Dans un second temps, quelques personnes entretenues pensent que grâce à l'« unité du thème » du Jardin des deux Rives, les usagers se mélangent et que les rencontres sont possibles. La majorité des personnes entretenues voient le Jardin des Deux Rives comme un aménagement propice aux rencontres surtout lorsque de l'événementiel s'y déroule. Une des explications, tirée d'un des résultats, serait que le Jardin est encore trop récent pour avoir été fréquenté assez souvent par assez de monde. Mais avec du temps, l'aménagement sera « plus vivant » parce qu'il sera mieux connu. A ce jour, les rencontres sont possibles mais, à leur connaissance, elles ne sont pas au cœur du Jardin. Ceci explique sans doute pourquoi « rencontre » est plus représentatif que « liaison » et que « amitié » : les rencontres sont attendues (parce que le Jardin est aussi fait pour les favoriser) avant les liens qui seront eux, suivis éventuellement d'amitié. Nous noterons que cette explication a été mentionnée à l'échelle des usagers mais aussi à l'échelle politique.

Enfin, quatre personnes lors des entretiens sont sceptiques vis-à-vis de l'existence d'une amitié au sein du Jardin mais font remarquer qu'elle se trouve plutôt à l'échelle politique des « municipalités et des régions ». Le Jardin des Deux Rives semblerait être une preuve que cette amitié politique a « forcé les municipalités à travailler ensemble ». Cette amitié franco-allemande, en premier lieu politique, pourrait s'étendre aux usagers avec le Jardin.

La réconciliation comme l'entendent les personnes entretenues, c'est-à-dire la réconciliation d'après guerre qui comprend des concessions accordées avec amertume entre peuples parce que les traces du conflit sont trop fraîches, cette réconciliation n'a plus lieu d'être aujourd'hui, elle a été dépassée. Mais la réconciliation franco-allemande, considérée comme un processus, a débuté après les conflits de l'histoire et semble peu à peu évoluer vers des liens plus forts en termes positifs. Elles voient que l'amitié politique franco-allemande a été capable de réaliser le Jardin des Deux Rives, un jardin commun où les rencontres sont possibles. Ce Jardin est trop jeune d'après une personne entretenue pour que les usagers puissent y avoir développé de l'« amitié ». La rencontre est tout de même le mot le plus représentatif du Jardin des Deux Rives en termes symboliques parce que ce Jardin « a été réalisé dans ce but », assurent-elles. Les personnes entretenues restent favorablement ouvertes à une évolution dans ce sens, en premier lieu au sein du Jardin des Deux Rives.

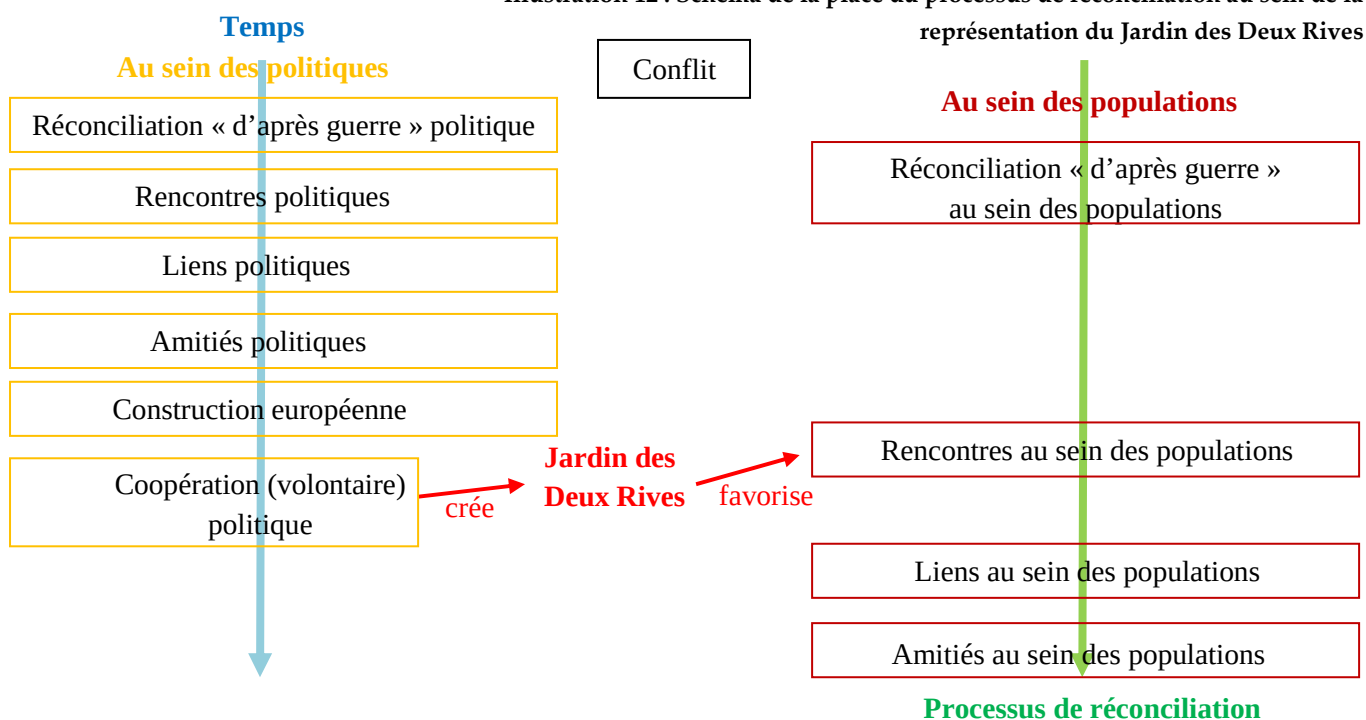
Résumé de la partie 3 :

L'image première, la plus immédiate du Jardin des Deux Rives est aussi son image dominante, c'est celle d'un paysage. L'eau et la nature sont les éléments principaux qui donnent de la force à cette image. D'autres aménagements du Jardin, en particulier la passerelle, sont les éléments clefs de ce paysage. La représentation du Jardin des Deux Rives intègre sans doute une utopie du jardin urbain, d'autant plus lorsque les personnes entretenues s'imaginent des dimensions infinies ou des voyages.

Le Jardin des deux Rives renvoie également à des images moins immédiatement perceptibles. Des différences culturelles (aménagements, mœurs) sont pointées par la présence de la frontière franco-allemande connue mais peu perçue. La frontière est perçue par toutes les personnes entretenues non comme élément séparateur mais comme élément créateur de nuances du Jardin, voire même élément de rassemblement.

Dans cette représentation complexe du Jardin s'insère la question de la place de la réconciliation. La réconciliation, abordée en tant que processus, semble présenter plusieurs étapes décrites sur le schéma ci-dessous. Celui-ci est construit sur la base des résultats du classement des huit mots symboliques des dix huit entretiens auprès des habitants qui considèrent le mot « réconciliation » dans sa notion d'après guerre.

Illustration 12 : Schéma de la place du processus de réconciliation au sein de la représentation du Jardin des Deux Rives



Ce schéma résume la chronologie et la logique du processus de réconciliation à l'échelle politique et à l'échelle des populations française et allemande. Le Jardin des Deux Rives est issu d'une coopération politique volontaire et est propice au développement des rencontres entre usagers. « Rencontre » est le mot le plus représentatif du Jardin pour les personnes entretenues même si elles aimeraient le promouvoir d'avantage.

Les conflits sont exclus de l'image du Jardin mais la mémoire a une place importante dans sa représentation. Finalement, les personnes entretenues donnent une image tournée vers les potentiels du Jardin en matière de relations même si elles gardent une place à la mémoire.

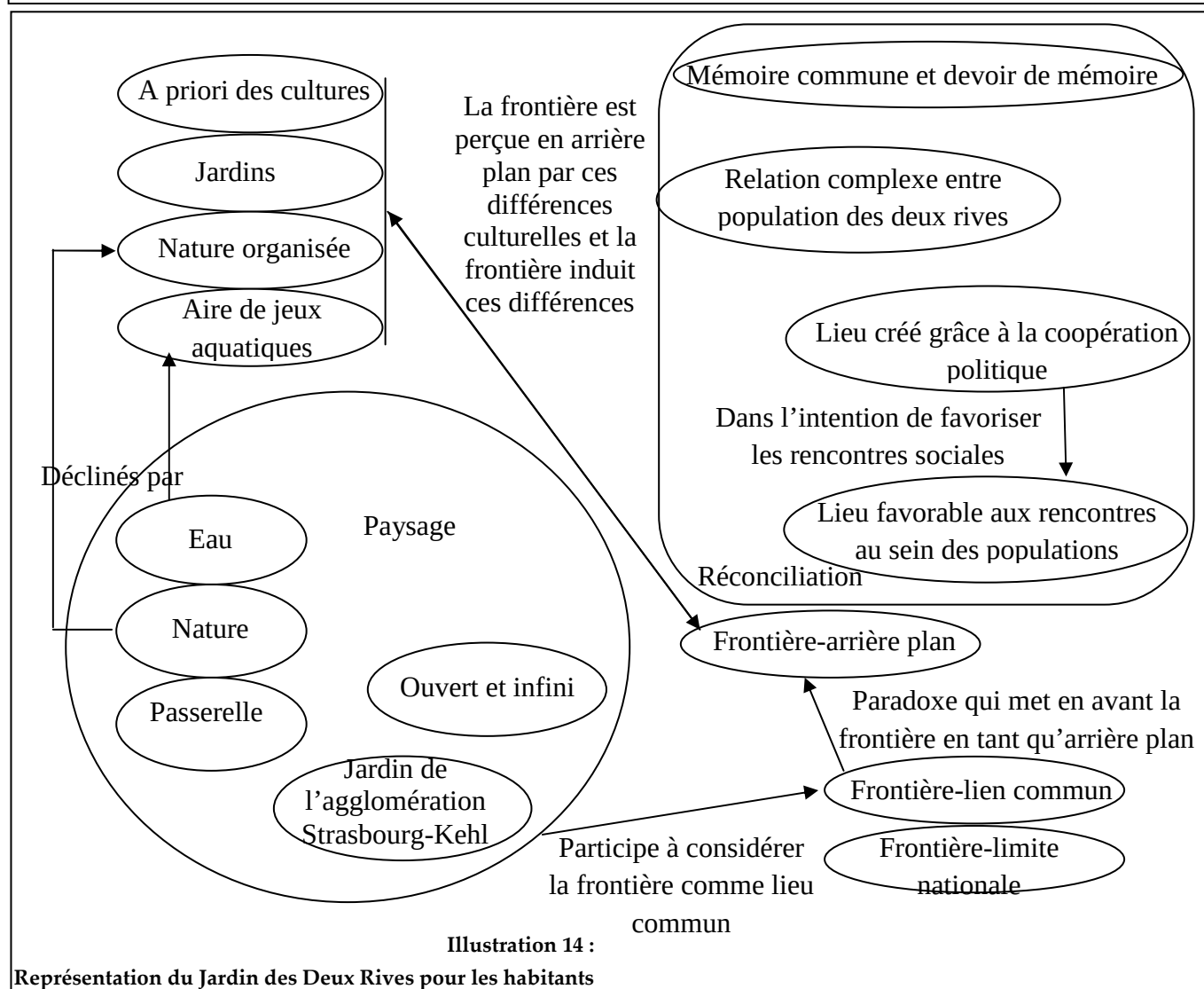
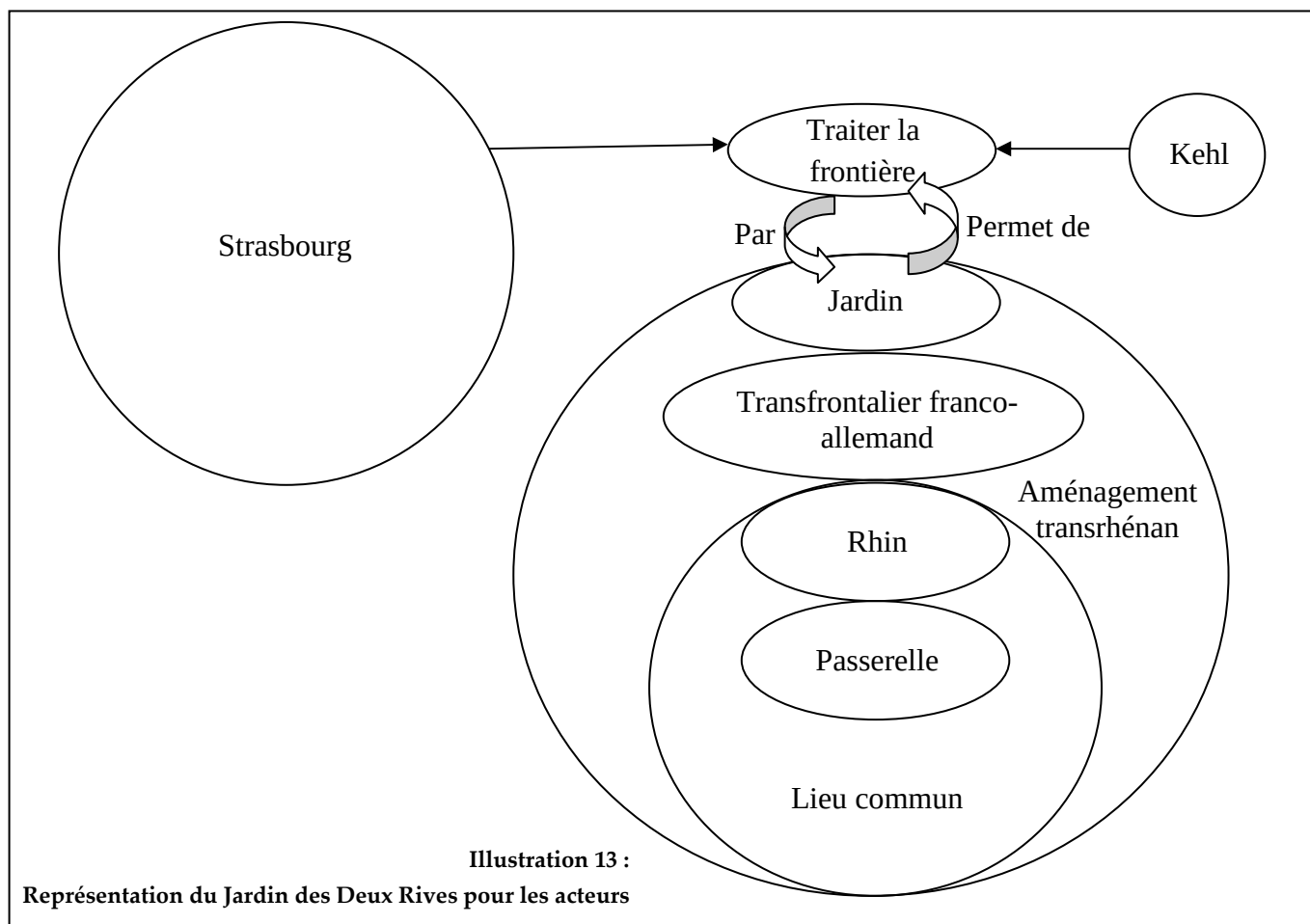
CONCLUSION

Le tracé du Rhin entre la France et l'Allemagne dessine indéniablement la frontière franco-allemande depuis 1945. Cette limite d'état est, grâce au fleuve, une limite géographique. Elle est aussi historique puisque le Rhin avait déjà fait office de séparation territoriale à l'époque romaine ou, plus proche de nous, à l'époque de Louis XIV. La frontière présente une dimension politique, d'abord du fait qu'elle sépare deux états, mais également parce que la délimitation d'un territoire est historiquement un enjeu politique. Les deux vagues de conflits mondiaux au début du XX^{ème} siècle ont montré d'ailleurs l'enjeu politique de la frontière franco-allemande : où placer la frontière ? Aujourd'hui, les territoires frontaliers sont bien définis : la région Alsace (Fr) et le land Bade-Wurtemberg (All). Cela suscite de nombreuses différences administratives, politiques et juridiques qui complètent celles issues des différences entre les états.

Toutefois, cette frontière est également frontière intra-européenne ; de nombreux flux transfrontaliers sont relevés entre les deux pays. De plus, l'alternance de nationalité entre 1870 et 1945 des territoires frontaliers ont mélangé les populations des deux rives. En y ajoutant les différentiels socio-économiques comme facteurs des flux de population transfrontaliers, les deux populations semblent avoir l'occasion de partager des éléments sociaux (mémoire, langue). Les politiques des deux territoires sont mobilisés dans les relations inter-rives. Une gouvernance transfrontalière pour coordonner les acteurs de part et d'autre du Rhin permet d'ouvrir le territoire de projet vers un espace transfrontalier. La coopération transfrontalière rassemble des acteurs des deux côtés de la frontière dans l'intérêt commun de favoriser les relations inter-rives ; un de ses outils est le GECT. L'ensemble de ces liens participe à créer un espace transfrontalier, défini comme étant l'ensemble des relations spatiales matérielles, immatérielles et idéelles entre les individus des deux côtés de la frontière.

Au sein de cet espace transfrontalier, considérant les éléments sociaux partagés entre les populations des deux territoires et qu'une identité collective s'élabore à partir d'éléments sociaux et culturels, une identité rhénane pourrait se développer. Une identité collective est formée par un groupe social, lequel est représenté par des représentations sociales. Elles sont composées d'un noyau d'images communes et d'éléments périphériques qui diffèrent selon les individus du groupe. Elles sont ancrées au territoire par ces mêmes référents spatiaux. L'aménagement transfrontalier s'adressant aux individus des deux rives, ceux-ci devraient avoir une représentation sociale de cet objet. Et comme cet objet est partagé, nous avons fait l'hypothèse qu'un aménagement transfrontalier contribue à forger des représentations sociales hybrides des habitants des deux rives. Les acteurs de l'aménagement transfrontalier donnent une représentation à cet aménagement puisqu'il est réalisé dans le but de favoriser les relations entre individus des deux côtés. C'est pourquoi nous avons étudié le rapport entre les représentations des acteurs de l'aménagement transfrontalier et celles des habitants des deux rives.

Pour aborder cette problématique des représentations sociales, nous avons choisi d'étudier le Jardin des Deux Rives, aménagement entre Strasbourg (Fr) et Kehl (All). Il s'agit d'un aménagement transfrontalier, géographiquement sur le Rhin, auquel les acteurs avaient donné de nombreuses images. Nous avons donc fait des entretiens avec les acteurs du Jardin des Deux Rives ainsi que dix huit entretiens avec des habitants de l'agglomération de Strasbourg et de celle de Kehl pour pouvoir en ressortir leurs représentations.



Les schémas de la page précédente synthétisent les représentations du Jardin des Deux Rives selon les acteurs et selon les habitants. La taille des éléments est liée à la place que prend l'élément dans la représentation.

Dans la représentation des acteurs, l'environnement du Jardin a une place importante : Strasbourg et Kehl sont représentées avec leur différence de taille et de poids (politique, administratif, économique). Nous précisons que l'aménagement transrhénan est schématisé plus proche de Kehl (vers la droite de l'image) parce que les acteurs voient Kehl géographiquement plus proche que Strasbourg de l'aménagement. Ensuite, l'aménagement est représenté avec les enjeux pour lesquels il a été créé : traiter la frontière pour ouvrir Strasbourg vers l'est et développer les relations transfrontalières. Le Jardin est vu d'abord en tant qu'aménagement qui traite de la question de la frontière et, dans ce cas, qui tente de l'effacer ; les acteurs estiment d'ailleurs que le Jardin le permet. Ils définissent l'aménagement comme étant transfrontalier franco-allemand par l'intervention de Strasbourg et de Kehl et, à moindre fréquence, à cause de la symbolique de l'amitié franco-allemande. Enfin, le Rhin, auquel a été donné une place importante au sein du Jardin, et la passerelle, qui est l'aménagement le plus imposant, le plus voyant et d'après eux le plus symbolique, sont les éléments qui forment un lieu commun. Pour eux, le Rhin et la passerelle sont des liens physiques et symboliques entre les deux villes et a fortiori entre les deux pays. Pour finir, un jardin transfrontalier franco-allemand associé à un lieu commun forme un aménagement transrhénan et non plus seulement transfrontalier parce que la notion de frontière ne fait pas partie de l'image de cet ensemble.

Les acteurs rassemblent des éléments de l'image du Jardin tel qu'ils l'avaient conçu avant de le réaliser et des éléments de l'image du Jardin tel qu'il est réalisé aujourd'hui. Ils l'avaient conçu de façon à effacer la frontière et à créer des liens entre Strasbourg et Kehl. Dans leur représentation du Jardin, ils prennent en compte le contexte lors de la conception du Jardin (les villes voulaient amorcer un développement transfrontalier). Nous pouvons remarquer tout de même que l'objectif d'effacer la frontière par la réalisation du Jardin est atteint d'après eux : l'aménagement est perçu transrhénan. Par ailleurs, en plus de voir le Jardin sous deux chronologies (phase de conception et phase post-réalisation), l'image du Jardin est associée à son environnement (Strasbourg et Kehl). Le Jardin a avant tout une dimension intercommunale, c'est-à-dire locale. La dimension franco-allemande voire européenne (ou encore mondiale pour l'OTAN) n'a de place dans l'image du Jardin que pour donner une symbolique à l'aménagement en tant que transrhénan ou en tant que lieu commun ou même en tant qu'aménagement de Strasbourg (capitale européenne). Le Jardin est d'abord un lieu commun et un aménagement entre Strasbourg et Kehl et, dans un second temps, un aménagement à dimension symbolique plus grande. Cette symbolique ne fait pas partie des éléments de l'image du Jardin : elle n'est qu'un résultat de cette représentation.

Si nous devons retrouver la structure noyau-périphérie décrite par Denise Jodelet, l'image centrale du Jardin des Deux Rives serait sans doute l'ensemble « transfrontalier franco-allemand-lieu commun » : aucun des acteurs rencontrés n'a remis en cause ces éléments et ce sont ceux qui sont apparus le plus fréquemment et le plus facilement.

La représentation des habitants présente plus d'éléments. L'image centrale que Denise Jodelet qualifierait de « noyau de la représentation » est le paysage. Celui-ci est décrit à partir de l'eau, de la nature, de la passerelle et de son caractère ouvert et infini ainsi qu'en considérant l'aménagement comme un jardin utopique (urbain) de

l'agglomération Strasbourg-Kehl. Le paysage est l'image première parce que c'est celle dont les habitants parlent le plus spontanément, le plus fréquemment et le plus largement. A ce « noyau » sont associés des éléments périphériques de deux sortes : les premiers sont rattachés à la structure de l'aménagement alors que les seconds font appel à un objet idéal, la réconciliation, et contribuent à l'image du Jardin des Deux Rives de façon plus enfouie, plus cachée.

Dans un premier temps, les habitants associent les éléments du paysage à certains aménagements du Jardin : la nature est déclinée par une nature organisée (le Jardin est artificiel) et l'eau par une aire de jeux aquatiques. Ces aménagements, auxquels s'ajoutent des a priori sur les cultures allemande et française et les différents jardins (jardin biblique, jardins éphémères), pointent dans l'image du Jardin des différences culturelles. Par ce biais, ils font percevoir, « par touche de couleurs » ou par nuances, la présence de la frontière : la frontière séparatrice est perçue indirectement et par certains aspects (sociaux, historiques). D'autre part, le paysage participe à voir la frontière comme un lieu commun : les éléments du paysage ainsi que l'image du paysage dans sa globalité sont considérés comme appartenant à tout individu. La frontière nationale est reconnue par les habitants (ils savent qu'elle passe au milieu du Rhin) ; ils la voient comme un lien commun parce qu'elle rassemble les individus des deux rives (« lien ») en étant présente dans un lieu commun (« commun »). Ce paradoxe de la frontière (lien et limite nationale) met aussi en avant la présence de la frontière de manière atténuée. La présence de la frontière en arrière-plan influe sur l'image des aménagements et des a priori : une extrapolation est faite sur l'image de ces éléments tenant compte cette fois de la présence de la frontière.

Le deuxième type d'éléments périphériques faisant partie de la représentation de la réconciliation (voir schéma résumé de la partie 3) rassemble des éléments significatifs dans la représentation du Jardin des Deux Rives mais dont les personnes entretenues parlent moins ouvertement, avec hésitation et précaution. Ils ne sont pas rattachés aux autres éléments de la représentation ; il semble qu'ils fassent partie d'un sujet tabou même s'ils sont importants. D'après les personnes entretenues, les aménagements du Jardin en rapport avec la mémoire sont importants aussi sur ce lieu ; d'autres aménagements commémoratifs leur viennent à l'esprit et elles insistent sur l'importance du devoir de mémoire par rapport aux conflits du début du XXème siècle. La mémoire de cette période et l'importance du devoir de mémoire sont communes aux habitants des deux rives entretenus. En plus de l'évocation de la mémoire, ils expriment la complexité de la relation entre la population de la rive française et celle de la rive allemande sur l'exemple d'une statue installée dans le Jardin. Enfin, le Jardin pour eux a été créé grâce à la coopération politique (une des étapes du processus de réconciliation politique) dans l'intention de favoriser les rencontres entre les individus des chaque rive. C'est pourquoi le Jardin est aussi un lieu où les rencontres entre individus sont possibles ; ce développement potentiel de rencontres fait partie du processus de réconciliation au sein de la population. Cet ensemble d'éléments périphériques semblent être significatifs pour l'image du Jardin des Deux Rives mais ne s'y rattachent pas directement ; ces éléments peuvent peut-être entrer en ligne de compte dans la représentation de tout aménagement transfrontalier parce qu'ils font appel à l'histoire vécue et souvenue de l'espace transfrontalier.

Dans la représentation des acteurs, les questions en rapport avec la réconciliation au sein de la population ne sont évoquées que par la volonté d'effacer la frontière. Le rapport à la mémoire, le devoir de mémoire, ou encore un lieu de coopération politique ne sont pas des éléments significatifs pour décrire le Jardin des Deux Rives.

Indirectement sans doute, le Jardin doit favoriser les rencontres au sein de la population ; cependant, cet élément n'est pas significatif du Jardin puisque tout aménagement transfrontalier doit répondre à cet enjeu. Ceci pointe un premier élément de réponse à notre problématique : le résultat attendu (favoriser les rencontres) de la représentation des acteurs du Jardin des Deux Rives se retrouve dans la représentation des habitants entretenus. Il faudrait alors voir si en réalité les individus se rencontrent au sein de ce Jardin. Du moins la question était de voir quel rapport y a-t-il entre les représentations des acteurs et celles des habitants ; et dans ce cas, les habitants voient le Jardin comme un lieu de rencontre, résultat attendu par la représentation des acteurs.

La frontière, quant à elle, est considérée par les acteurs comme traitée de façon à être effacée dans ce Jardin ; et les habitants ne perçoivent pas la frontière comme une limite, si ce n'est comme une simple ligne tracée entre les pays qui les séparait autrefois. La présence de la frontière est atténuée selon les habitants entretenus ; cet élément de l'image du Jardin se retrouve dans les deux représentations. Le message de la représentation des acteurs du Jardin des Deux Rives a été intégré à celle des habitants. En ce qui concerne l'image centrale du Jardin pour les habitants, le paysage, elle ne semblait pas faire partie de la représentation des acteurs. Cependant, des éléments se retrouvent dans les deux : le jardin. Certes, cette image du jardin est peu développée dans la représentation des acteurs alors qu'elle est déclinée en plusieurs éléments dans celle des habitants (nature, nature organisée, eau, aménagements particuliers, jardin utopique). Mais l'image d'un jardin pour effacer la frontière se retrouve bien dans la représentation des habitants : ils voient en premier un paysage. Pour cet élément aussi, les habitants ont intégré à leur représentation du Jardin le message de celle des acteurs. L'image d'un lieu commun est fait partie elle aussi des deux représentations puisqu'elle découle de celle d'une frontière effacée grâce à un jardin (ou à un paysage).

Pour conclure, la représentation des acteurs du Jardin des Deux Rives ont des éléments en partage avec celle des habitants : lieu commun, frontière séparatrice effacée, lieu de rencontres entre individus. Ces éléments font partie du noyau de la représentation des acteurs alors qu'ils sont périphériques dans celle des habitants. La représentation des acteurs est en fait constituée des messages que l'aménagement devrait transmettre sans doute parce que l'aménagement est récent et qu'aucun résultat réel ne peut être recueilli. Toutefois le noyau de cette représentation se retrouve dans les éléments périphériques de celle des habitants. Les habitants perçoivent une partie de ce que les acteurs ont voulu donner comme image du Jardin. Les acteurs ont voulu cacher la frontière en montrant un jardin, les habitants voient un jardin et même extrapolent cette image. Des éléments ne sont cependant différents dans les deux représentations. Les habitants ne prennent pas en compte l'environnement du Jardin dans leur représentation ; les acteurs au contraire ont dû travailler avec le rapport à cet environnement, ce qui explique pourquoi ils l'intègrent à l'image du Jardin. De même les acteurs ne prennent pas en compte le processus de réconciliation dans l'image du Jardin peut-être parce que l'aménagement se trouve entre deux étapes : la coopération politique (terminée pour la création du projet) et les rencontres entre individus (à venir parce que l'aménagement est trop récent). Les habitants qui intègrent ce processus à leur représentation semblent en fait intégrer des éléments de la représentation de ce qu'ils attendent du Jardin ; le paysage apparaît plutôt comme une image de ce qu'ils ressentent du Jardin. Ceci expliquerait pourquoi le processus de réconciliation n'est pas directement rattaché à l'image du Jardin ; il ferait partie d'une représentation attendu du Jardin pour les habitants.

Nous remarquons que, même si l'échantillon retenu n'est pas représentatif des habitants de la vallée rhénane, la représentation du Jardin présente des éléments en commun avec les habitants des deux rives. Parmi ces éléments se trouvent ceux formant le noyau de la représentation : l'eau, la nature, la passerelle, un paysage ouvert et infini, un jardin de l'agglomération Strasbourg-Kehl. Le noyau d'une représentation désigne le groupe social qui le crée ; ce qui voudrait dire qu'un groupe social transfrontalier s'est créé pour l'objet du Jardin des Deux Rives. L'identité collective s'inscrit dans les représentations sociales par la territorialisation (voir 3.2.b)) ; or le Jardin des Deux Rives qui est un référent spatial permet la formation d'un groupe social par sa représentation. Le Jardin des deux Rives pourrait alors permettre à une identité collective de s'inscrire dans cette représentation sociale ; cette identité serait transfrontalière ou rhénane, comme le groupe social. Cependant, il faudrait faire une étude sur un échantillon plus large, avec plus de personnes entretenues, pour étudier une identité rhénane ; d'autant plus qu'une identité collective demande l'étude de plus d'éléments encore que les représentations sociales. Mais le Jardin des Deux Rives semble un référent spatial intéressant à étudier dans le cadre d'une identité rhénane sachant que la représentation de cet aménagement a un noyau commun aux habitants des deux rives pour l'échantillon retenu.

La représentation des acteurs a bien un impact sur celle des habitants ; lorsqu'un aménageur voit un projet, réalisé ou non, cette perception aura un impact sur la perception des usagers à qui il est destiné. Pour que les messages de leur représentation passent dans celle des usagers, les aménageurs doivent s'appuyer sur les éléments déjà présents dans les représentations des usagers ; dans notre étude, il a été question de la frontière, du paysage rhénan et de la symbolique des liens franco-allemands. Les aménagements, comme tout objet spatial, sont imagés par les usagers et ancrent cette image au territoire. Ils ont donc plus qu'une valeur pratique ; ils participent à la formation de groupes sociaux voire au développement d'identités collectives. C'est pourquoi la représentation des usagers influe également sur celle des acteurs ; elle oriente et nourrit celle des acteurs pour le développement des aménagements existants et futurs.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

LEVY Jacques et LUSSAULT Michel (dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2003

REITEL Bernard (coord.), ZANDER Patricia, PIERMAY Jean-Luc, RENARD Jean-Pierre, *Villes et frontières*, « VILLES », août 2006

GAY Jean-Christophe, *Les discontinuités spatiales*, ECONOMICA, 2004

SCHMITT Manfred, *Des racines pour s'unir, Chroniques le long du Rhin*, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 2003

LE BRAS Hervé, *Le peuplement de l'Europe*, Saint-Just-le-Pendue, La documentation Française, juillet 1996

GARDE Paul, *Le discours balkanique, des mots et des hommes*, Fayard, octobre 2004

SEMMOUD Nora, *La réception sociale de l'urbanisme*, Le Mesnil-sur-l'Estrée, L'Harmattan Villes et Entreprises, avril 2007

LYNCH Kévin, *L'image de la cité*, Paris, Dunod (Aspects de l'Urbanisme), 1971

LAGE Elisabeth, ARRUDA Angela, MADIOT Béatrice (dir.), *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet*, érès, Mercuès, juin 2008

Serge MOSCOVICI (dir.), *Psychologie sociale*, Cahors, puf, « Quadrige Manuels », septembre 2003

KRIEGER Michel (dir.), *Le Jardin des Deux Rives, La genèse du projet transfrontalier entre Strasbourg et Kehl*, Bischheim, novembre 2004

FEBVRE Lucien, *Le Rhin, Histoire, mythes et réalités*, Lonrai, PERRIN, août 1997

LIVET Georges, MARX Roland, PETRY François, RAPP Francis, VOGLER Bernard, *Histoire de Strasbourg*, Toulouse, Privat/DNA (Christian Baechler), mai 1987

Articles et brochures :

GUERMON Yves, « Identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique » in *L'espace géographique*, tome 35, n°4 – 2006, CNRS, octobre à décembre, p289 à 394

LEVY Jacques, "'Frontière'.", *EspacesTemps.net*, Il paraît, 29.10.2004
<http://espacestems.net/document840.html>

Groupe frontière, ARGBARET-SCHUTZ Christiane, BEYER Antoine, PIERMAY Jean-Luc, REITEL Bernard, SELIMANOVSKI Catherine, SOHN Christophe et ZANDER Patricia, « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, Il paraît, 29/10/2004

DIMITRIJEVIC Dejan, « De l'utilisation idéologique de la notion de culture en général, et dans les guerres en ex-Yougoslavie en particulier », *Regards sur l'Europe : une anthropologie impliquée dans les Balkans*, associations Rhône-Alpes d'anthropologie, p. 11 à 14

S. de A, « ça se concrétise enfin pour l'Eurodistrict », *20 minutes*, jeudi 4 février 2009, p.3

Communauté Urbaine de Strasbourg et ville de Kehl, « Concours européen 1999-Projets », *Le Jardin des Deux Rives et le Festival de l'art du paysage 2004*, décembre 1999, 40p

Mimram Marc, *Passerelle Strasbourg-Kehl : [km 292.950]*, *Fussgängerbrücke Kehl-Strasbourg*, Canéjan, 2004

Rapports et Thèse :

BAUDRY Hugues, LUSSAULT Michel (dir.), *Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces*, volume 1, 6 juillet 2007.

HINFRAY Noémie, CARRIERE J.-P (dir.), « Aménagement et gouvernance des espaces transfrontaliers en Europe » in *Les espaces transfrontaliers, nouveaux territoires de projet, nouveaux pôles de développement au sein d'une Europe polycentrique ?*, 2006

DI MEO Guy, « Le rapport identité/espace – Eléments conceptuels et épistémologiques », 26 mai 2008

Sites internet (consultés fréquemment au court de l'année 2009-2010) :

Site de la Mission Opérationnelle Transfrontalière : www.espacestransfrontaliers.eu

Site de la Communauté Urbaine de Strasbourg : <http://www.strasbourg.eu/accueil>

Site de la ville de Kehl : <http://www.kehl.de/>

Site INFOBEST : <http://www.infobest.eu/>

Site de l'INSEE : www.insee.fr

Site de l'Eurostat : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Régularisation du Rhin Supérieur	p.12
Illustration 2 : Frise chronologique des alternances de nationalité pour l'Alsace, Strasbourg et Kehl (partie 1)	p.14
Illustration 2bis : Frise chronologique des alternances de nationalité pour l'Alsace, Strasbourg et Kehl (partie 2)	p.15
Illustration 3 : Projet du « parc du temps » retenu pour le concours du projet transfrontalier dessiné par Rüdiger Brosk	p.36
Illustration 4 : Contexte du Jardin des Deux Rives	p.40
Illustration 5 : Bande de möbius	p.52
Illustration 6 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives	p.61
Illustration 7 : Carte mentale d'une personne entretenue n'ayant pas fréquenté le Jardin des Deux Rives	p.62
Illustration 8 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives (rive gauche et rive droite)	p.68
Illustration 9 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives sans mention de la situation des rives	p.74
Illustration 10 : Carte mentale du Jardin des Deux Rives avec mention « France » et « Allemagne » sur les rives	p.74
Illustration 11 : Carte mentale du Jardin des Deux rives avec mention « Strasbourg » et « Kehl » sur les rives	p.74
Illustration 12 : Schéma de la place du processus de réconciliation au de la représentation du Jardin des Deux Rives	p.83
Illustration 13 : Représentation du Jardin des Deux Rives pour les acteurs	p.85
Illustration 14 : Représentation du Jardin des Deux Rives pour les habitants	p.85

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Occupation de l'Allemagne de 1945 à 1949	p.13
Carte 2 : L'Alsace, région de la France	p.19
Carte 3 : Le Bade-Wurtemberg, land de l'Allemagne	p.19
Carte 4 : Les territoires frontaliers séparés par la frontière franco-allemande	p.19
Carte 5 : L'espace transfrontalier rhénane	p.25
Carte 6 : Plan du Jardin des Deux Rives actuel (réalisé)	p.38

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Comparaison des territoires frontaliers	p.18
Tableau 2 : Correspondance d'images du Rhin reprises et renforcées par le Jardin	p. 47
Tableau 3 : Onze des quatorze photographies présentées aux personnes entretenues selon la dimension supposée de leur symbolique	p.56
Tableau 4 : Les deux listes de mots (désordonnés)	p.57
Tableau 5 : Classement moyen des mots de la série dite fonctionnelle du plus représentatif au moins représentatif du Jardin des Deux Rives	p.63
Tableau 6 : a priori sur les parties allemande et française du Jardin des Deux Rives selon la nationalité des personnes entretenues	p.72
Tableau 7 : La fréquence d'apparition du mot « frontière » dans la liste de mots dits symboliques par tranche de classement	p.75
Tableau 8 : Classement moyen des mots de la série dite symbolique du plus représentatif au moins représentatif du Jardin des Deux Rives	p.75
Tableau 9 : Récapitulatif des réponses aux questions <i>vous sentez-vous plutôt en France ou plutôt en Allemagne au jardin ? et pensez-vous que le Jardin est un jardin de Strasbourg ? de Kehl ?</i>	p.77
Tableau 10 : Comparaison des territoires frontaliers	p.18
Tableau 11 : Comparaison des territoires frontaliers	p.18

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie 1 : Monument aux morts de Strasbourg	p.28
Photographie 2 : « Le Rhin comme frontière, les arbres comme rideau de végétation, 1996 » (rive gauche)	p.35
Photographie 3 : Vue satellite de la région : localisation du Jardin des Deux Rives	p.39
Photographie 4 : Sommet de l'OTAN sur la passerelle du Jardin des Deux Rives	p.46
Photographie 5 : La rive gauche du Rhin au Jardin des Deux Rives : un paysage dégagé	p.49
Photographie 6 : La passerelle vue de la rive gauche : deux passages possibles	p.51
Photographie 7 : La passerelle en forme de bande de möbius	p.52
Photographie 8 : La plateforme de la passerelle du Jardin des Deux Rives sur le Rhin	p.53
Photographie 9 : Vue sur la passerelle du Jardin des Deux Rives et sur la rive gauche du Rhin	p.62
Photographie 10 : Axe de la Communication : poteaux portant les couleurs des drapeaux européens, rive gauche	p.64
Photographie 11 : Jardin des Deux Rives, rive gauche	p.66
Photographie 12 : Parc de la Citadelle à Strasbourg	p.66
Photographie 13 : Parc de l'Orangerie à Strasbourg	p.66
Photographie 14 : Vue sur le Rhin de la passerelle : ouverture du paysage vers le sud, sur l'eau et vers le ciel	p.67
Photographie 15 : Aire de jeux aquatiques, vue de la tour panoramique, rive allemande	p.69
Photographie 16 : Aire de jeux aquatiques, vue vers l'Altrhein, rive allemande	p.69
Photographie 17 : Un des jardins éphémères représentant les transports urbains, rive française	p.70
Photographie 18 : Chemin biblique, rive allemande	p.70
Photographie 19 : Extrémité sud du Jardin des Deux Rives	p.71
Photographie 19bis : Agrandissement et renforcement du contraste de la photographie 19	p.71
Photographie 20 : Bronze « rencontre » de Josef Fromm	p.79
Photographie 21 : « Rencontre » et la passerelle	p.79
Photographie 22 : Sur un mur du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck	p.80
Photographie 23 et 23bis : Plaque commémorative	p.80
Photographie 24 : Monument aux morts à Strasbourg	p.81
Photographie 25 : Sur un mur du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck	p.82
Photographie 26 : Sur un mur du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck	p.82

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	7
Sommaire	
Introduction	9
Partie 1	
De la frontière franco-allemande au rapport entre aménagement transfrontalier et représentations sociales.....	10
1. La frontière séparant deux territoires frontaliers	11
11. La frontière, limite géographique et historique	11
a) Frontière géographique.....	11
b) Frontière historique.....	13
Source : Wikimedia Commons, Deutschland Besatzungszonen 1945 1946.png et Karte Deutsche Bundesländer (nummeriert).svg, consulté le 10/05/2010.....	13
12. La frontière, limite politique.....	16
a) La frontière, un enjeu politique : assurer sa part de territoire	16
b) Les territoires frontaliers actuels	17
2. La frontière, élément de liaison : vers un espace transfrontalier	20
21. Des flux transfrontaliers des populations des deux rives.....	20
a) Des populations qui croisent leurs cultures	20
b) Les différentiels socio-économiques	21
22. Vers une politique transfrontalière.....	22
a) Les enjeux d'une gouvernance transfrontalière	22
b) La coopération transfrontalière	23
3. Emergence de la problématique	26
31. La frontière franco-allemande, vecteur d'une identité rhénane ?	26
a) Une identité rhénane, une identité collective ?.....	26
b) Territorialisation de l'identité collective par des éléments spatiaux partagés	27
32. Rapport entre aménagement transfrontalier et représentations sociales.....	29
a) Les représentations sociales, révélatrices des groupes sociaux	29
b) Un aménagement transfrontalier, vecteur d'éléments communs aux représentations sociales des deux rives.....	31
Partie 2	
Analyse d'un cas d'étude :	
Le Jardin des Deux Rives	
entre Strasbourg et Kehl, entre France et Allemagne.....	33
1. Le Jardin « des Deux Rives »	34
11. Naissance du projet à Strasbourg et à Kehl.....	34
a) L'idée d'un jardin transfrontalier, ouverture de Strasbourg vers l'est.....	34
b) Le Landersgartenshau, un prétexte à la réalisation du jardin transfrontalier	36
12. Aménagement d'un jardin commun	38
a) Un projet au sein de la vallée rhénane entre deux villes frontalières	38
b) Un jardin aux multiples facettes.....	40
2. Le choix d'un terrain d'étude : les images du Jardin des Deux Rives.....	41
21. Un aménagement transfrontalier franco-allemand.....	42
a) Le Jardin des Deux Rives pour développer les relations entre habitants français et	

allemands	42
b) Le Jardin des Deux Rives géographiquement transfrontalier franco-allemand....	43
22. Les représentations en lien avec le Jardin des Deux Rives.....	44
a) La symbolique politique européenne : un lieu commun.....	45
b) Un Jardin, le Rhin, la frontière : un aménagement « transrhénan ».....	46
c) La symbolique de la passerelle.....	50
3. Méthode d'analyse : entretiens auprès des habitants des agglomérations strasbourgeoise et kheloise.....	54
31. Deux approches visuelles	54
a) Carte mentale.....	54
b) Série de photographies	55
32. Deux méthodes verbales, l'une semi-directive, l'autre directive.....	57
a) Séries de mots.....	57
b) Questionnaire.....	58
Partie 3	
Les liens entre le Jardin des Deux Rives et les représentations sociales.....	60
1. Le paysage du Jardin des Deux Rives, une image commune	61
11. Le rapport de l'Homme à la nature	61
a) La place de l'eau dans le paysage.....	62
b) La présence de la nature et de l'importance de l'aspect paysager.....	63
12. L'image d'un jardin utopique	65
a) Un jardin urbain utopique de l'agglomération Strasbourg-Kehl.....	65
b) Un jardin ouvert et infini	66
2. Le Jardin des Deux Rives, une image duale	68
21. Des images qui pointent des différences culturelles	68
a) Les différences culturelles au sein des aménagements du Jardin	69
b) Les a priori des deux cultures.....	72
22. La frontière franco-allemande, un élément commun qui ne sépare pas.....	73
a) La frontière, élément d'arrière plan enrichissant les nuances de l'image du Jardin des Deux Rives.....	73
b) La frontière, lien commun au sein du Jardin des Deux Rives et limite nationale .	75
3. Un aménagement pour la réconciliation franco-allemande ?	78
31. L'image d'une relation complexe entre les deux peuples.....	78
32. Vers l'aboutissement d'un processus de réconciliation ?	80
a) La place de la mémoire dans les représentations du Jardin des Deux Rives	80
b) Un aménagement en chemin pour une amitié franco-allemande ?	81
Conclusion.....	84
Bibliographie.....	90
Table des illustrations	92
Table des cartes	93
Table des tableaux.....	94
Table des Photographies.....	95
Table des matières.....	96

ANNEXE 1 : grille d'entretien auprès des habitants

Bonjour, je m'appelle Léa BROZAT, je suis étudiante en dernière année d'école d'ingénieur en aménagement du territoire et je travaille sur un projet de recherche concernant le Jardin des Deux Rives et les relations franco-allemandes. J'aimerais pour mon étude vous poser quatre types de questions, cela prendra entre 30 minutes et une heure selon si vous êtes bavard ou pas.

Guten Tag, ich heiße Léa BROZAT, ich bin im letzten Studienjahr der Raumplanung und arbeite über ein Forschungsprojekt, das den Garten der Zwei Ufer und die französisch--deutschen Beziehungen betrifft. Ich möchte Ihnen für mein Studium gern vier Typen von Fragen zu stellen. Das wird zwischen 30 Minuten und einer Stunde in Anspruch nehmen, je nachdem ob Sie viel zu sagen haben oder nicht.

A. Carte(s) mentale(s)

Dans ce premier type de question, je vous demanderai de dessiner le Jardin des Deux Rives et de m'expliquer en même temps ce que vous dessinez. Pour ça, je vous fournis une feuille blanche, des crayons et une gomme.

In diesem ersten Typ von Fragen werde ich Sie darum bitten, den Garten der Zwei Ufer zu zeichnen und mir gleichzeitig das zu erklären, was Sie zeichnen. Dafür liefere ich Ihnen ein weißes Blatt, Bleistifte und Radiergummi.

Dessinez le Jardin des Deux Rives. Expliquer ce que vous dessinez.

Zeichnen Sie den Garten der Zwei Ufer. Erklären Sie dabei, was Sie zeichnen.

A. Série de photographies

Dans ce deuxième type de question, je vous présente une série d'images du Jardin des Deux Rives. A chacune de ces images, vous me dites ce que vous voyez et expliquez. Puis, précisez moi si vous pensez que l'image appartient à la rive allemande ou à la rive française.

In diesem zweiten Typ von Fragen stelle ich Ihnen eine Reihe von Bildern in Verbindung mit dem Garten der Beiden Ufer vor. Sagen Sie mir bitte zu jedem Bild, woran es Sie denken läßt und welches Detail auf dem Bild besonders. Dann, präzisieren Sie bitte, ob Sie glauben, daß das Bild zum deutschen Ufer oder zum französischen Ufer gehört.

Que voyez-vous sur chacune de ces photographies ? Précisez si, selon vous, ces photos montrent le côté allemand ou le côté français du jardin des deux rives.

Woran läßt jede dieser Fotografien Sie denken? Präzisieren Sie, ob diese Fotos, Ihrer Meinung nach, die deutsche Seite oder die französische Seite des Gartens der beiden Ufer zeigen.

Une fois cet exercice fini, j'aimerais que vous choisissiez une seule image parmi toutes celles-ci qui représente le mieux, selon vous, le Jardin des Deux Rives.

Wenn diese Übung beendet ist, möchte ich Sie bitten, daß Sie ein einziges Bild unter allen diesen wählen, das Ihrer Meinung nach den Garten der Beiden Ufer am besten darstellt.

Choisissez une de ces photos qui représente, selon vous, le Jardin des Deux Rives.

Wählen Sie eines dieser Fotos, das den Garten der Zwei Ufer darstellt.



1 : une entrée (clôturée) du Jardin, rive gauche



2 : une entrée (ouverte) du Jardin, rive droite



3 : Axe de la Communication :
« drapeaux » européens



4 : Statue « rencontre »¹, rive droite



5 : Passerelle vue par la rive droite



6 : photographie de l'article sur le sommet
de l'OTAN²

¹ Joseph FROMM, elle « visualise le besoin profond de paix, d'amitié, d'harmonie ressenti par les hommes ainsi que leur volonté de dialogue et de confiance mutuelle ».

² Source : Bach Christian, « Les deux faces d'un sommet », *Dernière Nouvelles d'Alsace*, 5 avril 2009



7 : Axe du Jeu, jeux d'eau, rive droite



8 : jardin éphémère, un jardin de la rive gauche



9 : jardin biblique, un jardin de la rive droite



10 : graine de cirque, zone de loisir rive gauche



11 : sud de la promenade, rive droite



12 : Plaques commémoratives¹, rive gauche

¹ « A la gloire des patriotes, agents du réseau « Alliance », lâchement assassinés par la Gestapo en fuite le 23 novembre 1944 – leur corps furent jetés dans le Rhin en face de ce lieu » ; suivent les noms et prénoms de ces personnes, terminés par « Morts pour la France ». La deuxième plaque explique en français et en allemand ce qu'est le réseau « Alliance »



13 : Route d'accès au Jardin des Deux Rives, rive gauche



14 : Vue sur le Rhin, la passerelle et la rive gauche

(Les 14 photographies sont des réalisations personnelles de mars 2010)

A. Série de mots

Passons à la troisième partie de l'entretien : je vous donne deux listes de mots. Pour chacune de ces listes je voudrais que vous classiez les mots de celui qui représente le plus le Jardin des Deux Rives selon vous à celui qui le représente le moins.

Gehen wir zum dritten Teil der Umfrage: ich gebe Ihnen zwei Listen von Wörtern. Für jede dieser Listen bitte ich Sie, daß Sie die Wörter aussuchen, die den Garten der Beiden am besten, beziehungsweise am schlechtesten beschreiben

réconciliation **Versöhnung**

construction européenne **Aufbau Europas**

amitié **Freundschaft**

frontière **Grenze**

rencontre **Begegnung**

liaison **Verbindung**

conflit **Konflikt**

coopération

Nature **Natur**

tranquillité **Erholung**

loisirs **Freizeit**

fleuve **Fluß**

sport **Sport**

convivialité **Geselligkeit**

culture **Kultur**

Hierarchiser les mots de chaque liste pour exprimer ce que le Jardin des Deux Rives représente pour vous dans ces deux domaines (symbolique et fonctionnalité) :

Ordnen Sie die Wörter der beiden Listen so, dass das beste Wort an erster Stelle steht, und so weiter, um das auszudrücken, was der Garten der Beiden Ufer für Sie darstellt.

R : Pourquoi ce mot là en premier et celui là en dernier ? Pourquoi pas « réconciliation » en tête ? Pourquoi pas « conflit » en tête ? Commentez votre hiérarchisation.

B. Questions

Nous arrivons à la dernière partie de l'entretien. Je vais vous poser des questions sur votre rapport au Jardin des Deux Rives ainsi que pour avoir des informations plus personnelles de manière qualitative.

Wir kommen zum letzten Teil der Besprechung. Ich werde Ihnen Fragen über Ihre Beziehung zum Garten der Beiden Ufer stellen.

I. Fréquentation du Jardin des Deux Rives

1 : Avez-vous déjà fréquenté le Jardin des Deux Rives ?

R : est-ce vous y êtes déjà allé ?

2 : A quelle fréquence le fréquentez-vous ?

R : Vous y allez combien de fois par semaine ou pas mois ?

Si oui :

3. A quoi vous attendiez-vous avant d'y aller ?

R : Quelle image vous aviez du Jardin avant d'y aller ?

4. Cette image a-t-elle été confirmée depuis que vous le fréquentez ?

R : Est-ce que une fois que vous y êtes allé, ça a changé quelque chose pour vous dans votre façon de voir le Jardin ?

5 : Si oui, qu'est-ce qui a fait changer l'image de ce Jardin ?

Si non, qu'est-ce qui a conforté cette image ?

6. Pour quelles raisons le fréquentez-vous ?

R : Pourquoi vous y allez ? Vous y faites quoi ?

Si non :

3 : Pour quelles raisons ne le fréquentez-vous pas ?

R : Pourquoi vous n'y allez pas ? Qu'est-ce qu'il vous manque selon vous ?

7. Quels autres jardins fréquentez-vous à Strasbourg/ à Kehl ?

R : Vous allez à quels autres jardins sur Strasbourg ou Kehl ?

8 : Quelle différence y a-t-il entre ces jardins et le jardin des 2 Rives ?

9. Pouvez-vous classer le jardin des 2 rives par rapport à d'autres jardins que vous fréquentez ? Pourquoi un tel classement ?

R : Lequel de ces jardins préférez vous ? dans quel ordre et pourquoi cet ordre ?

10 : Que pensez-vous de l'accès à ce Jardin ?

R : Que pensez-vous de l'accès au jardin à pied, en vélo et en voiture ?

1: Haben Sie den Garten der Beiden Ufer schon besucht?

2: Wie oft waren Sie dort?

Wenn ja:

3. Was erwarteten Sie, als Sie zum ersten Mal dorthin gingen?

4. Hat sich dieses Bild seit Ihrem ersten Besuch bestätigt?

5: Wenn ja, was das Bild dieses Gartens hat ändern lassen?

Wenn nein, was dieses Bild gestärkt hat?

6. Aus welchen Gründen besuchen Sie ihn?

Wenn nein:

3: Aus welchen Gründen besuchen Sie ihn nicht?

7. Welche anderen Gärten und Parks besuchen Sie in Straßburg Strasbourg/Kehl?

8: Welchen Unterschied gibt es zwischen diesen Gärten und dem Garten der 2 Ufer?

9. Können Sie den Garten der 2 Ufer im Vergleich zu anderen Gärten einordnen, die Sie besuchen? Können Sie genauere Gründe dafür geben?

10: Was denken Sie über den Zugang zu diesem Garten?

II. La question de la frontière

1 : Au Jardin des Deux Rives, vous vous sentiez plutôt en France ou plutôt en Allemagne ?

2 : Traversez-vous la passerelle Mimram ?

3 : Si oui, avez-vous l'impression de passer une frontière ?

Si non, pourquoi ne l'avez-vous pas traversée ?

4 : Traversez-vous la frontière par un autre endroit que le Jardin des Deux Rives ?

5 : Si oui, par où ?

Si oui, pourquoi par cet endroit et pas par le Jardin des Deux Rives ?

Si oui, pourquoi la traversez-vous ?

Si non, pourquoi ?

6. Diriez-vous que le jardin des Deux Rives est un jardin public de Strasbourg ? Pourquoi ?
7. Diriez-vous que le jardin des Deux Rives est un jardin public de Kehl ? Pourquoi ?
8. Que pensez-vous de l'idée de construire une passerelle entre les deux rives ?
9. Avez-vous constaté que les allemands et les français se rencontrent dans ce jardin ? Pourquoi ?
10. Pensez-vous que cela influence les relations entre français et allemands ? Comment, pourquoi ?
- 1: Fühlen Sie sich Im Garten der Zwei Ufer eher in Frankreich oder in Deutschland?
- 2: Überqueren Sie die Fußgängerbrücke Mimram?
- 3: Wenn ja, haben Sie den Eindruck, eine Grenze zu überqueren?
Wenn nicht, warum benutzen sie die Brücke nicht?
- 4: Überqueren Sie die Grenze an einem anderen Ort, als dem Garten der Zwei Ufer?
- 5: Wenn ja, wo?
Wenn ja, warum an diesem Ort und nicht im Garten der Zwei Ufer?
Wenn ja warum überqueren Sie sie?
Wenn nicht, warum?
6. Würden Sie sagen, daß der Garten der Zwei Ufer eine öffentliche Anlage von Straßburg ist? Warum?
7. Würden Sie sagen , daß der Garten der Beiden Ufer öffentliche Anlagen von Kehl ist? Warum?
8. Was halten Sie von der Idee, eine Fußgängerbrücke zwischen den beiden Ufern zu bauen?
9. Haben Sie festgestellt, daß sich die deutschen und französischen Sprachen in diesem Garten treffen? Warum?
10. Denken Sie, daß die Verhältnisse zwischen französischer und deutscher Sprache beeinflußt? Wie, warum?

III. L'environnement et la participation

- 1 : Dans quelle ville (quartier si Strasbourg) habitez-vous ?
- 2 : Depuis combien de temps habitez-vous là ?
- 3 : Avez-vous été au courant des dates de concertation pour le projet du Jardin des Deux Rives ?
Si oui : Comment ? Y avez-vous-participer ? Pourquoi ?
- 1: In welcher Stadt (Bezirk, wenn Straßburg) wohnen Sie?
- 2: wie lange wohnen Sie da?
- 3: Kannten Sie, wenn die Abstimmungsdaten für das Projekt des Gartens der Zwei Ufer waren?
Wenn ja, wie ? Haben Sie an den Abstimmungsversammlungen teilgenommen? Warum ?

IV. Questions personnelles

- 1 : De quelle nationalité êtes-vous ?
- 2 : Sexe H/F ?
- 3 : Tranche d'âge : 16-20 / 21-30 / 31-45 / 46-55 / 56-70 / 70 et plus
- 4 : Classe socio-professionnelle/métier ?
- Nationalität–französisch-deutsch
- Geschlechtsteil: Mann - Frau
- Altersstufe: 16-20 / 21-30 / 31-45 / 46-55 / 56-70 / 70 und mehr
- Beruf

ANNEXE 2 : Acteurs rencontrés :

- ✚ M. Petry, maire de Kehl depuis le mois de mai 1998
- ✚ M. Grossmann, membre de l'opposition au conseil municipal Strasbourg de 1995 à 2001 puis président de la Communauté Urbaine de Strasbourg jusqu'en 2008
- ✚ Mme Keller, conseillère générale du Bas Rhin de 1992 à 2001 puis maire de la ville de Strasbourg de 2001 à 2008
- ✚ M. Tissier, directeur du service des espaces verts à la Communauté Urbaine de Strasbourg et chargé du projet du Jardin des Deux Rives de 2000 à 2004
- ✚ Mme Armbruster, chef de projet du Festival des Deux Rives à la Communauté Urbaine de Strasbourg à partir d'avril 2003
- ✚ M. Deppen, actuellement directeur du service des événements à la ville de Strasbourg
- ✚ Mme Lipowsky, chargée de coopération transfrontalière et de communication à la ville de Kehl
- ✚ M. Vallens, conseiller technique chargé de la coopération transfrontalière au cabinet de M. Ries (actuel maire de Strasbourg) depuis 2008
- ✚ M. Rauch, chef du service d'urbanisme à la ville de Kehl durant l'élaboration et la réalisation du projet du Jardin des Deux Rives.
- ✚ M. Karcher, directeur des projets sur l'espace public au service des espaces verts de la Communauté Urbaine de Strasbourg et adjoint de M. Tissier pour le projet du Jardin des Deux Rives de 2000 à 2004
- ✚ M. Kieffer, ancien conseiller technique au cabinet de Mme Keller et M. Grossmann de 2001 à 2007
- ✚ M. Mimram, architecte ingénieur et lauréat du concours pour la passerelle du Jardin des Deux Rives.
- ✚ M. Krieger, artiste peintre et conseiller municipal en tant que représentant de la société civile à la ville de Strasbourg de 1989 à 2001
- ✚ Mme Schumm, artiste thérapeute, fondatrice et actuelle présidente de l'association Garten//Jardin créée en 2002 et l'ensemble des membres de l'association que nous avons eu la chance de rencontrer.
- ✚ M. Moritz, responsable de l'entretien du Jardin des Deux Rives

ANNEXE 3 : grille d'entretien auprès des acteurs

Thématiques	Sujets à évoquer
L'avant projet	Description du site avant le Jardin des Deux Rives (Pourquoi le centre aquatique Océade n'a-t-il finalement pas été intégré au projet?)
	Qui sont les fondateurs du projet de chaque côté du Rhin?
	Comment ont-ils réussi à faire approuver le projet par l'ensemble des acteurs
	Pourquoi avoir choisi ce site
Acteurs	Listes des différents acteurs du projet avec lesquels la personne a collaboré (du côté français et allemand)
	Quelle fréquence de rencontre avec ces acteurs?
	Nature des échanges
	Liste générale des acteurs
L'histoire du projet	Pourriez vous m'indiquer sur cette frise les étapes marquantes de la genèse du projet, depuis la naissance de l'idée jusqu'à l'ouverture du jardin en 2004?
	Pouvez-vous m'expliquer en quoi les différentes étapes que vous avez marquées sur la frise sont importantes?
	Quels sont vos souvenirs de ces périodes?
	Pourquoi la passerelle a-t-elle été déplacée? (essayer de faire parler sur le changement politique de 2001)
	Beaucoup d'avancées entre 19** et 19** pourquoi?
	... interroger sur ce qu'il a indiqué sur la frise
	Les évolutions du projet - description du site actuel (carte mentale pour Léa?)
	Evolution de la notoriété dans la presse - beaucoup de communication des différents acteurs français et allemand autour du projet? Pourquoi?
Concertation	Fréquence des réunions de concertation
	Nombre de participant
	Implication et engouement de la population face au projet
	Association (parler de l'association qui s'est montée du côté de Kehl en 2001 pour lutter contre la révision du plan Brosk)
Animation	Comment avez-vous fait vivre le projet? Conférences, expositions...
Gestion du jardin	Comment est géré l'entretien du jardin?
	Comment a été abordée cette question au cours du projet - L'idée d'une cogestion a-t-elle été soulevée?
	Pourquoi avoir choisi une gestion indépendante alors que les politiciens semblent voir avant tout dans le jardin une dimension symbolique?
	Comment va être gérée l'exploitation de la ligne de tramway? Serait il possible d'étendre ce système au Jardin des Deux Rives?
Vécu	Différences par rapport à un projet "normal"
	Obstacle de la langue?
	Plus difficile à monter qu'un projet normal?
	Quel sentiment vous laisse cette expérience? Envie de recommencer?